



HAL
open science

Château des ducs de Savoie (Chambéry, Savoie). Les Salles basses du Vieux Pavillon

Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent d'Agostino

► To cite this version:

Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent d'Agostino. Château des ducs de Savoie (Chambéry, Savoie). Les Salles basses du Vieux Pavillon. [Rapport de recherche] Atelier d'Archéologie Alpine. 2016. hal-02021360

HAL Id: hal-02021360

<https://hal.science/hal-02021360>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Région :
Auvergne-Rhône-
Alpes
Département :
Savoie
Commune :
Chambéry
Code INSEE :
73065
**Lieu-dit ou
adresse :**
Château des ducs
de Savoie

**Dates d'interven-
tion :**
Septembre 2016

Novembre 2016

CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE

(CHAMBÉRY, SAVOIE)

LES SALLES BASSES DU VIEUX PAVILLON

Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS et Laurent D'AGOSTINO

Atelier d'Archéologie Alpine

*Service Conservation du Patrimoine
Conseil départemental de la Savoie*

SÉRIE MOYEN ÂGE

ETUDE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI

**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(CHAMBÉRY, SAVOIE)**

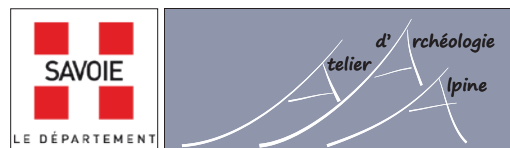
LES SALLES BASSES DU VIEUX PAVILLON

Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS,
Laurent D'AGOSTINO

Atelier d'Archéologie Alpine

*Service Conservation du Patrimoine
Conseil départemental de la Savoie*

Novembre 2016



Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
INTRODUCTION	9
1. LES SALLES BASSES DU VIEUX PAVILLON : ÉTAT DES CONNAISSANCES	11
1.1 L'historiographie et l'état des connaissances et des hypothèses	11
1.2 Le Vieux Pavillon et les Salles basses d'après l'iconographie et les plans anciens	13
2. ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI	25
2.1 Problématiques et méthodologie	25
2.1.1 <i>Problématiques</i>	25
2.1.2 <i>Méthodologie</i>	29
2.2 Architecture générale et état de conservation	31
2.2.1 <i>L'escalier</i>	31
2.2.2 <i>La salle orientale (R-1)</i>	33
2.2.3 <i>La salle occidentale (R-1)</i>	45
2.2.4 <i>La cave (R-2)</i>	49
2.3 Synthèse	53
2.3.1 <i>Etat 1 : construction des courtines (antérieur au début du XIVe siècle ?)</i>	53
2.3.2 <i>Etat 2 : aménagement des Salles basses (1315-1319 ?)</i>	55
2.3.3 <i>Etat 3 : bouchage de la grande arcade nord (milieu du XIVe siècle ?)</i>	65
2.3.4 <i>Etat 4 : agrandissement de l'escalier (vers 1726)</i>	66
2.3.5 <i>Etat 5 : la transformation en caves (début XIXe siècle?)</i>	66
CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES	69
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	73
PLANCHES DE RELEVÉS	77

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif :

SERVICE CONSERVATION DU PATRIMOINE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SAVOIE :

RAFFAELLI Philippe, Conservateur du patrimoine, chef de service

MANI Clément, adjoint au chef de service

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE :

CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne

D'AGOSTINO Laurent

Intervenants phase terrain :

Étude archéologique, photographies, relevés

CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne

D'AGOSTINO Laurent

Intervenants post-fouille :

Rédaction :

D'AGOSTINO Laurent

Infographie :

CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne

Recherche documentaire :

CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne

D'AGOSTINO Laurent

Mise en forme du rapport :

CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne

Logistique et matériel de recherche :

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE



Fig. 1 : Les Salles basses du Vieux Pavillon, vues de l'est. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

INTRODUCTION

Le château de Chambéry est bien connu pour avoir été la résidence princière des comtes puis des ducs de Savoie et le siège de leur administration au Moyen Âge. Siège de la Préfecture de Savoie et d'une partie des services du Département, partiellement ouvert au public avec un espace muséographique dans l'ancienne Chambre des comptes, il montre encore d'imposants vestiges de son architecture médiévale, même si les incendies successifs qui l'ont marqué ont fait disparaître bon nombre de bâtiments.

Pourtant, malgré les études historiques et archivistiques menées depuis le XIXe siècle, les connaissances archéologiques sur les origines et l'évolution du château, ou même la simple datation de ses différents bâtiments, restent très partielles. Dans l'angle nord-est de la cour du château, à proximité de la Sainte-Chapelle et de la tour Trésorerie, se trouvent ainsi les vestiges bien cachés dans les sous-sols mais encore impressionnants d'une partie du site très méconnue : les Salles basses du Vieux Pavillon (**fig. 1**). Sous cette appellation sont désignées deux grandes caves et une troisième plus petite en deuxième sous-sol réputées se trouver sous l'une des parties les plus anciennes du château parfois dénommée « pavillon impérial » ; certains auteurs ont cru voir dans l'architecture des Salles basses, avec leurs baies gothiques, l'emplacement de la chapelle primitive du château.

La Conservation du Patrimoine de la Savoie a souhaité mettre en regard les connaissances historiques avec une étude archéologique plus fine de l'architecture conservée. Cette étude archéologique du bâti, appuyée sur des relevés détaillés en plan et en élévation, vise à identifier les étapes successives de l'aménagement de ce secteur au cours du Moyen Âge et à tenter de restituer l'évolution de son architecture et de ses fonctions.

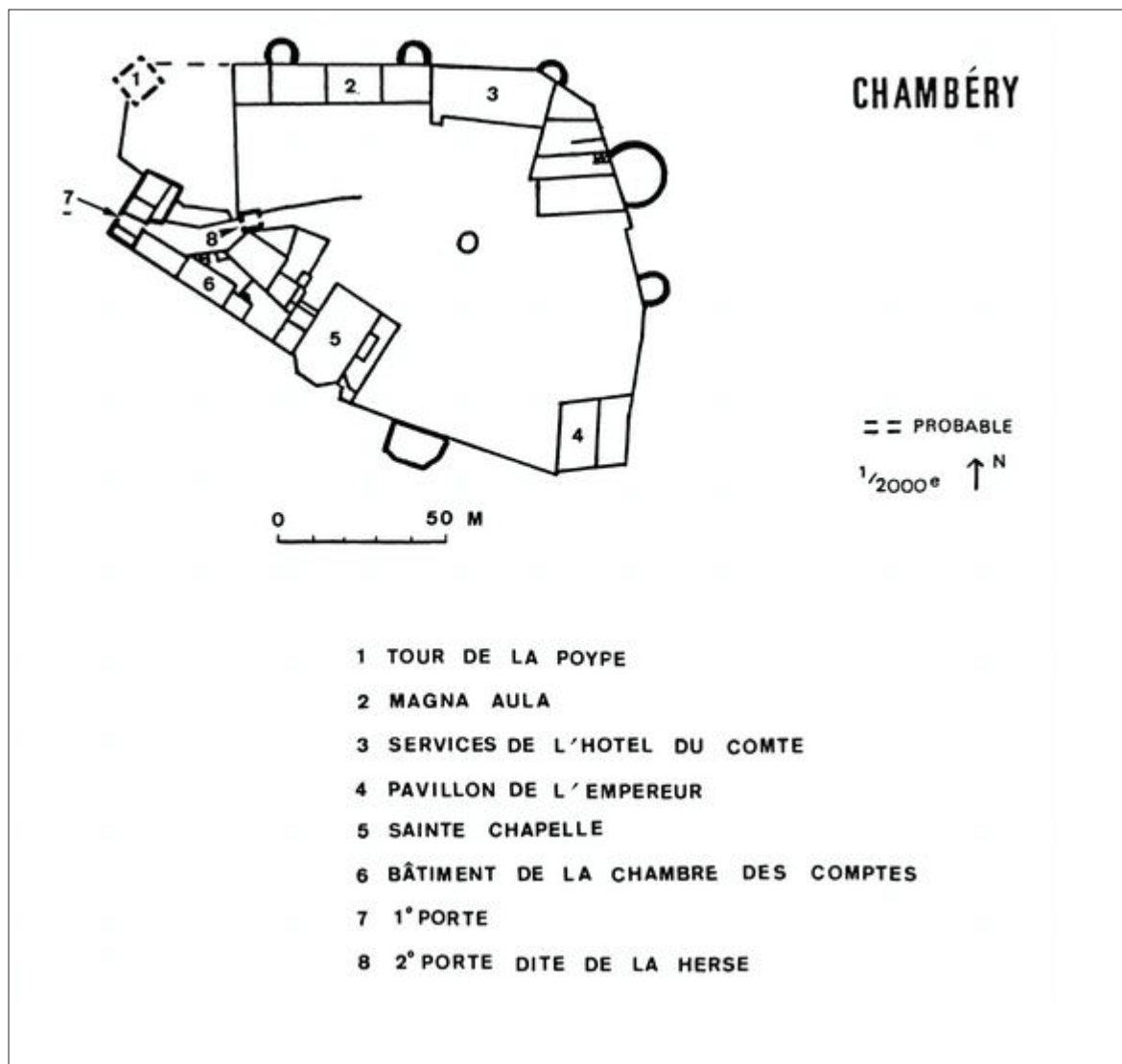


Fig. 2 : Plan du château de Chambéry, par Bernard Demotz. Demotz 1987, p. 63.

1. LES SALLES BASSES DU VIEUX PAVILLON : ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1 L'HISTORIOGRAPHIE ET L'ÉTAT DES CONNAISSANCES ET DES HYPOTHÈSES

Le château de Chambéry a fait l'objet de publications relativement nombreuses depuis le XIX^e siècle. Les principaux travaux anciens ont brossé un portrait global de la capitale des comtes puis des ducs de Savoie¹. Depuis les années 1970, Bernard Demotz², puis Christian Guilleré³ ont approfondi les recherches en développant la transcription et l'analyse des sources, en particulier les comptes de châtelainie⁴. Parallèlement, les travaux de Réjane Brondy ont largement éclairé l'histoire sociale et économique de la ville⁵. La plus récente synthèse consacrée au château, publiée sous la direction de Christian Guilleré et André Palluel-Guillard en 2011⁶, a fait le point sur les origines de l'occupation du site et son évolution jusqu'à nos jours. Ces ouvrages, souvent à destination du grand public, ne sont pas toujours étayés d'un appareil de notes suffisant pour identifier aisément l'origine des mentions ou les datations proposées. L'essentiel des archives du château de Chambéry reste à ce jour inédit⁷.

Sur le plan archéologique, quelques interventions ont été menées au gré des travaux, notamment depuis le début des années 2000 et le développement de l'archéologie préventive⁸. Elles ont concerné avant toute chose la salle des comptes en 2008⁹, où se trouve aujourd'hui la salle d'exposition dans l'aile nord-est du château, et la Sainte-Chapelle en 2011¹⁰. Dans la cour, seul un sondage sous forme d'un suivi de travaux a été réalisé en 2002¹¹.

Dans le cadre de ce travail, nous ne pourrions évidemment pas revoir la totalité des informations disponibles au sujet de la zone du Vieux Pavillon et des Salles basses, qui ne constitue qu'une petite partie de l'ensemble du château. Nous nous appuyerons uniquement sur la bibliographie publiée et la documentation mise à notre disposition par la Conservation du Patrimoine de la Savoie.

Les mentions les plus anciennes du château de Chambéry remontent à 1057, date à laquelle existent un *castrum* et un bourg appartenant à un lignage local, dont le membre le plus connu est un nommé Berlion qui vend en 1232 tout ce qu'il possédait dans la ville de Chambéry au comte Thomas I^{er}. Jouissant d'une position stratégique à la jonction des routes de Lyon, Genève, Turin par le Mont-Cenis et Grenoble, Chambéry n'est pourtant guère l'objet d'attention et le château est vendu au seigneur de La Rochette par Philippe I^{er}. Pourtant, en 1295, Amédée V rachète le château et tous ses droits à François de La Rochette, un de ses vassaux, et entame un long processus de réaménagement pour en faire à la fois une place forte et une des principales résidences comtales jusqu'en 1563, date du

1 Revel 1856-1858 ; Chapperon 1863 ; Pérouse 1918 ; Lannoy de Bissy 1928 ; Perret 1965 ; Duparc 1980 ; Filliard 1974 et Filliard 1983.

2 Demotz 1981 ; Demotz 1982 ; Demotz 1987 ; Demotz 2000.

3 Guilleré, Gaulin 1992 ; Guilleré 2010a ; Guilleré 2010b.

4 Archives départementales de Savoie, Série SA 7669-7865 (204 cotes sur la période 1270-1585) ; 90 rouleaux numérisés en ligne aux archives (SA7669/SA7858 – 1270/1535 numérisation discontinuée). Voir aussi les Archives d'État de Turin ; inventaire dans Raffaelli 1999-2009 (inédit).

5 Brondy 1974 ; Brondy 1976 ; Brondy 1988.

6 Guilleré, Palluel-Guillard 2011. Il est à regretter que cet ouvrage, très documenté, n'ait pas été doté de l'appareil de notes scientifiques qui aurait permis aux auteurs de citer l'origine et les cotes des documents qu'ils mentionnent.

7 Dans le cadre restreint de cette étude, il ne nous a pas été possible de consulter directement Christian Guilleré et Bernard Demotz sur le sujet spécifique des Salles basses. Une reprise globale de leurs travaux encore inédits, ainsi que des travaux de leurs étudiants, serait sans aucun doute profitable à plus d'un titre. Voir notamment Griot 1999, Laperrière 1992, Léchenet 1994, Leuheutre 1999 et Lestien 1946.

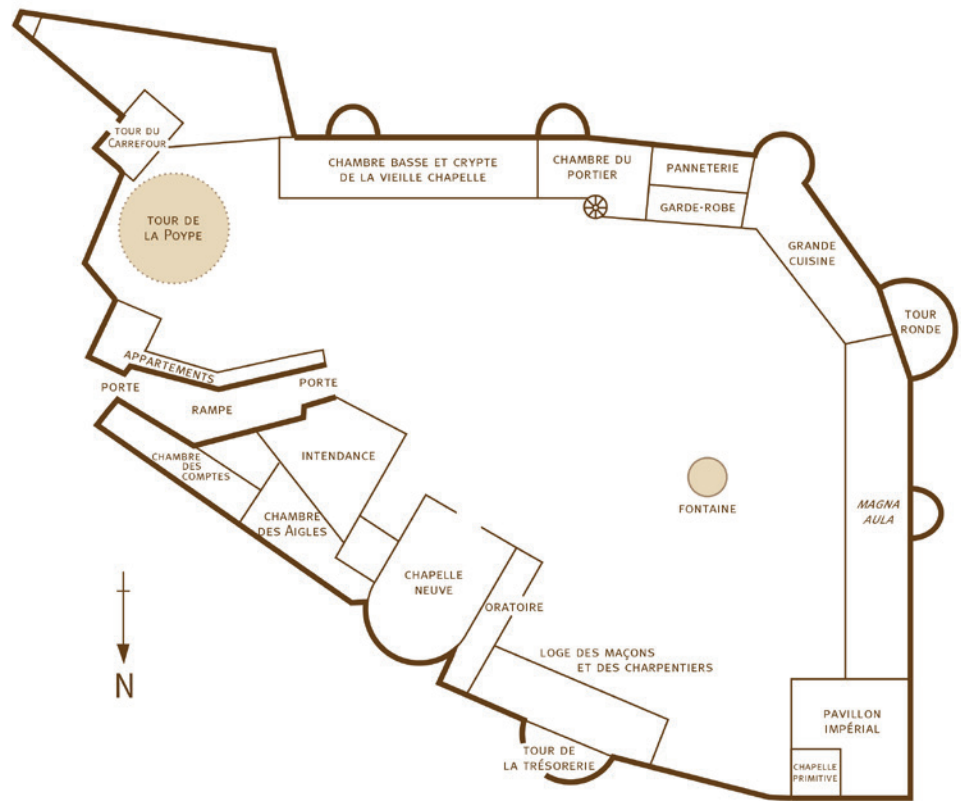
8 D'Agostino 2016.

9 Jolly 2008.

10 Devillechaise 2011.

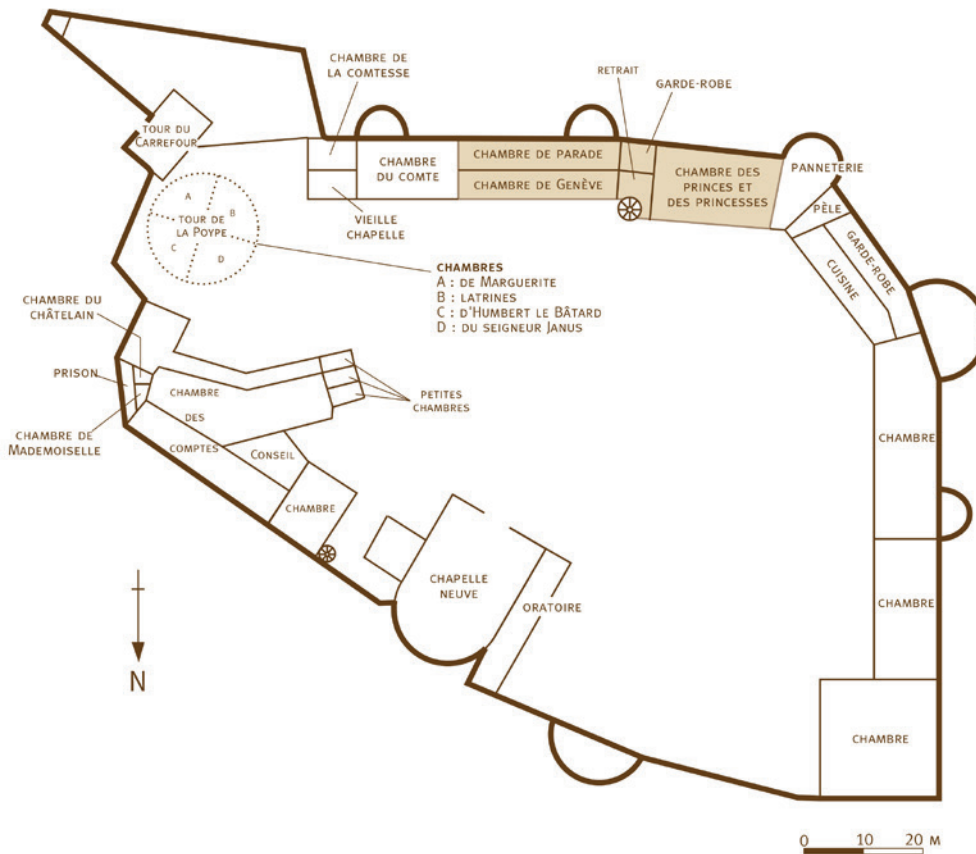
11 Ferber, Franc et alii 2002.

Château de Chambéry - Rez-de-chaussée / 1^{er} étage - Au milieu du XV^e siècle.



Château de Chambéry - 2^e étage - Au milieu du XV^e siècle.

0 10 20 M



0 10 20 M

Fig. 3 : Plans du château de Chambéry au XV^e siècle par Christian Guilleré. Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 58 et 60.

déménagement définitif de la capitale du Duché à Turin¹².

Dénommé « Vieux Pavillon » dans les archives du XVIII^e siècle et bien localisé sur les plans de cette période, l'édifice auquel appartenaient ou sous lequel se trouvaient les Salles basses est en réalité mal identifié dans les archives médiévales. Une mention en 1365 du passage de l'empereur Charles IV à Chambéry sous le règne d'Amédée VI a donné lieu à l'appellation d'une « chambre de l'Empereur » ou « chambre impériale »¹³. L'identification du Pavillon dans la comptabilité est problématique et ne relève que d'interprétations reposant sur des preuves dont la localisation spatiale est souvent douteuse. Le plan publié par Bernard Demotz en 1987¹⁴ signale ainsi à cet emplacement le « pavillon de l'Empereur » (**fig. 2**) et celui publié par Christian Guilleré en 2011¹⁵ le « Pavillon impérial » et la « chapelle primitive » (**fig. 3**). Philippe Raffaelli signale pourtant ce doute, la chambre impériale pouvant être diversement identifiée soit à une chambre mentionnée en 1301 à l'arrière de la chapelle primitive du château, elle-même localisée approximativement à l'emplacement de l'aile sud dont aucun vestige ne subsiste, soit au Vieux Pavillon¹⁶. L'aile nord du château, la Sainte-Chapelle et le Vieux Pavillon sont touchés le 4 décembre 1532 par un incendie dont la portée exacte n'est pas connue.

Au XVI^e et au XVII^e siècle, le Vieux Pavillon est affecté à un usage résidentiel pour les gouverneurs de Savoie et les lieutenants généraux ; en mauvais état, des travaux sont menés dans l'édifice en 1726, puis il héberge le bureau des mesurateurs de la Mappede en 1728 avant d'être affecté au logement d'Anne-Victoire de Savoie-Soissons. Un nouvel incendie en 1743 affecte les appartements royaux situés au sud. L'aile sud est rebâtie, à proximité de la tour mi-ronde. Le Pavillon est rénové entièrement à partir de 1775 et agrandi vers le sud ; un escalier monumental est bâti à partir de 1775 à l'arrière de la tour des Poudres qui occupait le milieu du front ouest, entre l'aile sud et le Vieux Pavillon¹⁷.

À la Révolution française, à partir de 1792, le château devient Bien national et siège de l'administration du Département du Mont-Blanc ; le Vieux Pavillon semble utilisé pour les séances de la Commission d'administration provisoire des Allobroges (octobre 1792 – mars 1793) puis pour les assemblées départementales du Mont-Blanc, le Conseil général et le Directoire du Mont-Blanc¹⁸.

En 1798, dans la nuit du 13 au 14 décembre, un incendie prend naissance dans l'aile ouest et se répand « depuis le Pavillon jusqu'aux Grands Appartements » au pied de la grosse tour ronde ; les témoignages de l'époque suggèrent une origine criminelle, sans que l'affaire fût élucidée¹⁹. Les bâtiments de l'aile ouest, ruinés, ne seront jamais reconstruits. Les vestiges sont déblayés et les Salles basses semblent louées comme caves en 1804²⁰. L'accès est comblé à une date indéterminée, avant d'être réouvert en 1935²¹.

1.2 LE VIEUX PAVILLON ET LES SALLES BASSES D'APRÈS L'ICONOGRAPHIE ET LES PLANS ANCIENS

L'une des plus anciennes représentations iconographiques du château et de la ville de Chambéry

12 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 8-9.

13 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24.

14 Demotz 1987, p. 63.

15 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 58 et 60.

16 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24.

17 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 71.

18 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 73.

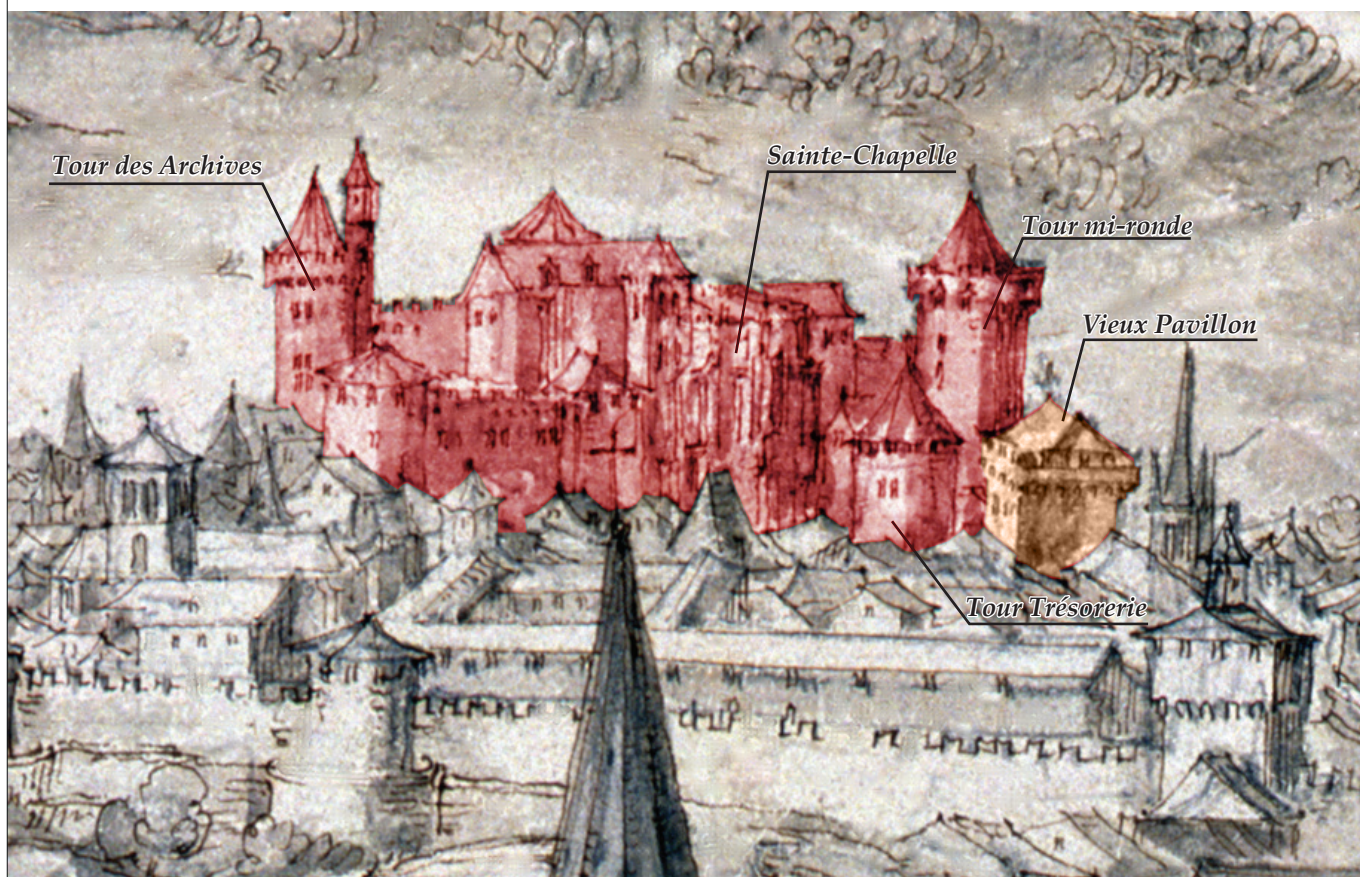
19 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 135.

20 Panneau de communication des Salles basses ; la source n'a pas été déterminée.

21 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 131.



La ville et le château de Chambéry vus par Etienne Martellange en janvier 1618 (extrait).



Détail des bâtiments du château

Fig. 4 : La ville et le château de Chambéry par Etienne Martellange, 1618. Doc. Conservation du Patrimoine de Savoie ; DAO : L. D'Agostino.

remonte au début du XVII^e siècle²², à une période où le château conservait encore bon nombre de ses bâtiments médiévaux. Elle est due à l'architecte jésuite Etienne Martellange en 1618. Ce dessin aquarellé est une vue élargie mais, comme toujours chez Martellange, empreinte de réalisme et marquée de nombreux détails (**fig. 4**). La haute silhouette du château domine la ville vue du nord-est : de gauche à droite, la tour des Archives et son échauguette se distinguent nettement à l'arrière-plan, puis un grand corps de logis à l'emplacement de l'actuelle préfecture et, enfin, la grosse tour appelée aujourd'hui « mi-ronde » ; les deux tours sont couronnées de mâchicoulis et d'une toiture en poivrière. Légèrement en avant de ce front sud du château, le dessin représente également, toujours de gauche à droite, une grosse tour ronde sans mâchicoulis qui ne figure plus sur les plans postérieurs, le corps de garde et les bâtiments longeant l'actuelle rampe du château, la Sainte-Chapelle dont le chevet et le clocher sont bien marqués, la tour de la Trésorerie générale crénelée mais sans mâchicoulis et, enfin, un gros bâtiment presque carré couronné de mâchicoulis et sensiblement de la même hauteur que la tour Trésorerie. Ce dernier édifice correspond vraisemblablement au Vieux Pavillon qui occupait l'angle nord-est de l'enceinte du château.

Le *Theatrum sabaudiae* publié en 1682 montre sensiblement la même disposition des bâtiments, mais le plan-perspective vu du sud-est est de loin plus idéalisé, voire schématique (**fig. 5**). Le corps de garde de l'entrée orientale et la tour des Archives occupent le premier plan, tandis que le corps de logis royal flanqué de trois tours rondes se développe sur le front sud, à gauche de l'image. La tour mi-ronde est bien identifiable, mais dans un angle bien trop marqué. À droite de l'image, le front nord aligne la Sainte-Chapelle qui affecte presque une forme de rotonde, tandis que la tour Trésorerie est figurée presque dans l'angle nord-est et semble flanquer un corps de bâtiment carré de trois niveaux qui pourrait être le Vieux Pavillon. Mais la disposition de l'ensemble est mal proportionnée et la répartition des ouvertures et le nombre d'étages de chaque édifice ne correspondent pas à la réalité, rendant cette représentation bien peu fiable.

Le XVIII^e siècle voit apparaître les premiers plans, qui permettent d'aborder l'organisation du château, la répartition spatiale des bâtiments et leurs fonctions²³. Deux séries principales intéressent le château. La première est la série des plans des canaux de Chambéry²⁴, levés entre 1760 et 1792, qui offrent une vue inégalée de la ville avant les grands travaux du XIX^e siècle qui verront la démolition des remparts et le percement des boulevards. Les plans des canaux livrent une vue complète de la ville intra-muros et de ses faubourgs, ainsi que du château mais de manière plus schématique. Le cours canalisé de l'Albanne y est notamment reporté, ce qui permet de se représenter le système de drainage de la ville médiévale, ou plus exactement d'égouts à ciel ouvert, ainsi que son parcellaire. Le front ouest du château est bien marqué par la tour mi-ronde, ainsi que par une autre tour plus petite ; les deux encadrent une porte qui semble voûtée et qui donne dans les grands jardins qui se développent à l'ouest de la résidence royale. Au niveau de l'angle nord-ouest du château (**fig. 6 et 7**), le Vieux Pavillon n'est représenté que par ses contours de masse ; en revanche, un passage aménagé d'escaliers est clairement figuré entre la tour Trésorerie et le Vieux Pavillon, permettant de gagner le corps de garde et la porte de Maché (parcelle 409) en contrebas en passant par le rempart qui rejoint à cet endroit la courtine nord du château. *Intra muros*, un îlot bâti se développe déjà entre la tour Trésorerie et la porte de Maché, couvrant une partie du cours de l'Albanne qui vient de la rue de Bellecombette

22 Une vue plus ancienne remontant à la fin du XVI^e ou au tout début du XVII^e siècle a été réalisée par François Chastillon dans sa *Topographie française*, mais nous n'avons pas pu consulter ce document ; voir Herme-Renault 1981.

23 Philippe Raffaelli inventorie un plan de 1690 mais nous n'avons pas pu consulter ce document. Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 106 : « *Plan de la ville de Chambéry en Savoie* » plan du château et de la ville en annexe au rapport du marquis de Saint-Ruth sur la prise de Chambéry en 1690 signé Constantin (Pierre de Constantin, ingénieur ordinaire en 1692, voir Blanchard Anne, « Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791 », Montpellier, C.N.R.S, 1981, p. 177). Paris, Archives du Génie, S.H.D, Vincennes (copie C.D.P).

24 Archives départementales de Savoie, série 1FiC 100-148. Voir la description du fonds par Danièle Munari et Corine Townley ; www.savoie-archives.fr. Voir notamment les plans 1FiC118 et 1FiC120. Voir aussi Médiathèque du Patrimoine, n° 28780.

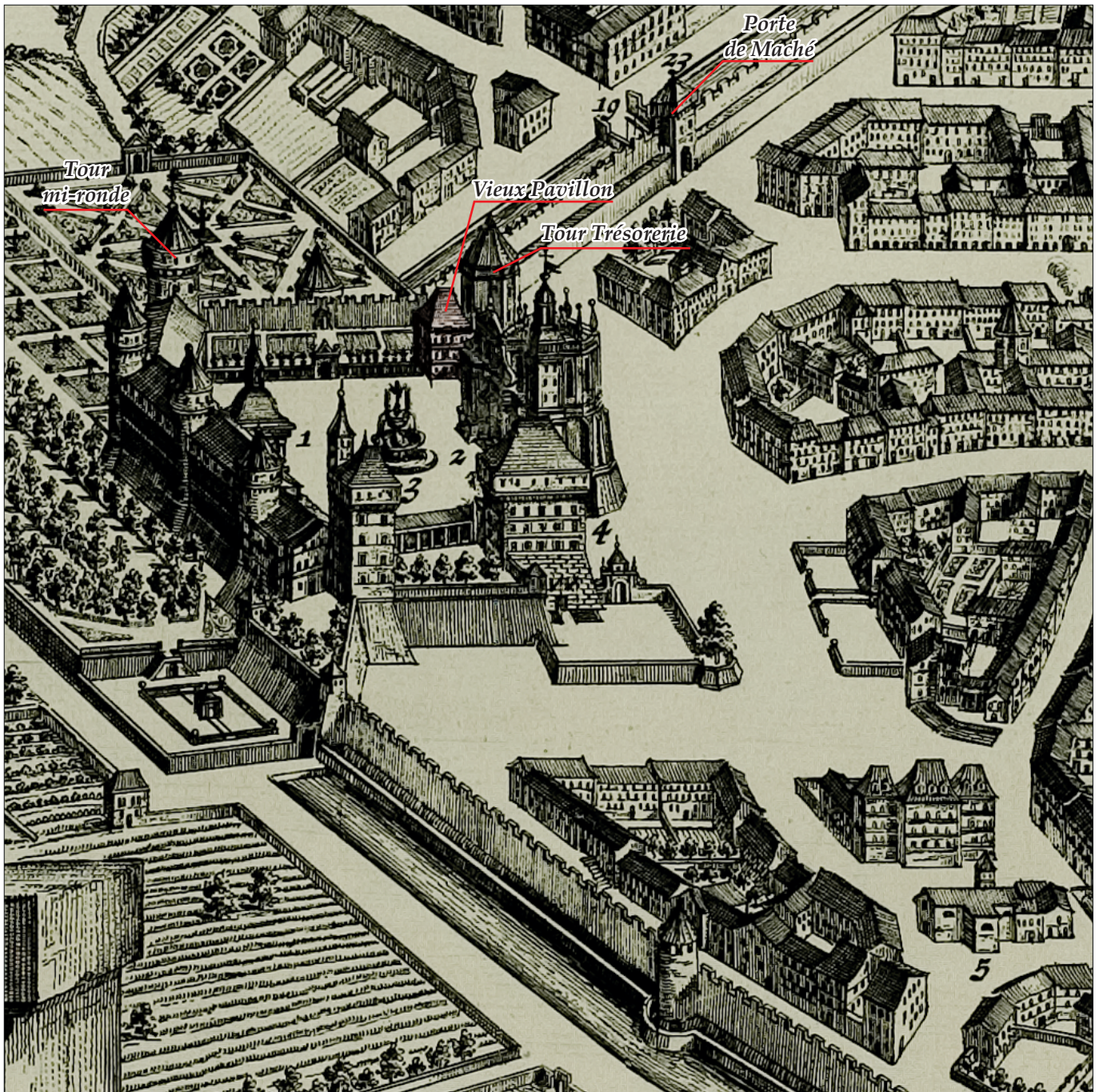
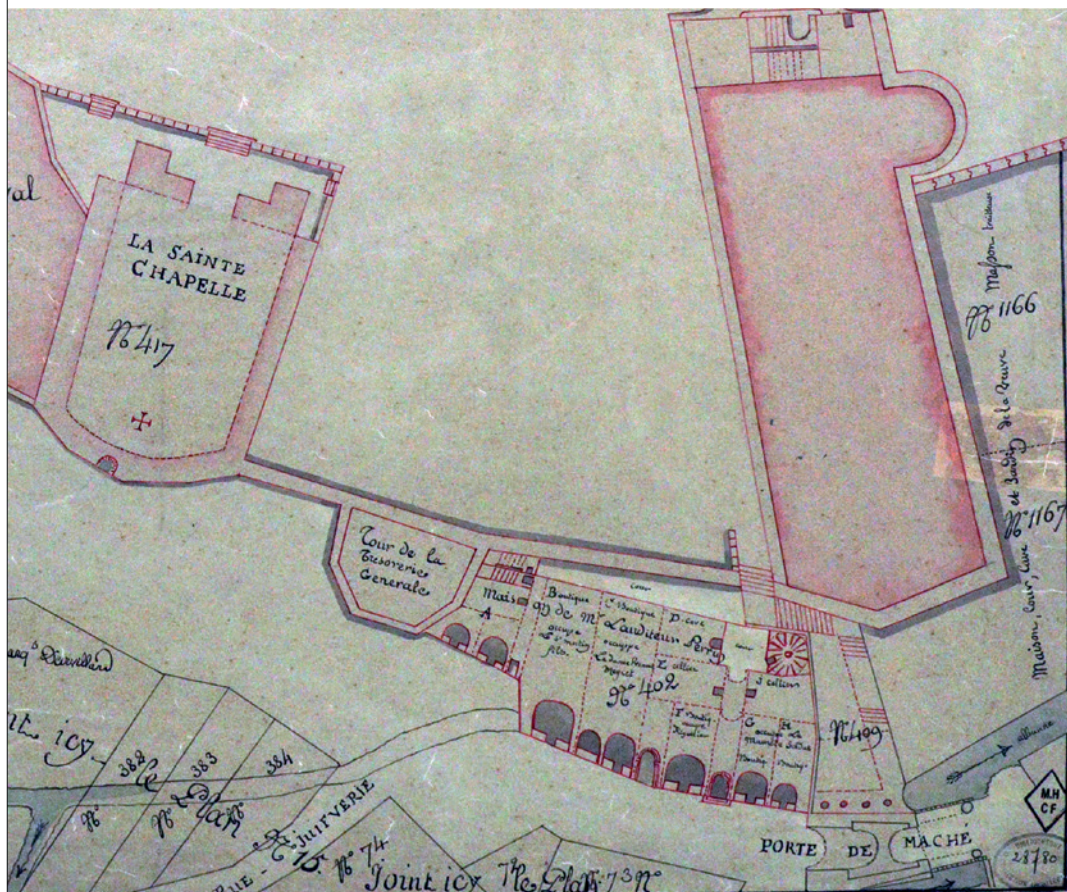


Fig. 5 : Le château de Chambéry d'après le Theatrum Sabaudiae, 1682. Doc. Conservation du Patrimoine de Savoie.



Plan de la ville de Chambéry et du quartier du château dans le dernier quart du XVIIIe siècle, avec les logis sud (en haut) et ouest (à droite) englobant le Vieux Pavillon.



Détail du secteur du Vieux Pavillon (à droite) et de la Tour Trésorerie, montrant le dispositif d'accès à la porte de ville de Maché et le lotissement du quartier (noter la position du cours canalisé de l'Albane qui traverse le rempart à la porte de Maché).

Fig. 7 : Plan de la ville de Chambéry et du quartier du château, dernier quart du XVIIIe siècle. Médiathèque du Patrimoine, n° 28780.

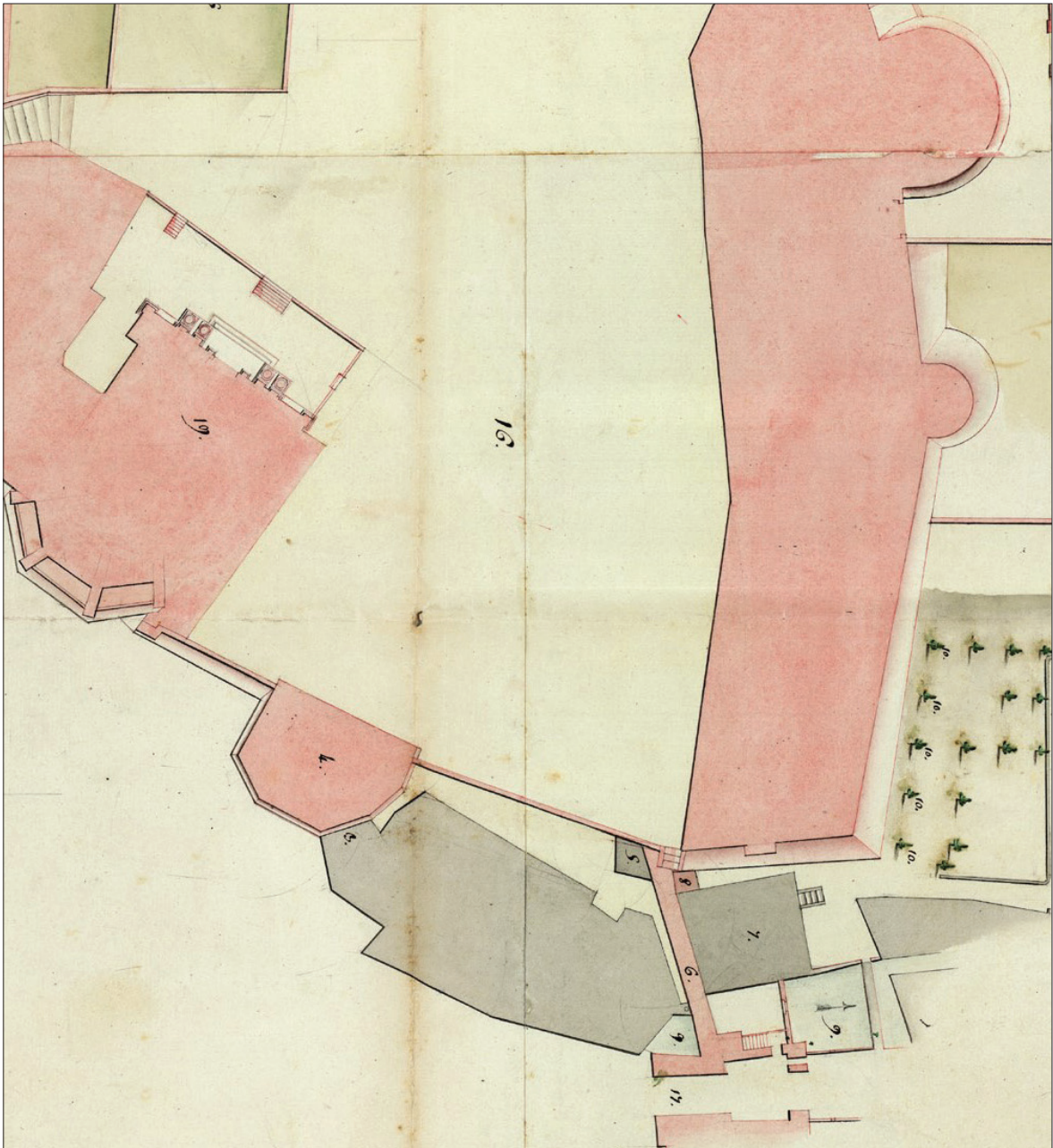


Fig. 8 : Extrait de plan du Château de Chambéry, dernier quart du XVIIIe siècle ; le plan détaille l'organisation du passage depuis la cour du château sur la courtine ouest de l'enceinte urbaine jusqu'à la porte de Maché. ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002927.

(actuelle rue basse du château) et traverse le rempart entre la porte de Maché et la courtine nord du château avant de s'écouler vers l'ouest à travers le faubourg de Maché. Un autre canal encadre par ailleurs la porte de Maché au sud. Une maison (de la veuve Masson, parcelle n° 1167) prend en outre place contre le parement externe du rempart de la ville, mais laisse libre un passage au pied de la courtine du château. Malgré leur précision cadastrale, ces plans ne permettent pas de comprendre correctement le tracé du passage entre la cour du château au droit du Vieux Pavillon et la porte de Maché, la représentation de ce secteur différant d'un plan à l'autre. Ces plans sont confirmés par un plan du château qui représente lui aussi le passage vers la courtine et la porte de Maché ; il précise toutefois la présence à l'angle nord-ouest du Pavillon (n°8) d'une « baraque qui recouvre un bien mort, qui reçoit les immondices des latrines des appartements du Prince de Piémont et de la Duchesse du Chablais »²⁵ (**fig. 8**) ; il y avait donc des latrines aménagées dans le Pavillon à la verticale de ce point.

Durant la même période, les travaux d'aménagement du château menés en 1775-1776 par l'administration savoyarde de Turin nécessitent la réalisation de plans précis de l'état des lieux avant travaux et de projets de construction (**fig. 9**). L'aile sud du château, incendiée en 1743²⁶, est désignée comme masures inhabitables et sans toitures ; Courtois en donne une représentation imaginaire, réalisée au XIXe siècle, et montre le Pavillon en flammes en retrait des courtines²⁷ (**fig. 10**), ce qui ne correspond aucunement aux plans anciens. L'aile ouest est quant à elle encore en état, mais le « pavillon » qui occupe l'angle nord-ouest est inhabitable du fait de sa vétusté : sur le plan d'état des lieux de 1775, « le collaré de rouge désigne les bâtiments habitables excepté le Pavillon dont la portion n°1 est aussi inhabitable, parce que les portes et fenestres ne sont point guarnies de leurs fermetures, et que d'ailleurs il faudroit reparer les platres, former des divisions, et metre en etat les plaffonds, le dit Pavillon dans la partie n°2 contient le rez de chaussée et deux étages »²⁸. Le Pavillon est représenté sur ce plan comme un édifice rectangulaire de 11,80 toises de longueur sud-est/nord-ouest et 6,30 toises de largeur nord-est/sud-ouest ; il est appuyé sur les courtines du château et plusieurs ouvertures sont aménagées dans l'enceinte. La façade orientale ouvre sur la grande cour vers la Sainte-Chapelle, tandis que la façade sud s'ouvre sur un jardin potager. À l'intérieur, le bâtiment est divisé par deux murs de refend en quatre grandes pièces au rez-de-chaussée et trois pièces plus petites semblant correspondre à des passages ou des pièces de service. Un contrefort semble soutenir la façade orientale au droit du mur de refend, tandis qu'au nord deux excroissances marquent la façade, semblant correspondre aux deux contreforts visibles actuellement ; mais si le contrefort central est un mur plein désaxé par rapport au refend, l'excroissance située à l'est est aménagée d'une petite pièce semblant correspondre à la morphologie d'une latrine qui pouvait prendre place au sommet du contrefort actuel, susceptible d'abriter un conduit d'évacuation des eaux usées. À l'angle nord-est de l'édifice, un passage donnant sur un escalier semble correspondre à l'emplacement de la courtine orientale de la ville. Les glacis en pied de courtines sont bien observables eux aussi ; il est à noter qu'ils sont plus prononcés au droit du Pavillon que plus à l'est, au niveau de la tour Trésorerie.

Un autre plan de 1775 figure le premier étage du château « avec le projet pour le metre en etat d'être habité par la Cour »²⁹. La fonction de chaque aile du palais est indiquée, ainsi que celle de chaque pièce. À l'ouest, le Pavillon au nord-ouest, destiné aux appartements du Prince de Piémont, sera relié aux appartements royaux adossés à l'angle sud-ouest par un escalier monumental (figuré en rouge sur le plan) (**fig. 9 et 11**). Ces travaux seront mis en exécution dès 1776, où l'escalier d'honneur est largement commencé. Sur les plans d'aménagement du Pavillon dressés en 1776³⁰, figure à la fois l'état actuel de l'édifice (en traits rouges fins sans fond), les travaux en cours en 1776 (en hachuré rouge) et les travaux projetés (en noir) (**fig. 12 et 13**). Le plan d'état des lieux, mal lisible, peut toutefois être isolé du reste

25 ASTo, Palazzi Reali, Chambéry, n. 004 – 002927.

26 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 123.

27 Musée Savoisien ; publié dans Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 117, comme une représentation de l'incendie de 1743 ; attribué à l'incendie de 1798 sur le panneau de communication des Salles basses.

28 Archivio di Stato di Torino, Palazzi Reali, Chambéry, n. 004 – 002916.

29 ASTo, Palazzi Reali, Chambéry, n. 004 – 002920.

30 ASTo, Palazzi Reali, Chambéry, n. 004 – 002924 (rez-de-chaussée) et n. 004 – 002925 (premier étage et coupe).

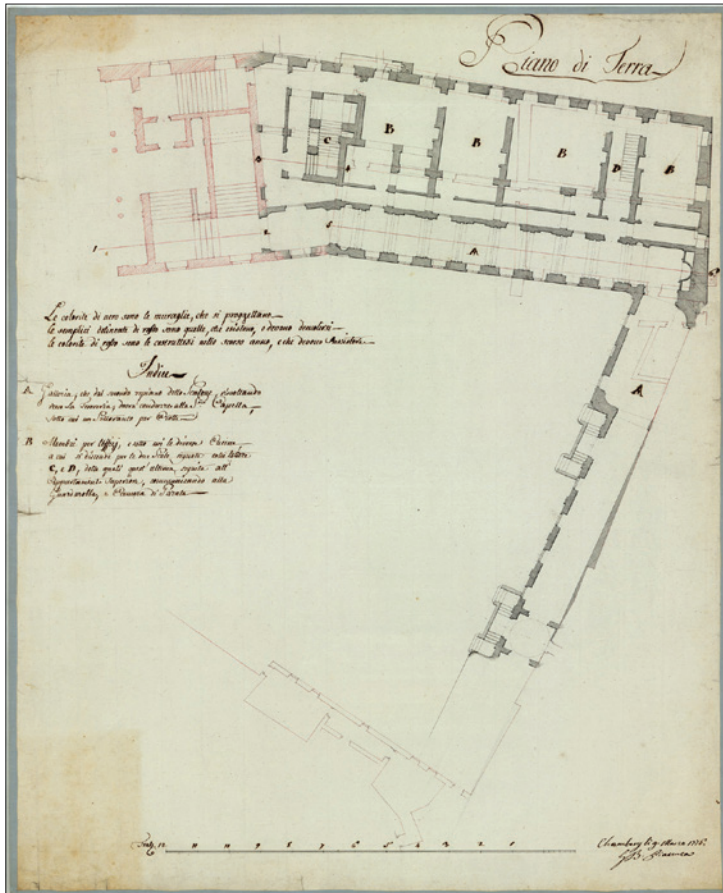


Fig. 12 : Projet d'aménagement du Vieux Pavillon, 1775, rez-de-chaussée ; le plan figure également en filigrane l'état des lieux de l'édifice (en lignes rouges) et l'état d'avancement de la construction de l'escalier d'honneur reliant les appartements royaux et le Vieux Pavillon. ASTO, Pallazi Reali, n. 014-002924.

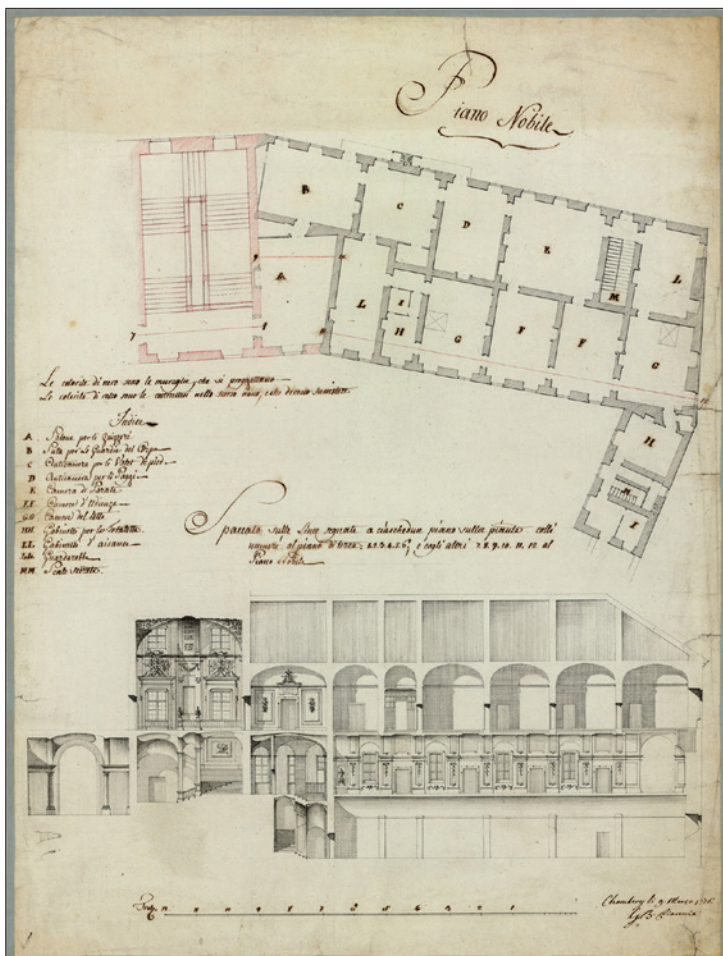


Fig. 13 : Projet d'aménagement du Vieux Pavillon, 1775, premier étage et coupe générale. ASTO, Pallazi Reali, n. 014-002925.

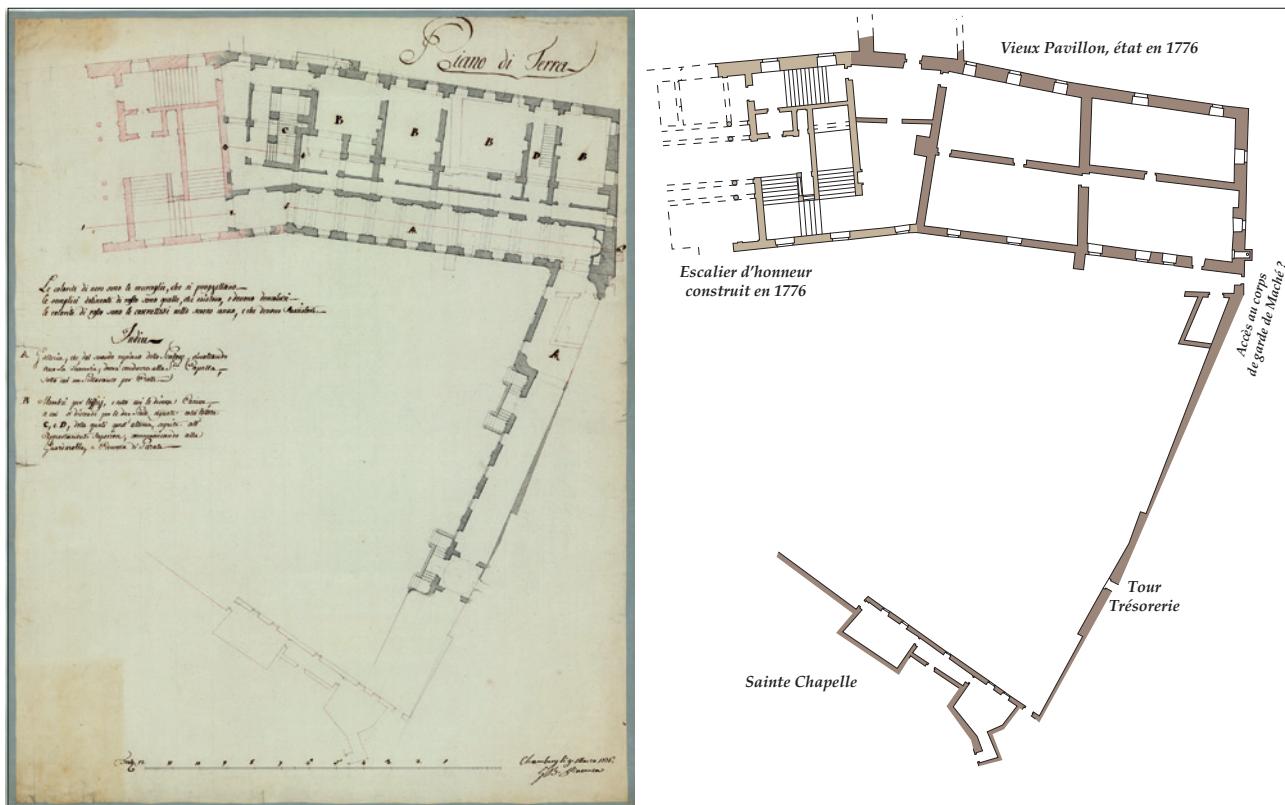


Fig. 14 : Plan restitué du Vieux Pavillon dans son état de 1775, d'après le projet d'aménagement. ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002924 ; DAO : L. D'Agostino.



Fig. 15 : État du château de Chambéry après l'incendie de 1798 par Joseph Mas-sotti. Musée savoisien.

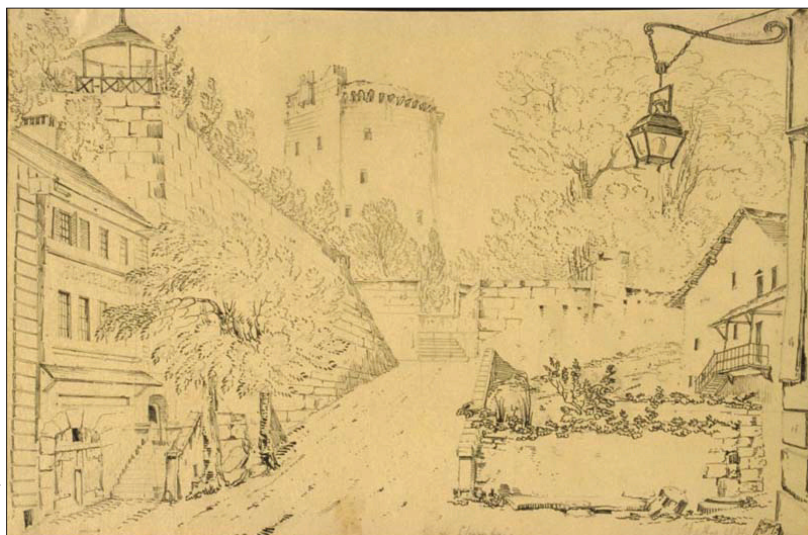


Fig. 16 : L'emplacement du Vieux Pavillon et la tour mi-ronde en 1821, par Jean-Claude Nattes. Musée savoisien.

du projet (**fig. 14**) : il montre clairement l'édifice de plan rectangulaire à deux murs de refend, le contrefort au milieu de la façade orientale et la probable latrine au nord ; le passage donnant sur la courtine de la ville et menant à la porte de Maché est lui aussi clairement indiqué. En revanche, un petit édicule non représenté sur les autres plans flanque la courtine et délimite le passage sur la courtine ; sa fonction reste indéterminée. Au terme des travaux, le Vieux Pavillon est donc relié aux appartements royaux pour former un corps de logis continu le long de la courtine ouest du château ; une galerie couverte est en outre construite le long de la courtine nord et permettait de rejoindre la Tour Trésorerie et la Saint-Chapelle. Tous ces édifices seront détruits lors de l'incendie de 1798.

De l'incendie, seule la représentation de la tour mi-ronde découronnée par Joseph Massotti après 1798³¹ (**fig. 15**) semble fiable. Enfin, sur un dessin à l'encre de John-Claude Nattes en 1821, une petite pergola a remplacé l'ancien Pavillon dans l'angle nord-ouest du château³² (**fig. 16**).

S'ils sont porteurs d'informations précieuses, aucun de ces documents ne représente les Salles basses du Vieux Pavillon. Il faut attendre 1882 pour les voir représentées sur le plan général du château levé par l'architecte du Département³³. Les vestiges du Vieux Pavillon ont disparu et les Salles basses possèdent le plan visible actuellement, à savoir deux salles disposées en L et desservies par deux volées droites d'escalier à l'est (**fig. 17**). Une vue de la façade nord du château avec le projet de restauration, daté de la même année³⁴ (**fig. 18**), montre le dispositif architectural encore conservé aujourd'hui. L'angle nord-est est caractérisé par un puissant glacis, tandis qu'il est plus faible entre la tour Trésorerie et les Salles basses ; la transition est marquée par un changement d'axe de la courtine nord. Deux contreforts dissymétriques encadrent un arc surmonté d'un oculus, tandis qu'une baie plus étroite est visible sous l'arc et semble bouchée en partie par le glacis. Un raccord biais est visible entre le changement d'axe de la courtine et le contrefort oriental. Plus à l'ouest, une baie en lancette couverte d'un arc trilobé s'ouvre à proximité du contrefort occidental. Dans le glacis, une ouverture rectangulaire semble enfin éclairer un niveau inférieur. Cette vue est en grande partie idéalisée, car le parement externe de cette partie de la courtine n'est plus observable en continu du fait de la présence de plusieurs bâtiments englobant une portion du glacis (**fig. 19**). À partir de ces différents éléments, dans sa maquette de 1928 (**fig. 20**), François de Lannoy de Bissy propose de restituer le Vieux Pavillon sous la forme d'un corps de logis rectangulaire de trois niveaux plus un niveau de caves, couvert par une chemin de ronde à mâchicoulis et une toiture à quatre pans. Sur la façade nord, il représente un grand contrefort montant sur la hauteur de l'édifice au centre, un deuxième contrefort plus bas au droit du passage menant à la porte de Maché par la courtine et une échauguette de deux niveaux à l'angle nord-ouest ; une bretèche prend place entre les deux contreforts au-dessus des baies des Salles basses.

2. ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI

2.1 PROBLÉMATIQUES ET MÉTHODOLOGIE

2.1.1 Problématiques

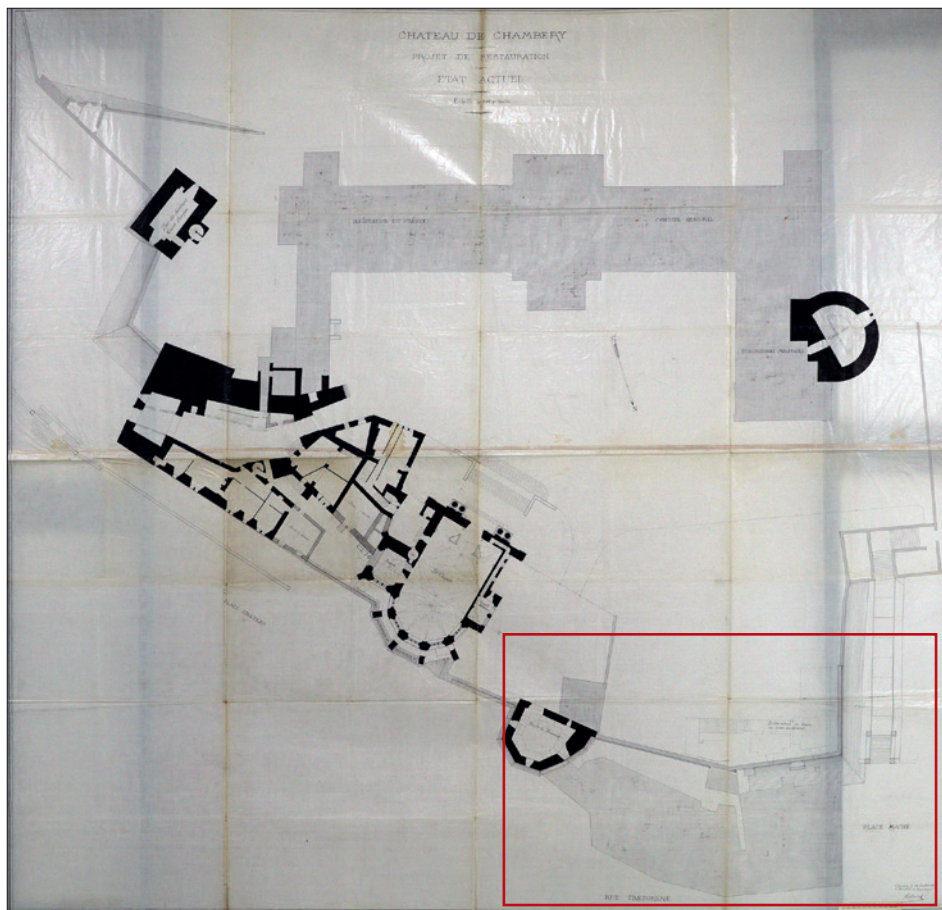
L'objectif de cette étude était de dépasser l'état actuel des connaissances, reposant sur une analyse des sources d'archives et de l'iconographie, en mettant en œuvre une étude archéologique du bâti conservé. La relation entre l'état de conservation actuel et les mentions anciennes est mal cernée et, de

31 Musée Savoisien.

32 Musée Savoisien ; publié dans Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 148.

33 Médiathèque du Patrimoine, n° 28793.

34 Médiathèque du Patrimoine.



Plan d'état des lieux de 1882

Extrait du plan de 1882 au niveau des Salles basses du Vieux Pavillon

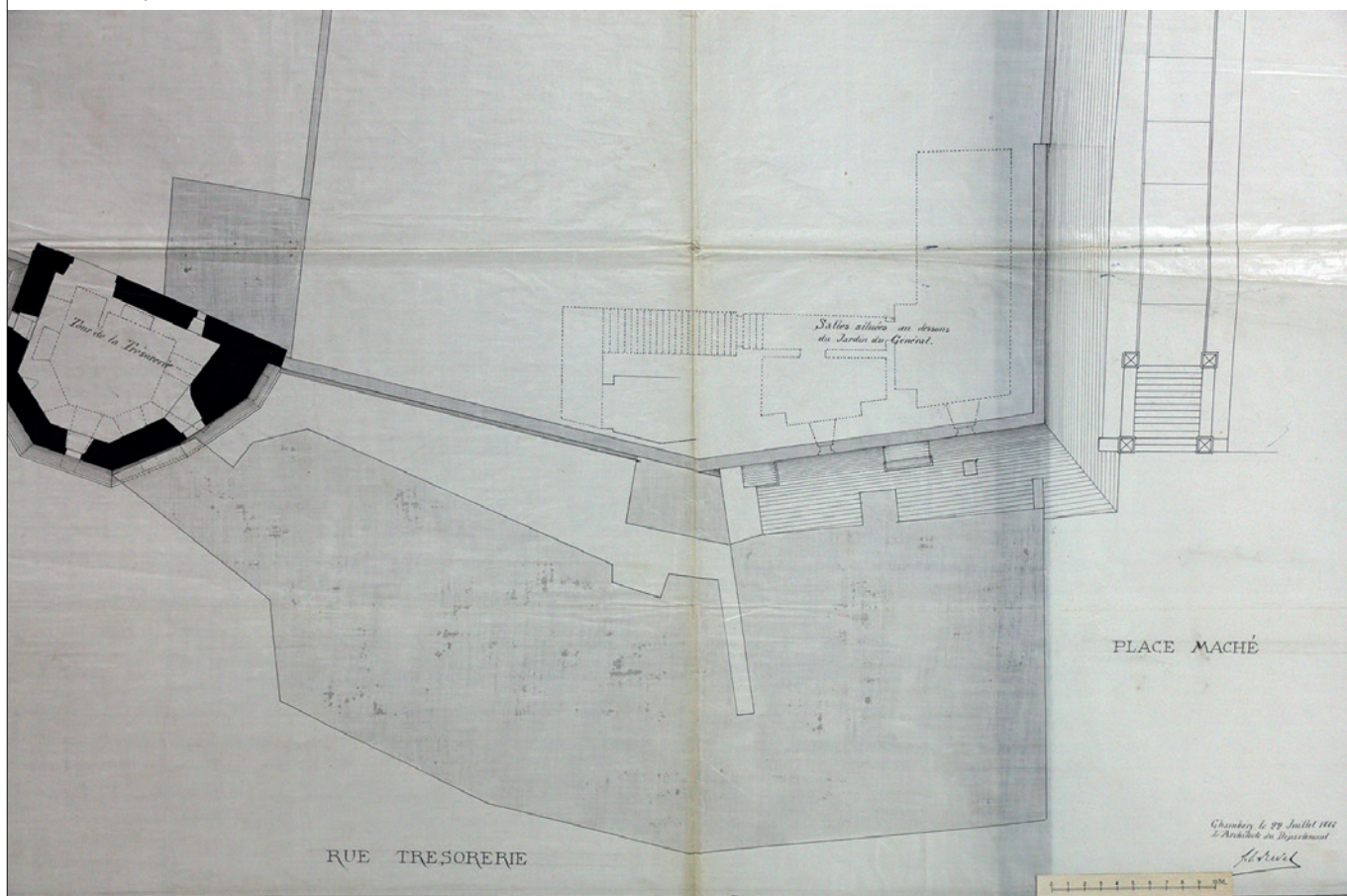
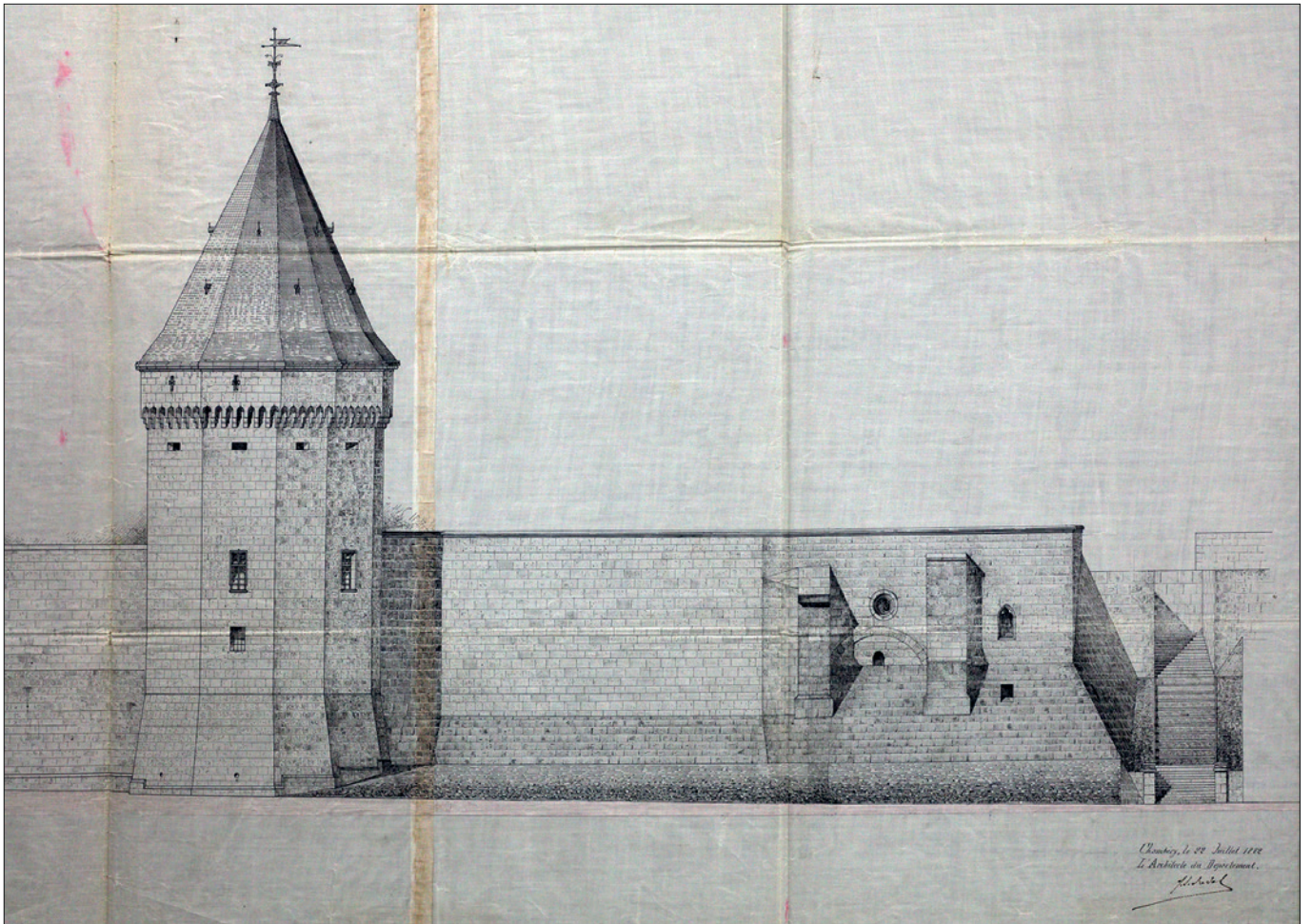
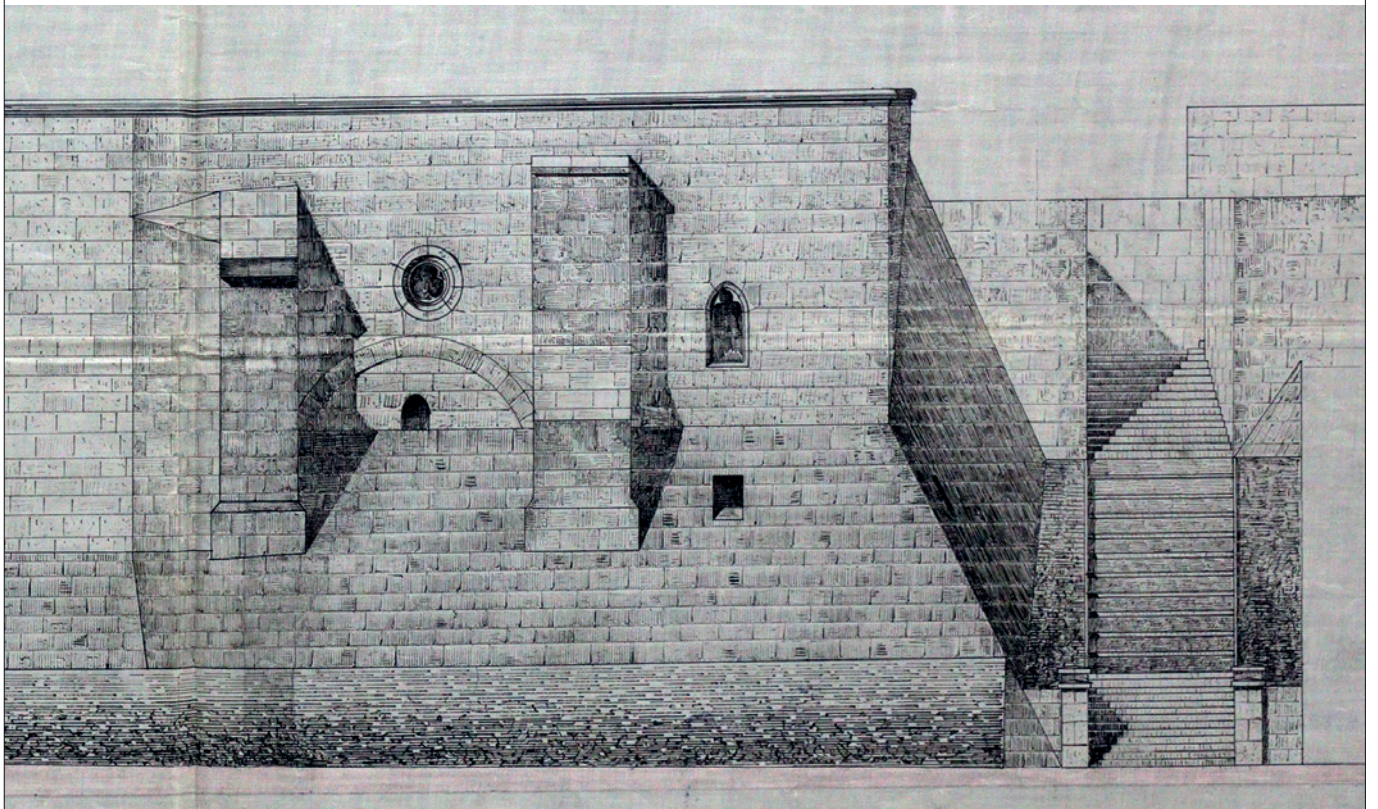


Fig. 17 : Plan du château et des Salles basses en 1882. Médiathèque du patrimoine, n° 28793.



Projet de restauration des façades nord du château, détail au niveau de la tour Trésorerie et des Salles basses



Détail de l'élévation au droit des Salles basses du Vieux Pavillon

Fig. 18 : Élévation nord du château de Chambéry en 1882. Médiathèque du Patrimoine.



Fig. 19 : L'angle nord-ouest de l'enceinte du château de Chambéry aujourd'hui et l'emplacement des Salles basses du Vieux Pavillon. Cliché : L. D'Agostino.

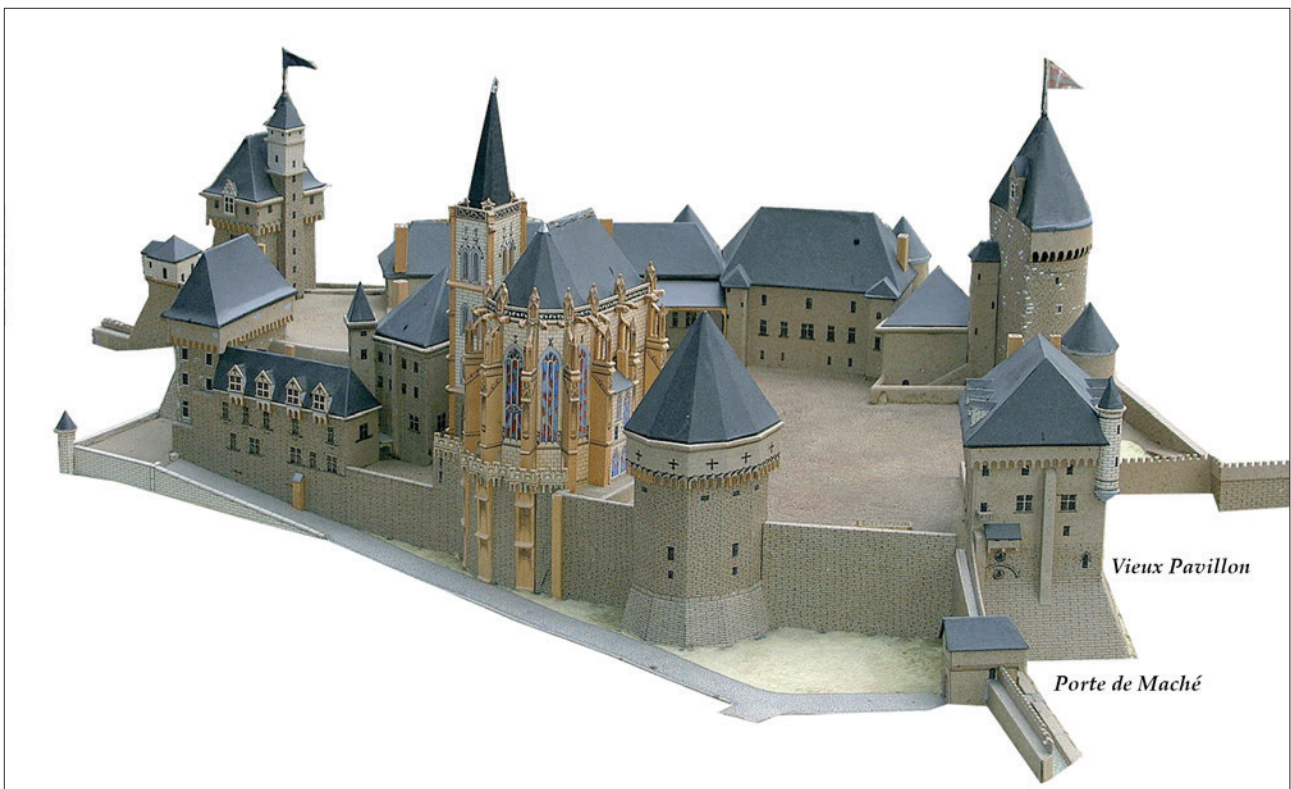


Fig. 20 : Restitution du Vieux Pavillon et de la porte de Maché sur la maquette de Lannoy de Bissy en 1928. Cliché : Juttet, Conseil départemental de Savoie.

fait, il est délicat d'interpréter les Salles basses en elles-mêmes, qui ne sont jamais mentionnées en tant que telles et dont aucune représentation n'existe avant le XIXe siècle. Seul le Pavillon ou Vieux Pavillon est mentionné et aucune trace physique tangible n'en est actuellement connue depuis sa démolition à la suite de l'incendie de 1798. Les Salles basses appartiennent-elles d'un point de vue architectural et structurel au bâtiment du Pavillon ? Comment s'intégraient-elles à son architecture, à ses circulations ? Représentent-elles en totalité ou en partie le plan de l'édifice qui prenait place en surface ? Quelles étaient leurs fonctions ? Comment ont-elles évolué dans le temps ? Enfin, la position des Salles basses dans un angle de l'enceinte du château comtal puis ducal pose un certain nombre de questions, en particulier le rôle de ce secteur dans la fortification et dans l'organisation de la défense du château, mais aussi la position exacte et la forme des circulations suggérées par les archives et les plans anciens entre l'angle nord-ouest de l'enceinte castrale et la courtine de la ville menant à la porte du Maché, toutes ces structures étant aujourd'hui noyées dans le tissu urbain du centre ancien de Chambéry et très partiellement connues et documentées. De fait, la connaissance des Salles basses du Vieux Pavillon ouvre des perspectives inédites pour la compréhension et la restitution de l'évolution du château des ducs de Savoie dans son ensemble, mais aussi de sa relation à la ville.

2.1.2 Méthodologie

Pour permettre l'étude, il était nécessaire dans un premier temps de produire une documentation graphique représentant l'architecture des Salles basses, mais aussi l'appareil des murs des zones les plus représentatives de la construction et de l'évolution de l'édifice.

Plusieurs relevés récents du château et de ce secteur en particulier existent et offrent chacun des éléments de lecture et d'interprétation variables et très divers. Des plans généraux au 1/100 des bâtiments de la Préfecture et du Conseil départemental de Savoie installés dans l'ancien château existent et représentent notamment l'esplanade et l'accès aux Salles basses avec l'altimétrie. Des plans de détail des Salles basses au 1/150 ont été réalisés pour le Conseil départemental par le cabinet Cadypso en 2012, mais ils ne représentent pas les parements externes des murs, ce qui ne permet pas de se faire une idée de la relation des salles basses avec l'enceinte du château et les glacis externes. En 2009, le cabinet de Jean-François Grange-Chavanis ACMH a réalisé une étude architecturale préalable du secteur de la tour Trésorerie et des Salles basses avec des relevés de masse en plan et en coupe au 1/200 qui offrent une lecture globale de l'articulation architecturale entre les Salles basses et la tour et suggèrent des éléments d'interprétation intéressants sur les niveaux de circulation anciens de ce secteur du château. En dernier lieu, fin 2014, un relevé lasergrammétrique des Salles basses a été commandé par le Service Patrimoine du Conseil départemental de la Savoie à Olivier Veissière ; seule l'acquisition brute des données sur le terrain a été réalisée, sans production de plans, coupes ou élévations.

Nous sommes donc repartis de ces différents documents pour produire des plans de détail par niveau et des coupes-élévations des Salles basses au 1/50, servant de support à l'analyse archéologique. La géométrie s'est appuyée sur les nuages de points issus de la lasergrammétrie. En complément, il était nécessaire de disposer d'une représentation détaillée des parements et nous avons donc réalisé un relevé photogrammétrique complémentaire. Les orthophotographies issues de la photogrammétrie ont donc été assemblées sur les coupes et élévations générales issues de la lasergrammétrie. Pour des raisons d'édition, les relevés sont présentés dans ce rapport au 1/100 pour les plans et au 1/75 pour les coupes-élévations.

L'analyse du bâti a cherché avant toute chose à caractériser la morphologie des vestiges, mais aussi leurs caractéristiques constructives (appareils, matériaux, mise en œuvre...) et chronologiques. Une attention particulière a donc été portée à l'établissement d'une chronologie relative fine entre les maçonneries et au sein même de chaque mur, parfois au détriment de l'enregistrement archéologique



Fig. 21 : Emplacement de l'escalier d'accès des Salles basses, le long de la courtine nord du château. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 22 : Première volée de l'escalier d'accès et portail fermant les Salles basses. Cliché : L. D'Agostino.



strict (numérotation des unités de construction par exemple, qui ne paraissait pas indispensable pour cette étude). Le travail sur le terrain a représenté 6 jours/homme, tandis que le traitement des données, la production des relevés, l'étude documentaire et la rédaction du rapport ont nécessité 9 jours/homme.

2.2 ARCHITECTURE GÉNÉRALE ET ÉTAT DE CONSERVATION

De nos jours, l'emplacement du Vieux Pavillon n'est plus perceptible dans la cour du château de Chambéry. Une butte partiellement gazonnée occupe la plus grande partie de l'angle nord-ouest de la cour ; une esplanade gravillonnée et plane forme le sol actuel au-dessus de l'emplacement des Salles basses (**planches 1 et 2**). Les Salles basses en elles-mêmes sont composées d'un escalier d'accès à deux volées droites et palier intermédiaire, de deux grandes salles voûtées disposées en L le long des anciennes courtines nord et ouest, et d'une petite cave voûtée en deuxième sous-sol au niveau de l'angle nord-ouest du château.

2.2.1 L'escalier

L'accès aux salles s'effectue par un escalier droit de 2,40 m de largeur et 8,60 m de longueur s'enfonçant à ciel ouvert dans le sous-sol en direction de l'est (**fig. 21**). Il s'ouvre le long de la courtine nord du château, à 17 m à l'est de l'angle nord-ouest de l'enceinte et 29 m à l'ouest de la tour Trésorerie. Il mène à un portail en pierre de taille de calcaire couvert d'un arc surbaissé mais sans décor ni moulure, actuellement fermé d'une grille de fer (**fig. 22**). Les murs d'échiffre sont constitués d'un *opus incertum* de blocs et moellons grossièrement équarris de calcaire ; les parements ont été rejointoyés au mortier de ciment et le liant d'origine ne peut être déterminé avec certitude sans sondage dans la maçonnerie. Les marches ont visiblement été restaurées et en grande partie remplacées lors de l'aménagement réalisé par l'architecte Edmond Brocard dans les années 1980, comme le suggère la taille industrielle et très lisse des dalles de pierre.

Le portail ouvre sur un palier intermédiaire de plan rectangulaire de 6,50 m par 2,40 m (**fig. 23**), voûté en berceau légèrement surbaissé ; la hauteur sous voûte atteint 2,48 m du côté sud. Les jonctions avec les escaliers sont assurées par le biais de voûtes d'arêtes en pénétration dans la voûte principale. Les murs sont là encore construits en *opus incertum* de blocs bruts et moellons grossièrement équarris de calcaire, tandis que la voûte est appareillée en moellons assez irréguliers. Les murs nord, est et sud sont chaînés entre eux, ce qui démontre la contemporanéité de l'ensemble. Un sondage réalisé dans les années 1980 à l'angle sud-est du palier a permis de mesurer l'épaisseur du mur sud à 1,25 m environ ; il vient simplement habiller une couche de sédiments et de blocs dont il est difficile en l'état d'estimer l'origine naturelle ou anthropique. Le sol est quant à lui constitué d'une calade de galets en grande partie couverte de terre (**fig. 24**).

Une seconde volée d'escalier droit, parallèle à la première mais orientée d'est en ouest et couverte d'une voûte en berceau surbaissé (**fig. 25**), mène à la porte d'accès aux Salles basses (**planche 6**). Cette volée mesure 8,40 m de longueur pour une largeur de 2,45 m. La construction est ici très différente et beaucoup plus soignée qu'au niveau de la première volée et du palier. L'ensemble est constitué d'un moyen appareil irrégulier de calcaire ; les moellons sont soigneusement équarris, pour les parements comme pour la voûte, même si leur face est dressée sommairement (**fig. 26**). Quelques cales sont visibles au niveau des joints assez larges aujourd'hui très creusés. La césure entre la construction des murs d'échiffre et celle de la voûte est très nette, mais les assemblages soignés ; les murs d'échiffre s'interrompent par des moellons taillés en coin et assemblés pour former un rampant qui accueille la naissance de la voûte appareillée. Les murs latéraux sont bâtis en partie sur les marches qui s'engagent



Fig. 23 : Palier intermédiaire de l'escalier d'accès aux Salles basses. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 24 : Sol en calade au niveau du palier intermédiaire. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 25 : Volée inférieure de l'escalier d'accès aux Salles basses. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 26 : Détail du parement du mur d'échiffre nord de l'escalier. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



dans les parements, sauf au sud où une tranchée a été creusée pour accueillir le réseau électrique assurant l'éclairage des salles.

En partie haute de la volée d'escalier inférieure, une césure très nette est visible dans la construction à la liaison avec le palier, dont les parements viennent s'appuyer sur ceux de l'escalier, qui s'interrompent par des chaînages nets (**fig. 27 et 28**). Deux autres irrégularités sont en outre observables à ce niveau : au sud, la première assise du mur du palier est en retrait des assises supérieures (**fig. 29**), ce qui suggère qu'une première structure existait en avant de la volée inférieure de l'escalier avant la construction du palier ; au nord, certains blocs du piédroit de l'escalier sont bûchés et une série de blocs en débord est visible à la base du parement du palier (**fig. 30**), semblant former une feuillure à l'extrémité orientale de la volée inférieure. Ces deux éléments démontrent que la partie inférieure de l'escalier est bien antérieure au palier et à la volée supérieure, mais aussi que le dispositif architectural d'origine de la volée inférieure se poursuivait au niveau du palier, probablement avec une porte fermant l'accès à l'escalier, comme le suggèrent les traces de feuillure en partie basse des deux côtés de l'escalier.

En partie basse de la volée inférieure, une porte en pierres de taille de calcaire marque l'accès aux Salles basses (**fig. 31**). Les murs de l'escalier viennent très nettement s'appuyer contre les parements de la porte, de part et d'autre de celle-ci (**fig. 32**). Même si les matériaux et le mode de construction de la porte et de l'escalier sont très semblables, les deux structures appartiennent à deux phases de chantier distinctes, si ce n'est deux époques de construction totalement différentes. La porte en elle-même, large de 1,50 m et haute de 2,50 m sous l'arc, pose question : en effet, malgré une apparence homogène, seuls les piédroits sont décorés d'un chanfrein, jusqu'à la naissance de l'arc surbaissé qui la couvre (**fig. 33**). Au niveau de l'ébrasement intérieur, la construction est elle aussi homogène et les assemblages soignés, les moellons étant taillés pour former à la fois les piédroits de la porte et le départ de l'ébrasement, avec un harpage systématique (**fig. 34**). En revanche, au niveau de l'arc, les traces de taille sont similaires, au pic et à la broche pour les faces de parement et au ciseau sur les arêtes, mais le décor est absent et l'arc présente une forme inesthétique par rapport à l'ensemble ; un bouchage en petits blocs est observable entre l'arc et l'arrière voussure (**fig. 35**), mais ce détail n'est pas très caractéristique car ce type de rattrapage est classique à cet emplacement du fait des difficultés d'assemblage des éléments architectoniques (arrière-voussure et arc de la porte). En revanche, il semble que le tracé surbaissé de l'arc ait été déterminé par le profil de la voûte de l'escalier, auquel il est parfaitement adapté. Faut-il envisager deux états de construction successifs, le premier caractérisé par la porte des Salles basses décorée d'un chanfrein et dont l'arc aurait affecté une morphologie différente, plus haute, de type arc brisé, et un deuxième état au moment de la construction de la volée d'escalier inférieure, dont la voûte en berceau surbaissé aurait nécessité la modification de l'arc de la porte, trop haut et rabaissé pour suivre le profil de la voûte de l'escalier ? Des prélèvements et des analyses de mortier en laboratoire seraient nécessaires pour vérifier cette hypothèse, mais ils nécessitent des sondages profonds dans les maçonneries, qui n'ont pas pu être réalisés dans le cadre de cette étude. Deux vantaux en bois fermaient à l'origine cette porte, qui possède sur ses ébrasements deux gonds en fer de chaque côté, soigneusement engagés dans les maçonneries (**fig. 36**). Un trou barrier large de 11 cm, haut de 13 cm et profond de 96 cm, est visible au milieu de la hauteur du tableau nord ; en revanche, aucun trou n'est visible dans le tableau sud. Au regard de la profondeur du trou qui recevait la barre de fermeture, très inférieure à la largeur totale de la porte qui atteint 1,50 m au niveau des piédroits, la barre devait s'engager dans un sabot intégré au vantail et non dans le deuxième tableau. Notons que le système de fermeture se situe du côté intérieur de la salle.

2.2.2 La salle orientale (R-1)

La porte donne accès à la première salle, du côté de l'Est (**planches 2, 6 et 7**). La salle orientale en elle-même présente le plan d'un parallélogramme dont l'orientation suit celle des courtines du château et



Fig. 27 : Césure entre la voûte du palier et celle de la volée inférieure de l'escalier. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 28 : Césure entre le piédroit nord de la volée inférieure de l'escalier et le mur ouest du palier intermédiaire. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 29 : Césure entre le mur sud de la volée inférieure de l'escalier et les murs périphériques du palier intermédiaire ; première assise du palier formant feuillure en retrait du parement. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.





Fig. 30 : Vestige de maçonnerie formant feuillure au débouché de la volée inférieure de l'escalier à la base du parement nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 31 : Porte d'accès aux Salles basses, en bas de l'escalier. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 32 : Absence de chaînage entre la porte d'accès aux Salles basses et le mur d'échiffre nord de l'escalier. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 33 : Partie haute de la porte, avec piédroits à chanfreins et arc surbaissé sans chanfrein. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 34 : Tableau nord de la porte. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 35 : Arrière-voussure et extrados de l'arc de la porte. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 36 : Détail du gond inférieur et du trou barrier sur le tableau nord de la porte d'accès aux Salles basses, témoins des anciens vantaux. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 37 : Vue générale de la salle orientale depuis la porte d'entrée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 38 : Vue générale du mur sud de la salle orientale depuis la porte d'entrée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.





Fig. 39 : Détail du mur sud de la salle orientale et du chaînage avec le mur ouest. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 40 : Détail de l'appareil du mur sud : blocs bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées et nombreuses cales. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 41 : Extrémité est du mur sud et contact avec le mur est de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



mesure 7,30 m de longueur est/ouest et 5,60 de largeur nord/sud. Elle est voûtée en berceau dans la longueur et sa hauteur actuelle sous voûte est de 5,90 m en moyenne (**fig. 1 et 37**). Une volée droite d'escalier permet de descendre depuis la porte d'accès dont le palier est situé à l'altitude de 278,80 m NGF, contre 277,40 m pour le sol actuel de la salle orientale, soit 1,40 m plus bas. À l'ouest, une grande arcade surbaissée reposant sur deux pilastres engagés dans les murs latéraux assure la circulation avec la salle occidentale, tandis que deux baies superposées sont aménagées dans le mur nord, la première sous deux grands arcs appareillés superposés, la seconde au-dessus en pénétration dans la voûte (**fig. 38**).

Le mur sud est complètement aveugle (**fig. 39**). Son parement montre une grande régularité jusqu'à la naissance de la voûte et une construction en blocs bruts ou éclatés, parfois en moellons grossièrement équarris de calcaire disposés en assises réglées ; de nombreuses cales assurent le réglage des assises (**fig. 40**). À l'angle sud-est de la salle, le chaînage du mur sud avec le mur oriental est mal assuré, probablement du fait de la présence de la porte dans le mur est qui constitue une contrainte architectonique forte (**fig. 41**). En revanche, à l'extrémité ouest du mur sud, le chaînage avec le mur séparant les deux salles est très régulier, ainsi que les assises qui se correspondent parfaitement sur les deux parements mais aussi au niveau du pilastre (**fig. 42**), assurant la contemporanéité du mur sud, du pilastre sud et du mur de séparation entre les deux salles avec sa grande arcade.

Le mur ouest est caractérisé en partie basse par la grande arcade qui ouvre complètement le passage entre les deux salles ; cet arc surbaissé construit en pierres de taille de calcaire repose à ses deux extrémités sur deux pilastres rectangulaires en calcaire engagés dans les murs latéraux. La transition entre l'arc et les pilastres est assurée par des impostes chanfreinées (**fig. 43**). Malgré une dissymétrie des impostes et des pilastres, la construction du parement oriental du mur au-dessus de l'arc est identique à celle du mur sud, en blocs bruts ou éclatés et moellons équarris disposés en assises réglées (**fig. 44**). Comme avec le mur sud, il est chaîné au mur nord à partir du pilastre.

Le mur nord, épais de 2,70 m, est plus complexe et scandé verticalement par deux grands arcs en pierre de taille de calcaire superposés et deux baies (**fig. 45**). L'arc supérieur est bandé sur toute la largeur du mur nord de la salle et repose à l'ouest sur le pilastre séparant les deux salles ; le premier voussoir est d'ailleurs taillé pour former à la fois le départ de la grande arcade du mur ouest et le départ de l'arc du mur nord (**fig. 46**), ce qui démontre la construction simultanée des deux arcs et de la partie supérieure des deux murs. À l'est, la retombée du grand arc nord est masquée par un tas de gravats, ce qui ne permet pas d'en observer en détail la structure (**fig. 47**). Ce grand arc soutient le parement supérieur du mur nord, en blocs bruts et moellons équarris de calcaire disposés en assises réglées qui suivent l'alignement de celles du mur ouest, ainsi que la naissance de la voûte en berceau qui couvre la salle. Une baie à ébrasement simple est aménagée à partir de l'extrados de l'arc et pénètre dans la voûte par une arrière-vousure surbaissée (**fig. 48**), tandis que sur le parement nord la baie présente la forme d'un oculus trilobé décoré d'un chanfrein sur tout son pourtour (**fig. 49**). En partie inférieure du mur nord, une importante maçonnerie soutenue par un second arc en plein cintre prend place en sous-œuvre à l'intérieur du grand arc, mais son parement est en retrait d'environ 9 cm par rapport au grand arc (**fig. 50**) et aucun chaînage n'est visible entre les deux parties du mur. L'arc inférieur ménage une niche large de 4,50 m et profonde de 0,90 m, dans laquelle est construite une baie à ébrasement simple et arrière-vousure surbaissée en calcaire dont le jour est large de 0,50 m et haut de 1 m et couvert d'un arc trilobé chanfreiné sur l'extérieur (**fig. 51**).

Les modes de construction de ces deux arcs superposés et des deux baies sont très similaires et emploient le calcaire blanc taillé au pic, à la broche et au ciseau sur les arêtes. Les décors des baies, à oculus trilobé en haut et jour rectangulaire à linteau trilobé en bas, tous les deux abaissés de chanfreins, sont également proches typologiquement et accusent une chronologie pouvant se placer entre le milieu du XIII^e siècle et le début du XV^e siècle ; néanmoins, l'emploi de calcaire dur comme pierre de taille semble récuser une datation antérieure au début du XIV^e siècle, mais ce point nécessiterait d'être précisé. En revanche, nous ne pouvons que constater que le grand arc supérieur a bien été bâti simultanément avec le mur ouest et probablement le mur oriental, même si le chaînage



Fig. 42 : Chaînage entre le pilastre sud et le mur sud de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 43 : Imposte chanfreinée du pilastre sud. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 44 : Détail du mur ouest et de la grande arcade séparant les deux salles et chaînage avec le mur nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 45 : Baies superposées du mur nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 46 : Pilastre et sommier accueillant les grandes arcades ouest et nord ; le pilastre est en partie noyé dans une maçonnerie postérieure. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 47 : Retombée de la grande arcade nord contre le mur oriental de la salle. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 49 : Oculus trilobé et grande arcade nord de la salle orientale sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 48 : Oculus trilobé à l'extrados de la grande arcade nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 50 : Deuxième arcade en sous-œuvre de la grande arcade nord et baie trilobée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 51 : Détail de la maçonnerie construite en sous-œuvre de la grande arcade nord sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 52 : Vue d'ensemble de l'emprise de la salle orientale sur la courtine nord du château, entre deux contreforts. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 54 : Murs de refend de la salle orientale.
Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 53 : Mur est de la salle orientale et
escalier droit ; détail de la voûte. Cliché :
E. Chauvin-Desfleurs.

est plus approximatif à ce niveau ; visible aussi bien sur le parement interne que sur le parement externe (**fig. 52**), cette grande arcade a selon toute vraisemblance été bâtie pour ménager un passage largement ouvert en partie inférieure de la courtine nord. Ce passage large de 7,30 m à l'intérieur, était plus étroit sur le parement externe et prenait place entre deux contreforts encore visibles actuellement et séparés de 6,50 m. Il était initialement surmonté de l'oculus trilobé, installé au-dessus de la clé de la grande arcade. La partie inférieure du mur a dans un second temps été bouchée et une deuxième arcature bâtie, ayant fonction de décharge au-dessus de la baie inférieure. Ce dispositif suggère l'existence, à cet endroit, d'une ancienne porte d'architecture monumentale encadrée de deux contreforts en calcaire. Le parement externe n'a pas pu être observé en détail du fait de problèmes d'accès aux propriétés privées jouxtant la courtine nord, limitant les conclusions possibles, mais ce dispositif est sans nul doute antérieur à la construction des glacis qui confortent la base de l'angle nord-ouest du château. La similitude des décors des baies du mur nord, toutes dans un style gothique, suggère en outre que cette grande porte a rapidement été bouchée, peut-être du fait de problèmes de stabilité ou de sécurité liée à cette circulation avec l'extérieur du château, quelques années ou dizaines d'années tout au plus séparant les deux états du mur ; nous reviendrons sur cette question.

La voûte en berceau est quant à elle bâtie en moellons grossièrement équarris de format assez allongé noyés dans un épais mortier de chaux (**fig. 53**). Elle prend naissance sur les murs sud et nord, au niveau d'une assise formant un très léger ressaut et marquée par un alignement de quatre trous de boulin de chaque côté, mesurant environ 10 cm de côté et de 10 à 34 cm de profondeur. Ces trous sont en général peu profonds et participaient au moment de la construction à la stabilisation des cintres en bois ayant servi à l'édification de la voûte ; dans le cas qui nous occupe, les cintres reposaient sur des poteaux montant depuis le sol et les boulins à la naissance de la voûte ne contribuaient qu'à éviter un mouvement latéral en cours de construction.

Enfin, la salle orientale est recoupée par deux murs en pierre délimitant des espaces internes visiblement postérieurs aux murs périphériques. Un premier mur vient en sous-œuvre au niveau de la grande arcade séparant les deux salles (**fig. 54**), tandis que le deuxième recoupe la salle orientale d'est en ouest en s'appuyant à l'est sur le piédroit nord de la grande porte d'accès à la salle. Ces deux maçonneries sont chaînées à leur jonction et sont donc contemporaines l'une de l'autre. Épais de 0,50 m, ces deux murs étaient à l'origine plus hauts qu'aujourd'hui et ont été arasés. Ils montaient vraisemblablement jusqu'en haut de la salle pour délimiter des espaces fermés ; deux portes assuraient les circulations. La première, large de 1,35 m, prenait place au milieu du mur est/ouest (**fig. 55**), comme en témoignent le seuil et les piédroits à feuillure en pierre de taille de calcaire. La seconde, sans doute identique à la première, était aménagée dans l'angle sud-ouest de la salle ; son seuil et son piédroit nord sont encore visibles, mais son piédroit sud appuyé sur le pilastre du mur sud a disparu (**fig. 56**). Deux petites salles de 7,30 m par 2,45 au sud et 7,30 m par 2,65 m au nord étaient ainsi délimitées ; dans la salle nord, un escalier droit mène à une cave au deuxième sous-sol (**fig. 57**).

2.2.3 La salle occidentale (R-1)

Depuis la salle orientale, la grande arcade ouest permet d'accéder à la salle occidentale (**planches 2, 3, 4 et 5**), qui présente un plan en parallélogramme d'orientation nord/sud de 15,25 m de longueur par 5,70 m de largeur. Son sol actuel en terre battue varie autour des altitudes 277,35 m à 277,40 m, comme la salle orientale. La salle est voûtée en berceau longitudinal et sa hauteur atteint 6,30 m. Elle est éclairée d'une seule baie en lancette à ébrasement simple ouverte dans le mur nord (**fig. 58**). Son arrière-voûture est en berceau surbaissé et la lancette est large de 0,73 m et haute de 2,39 m ; la baie est couverte d'un trilobe légèrement brisé, tandis que son ébrasement externe est chanfreiné (**fig. 59**).

Comme dans la salle orientale, la voûte en berceau est construite en moellons grossièrement équarris de calcaire de forme allongée noyés dans un épais mortier de chaux et sable. Un léger ressaut et des



Fig. 56 : Détail du piédroit nord et du seuil de la porte aménagée dans le refend ouest, en sous-œuvre de la grande arcade séparant les deux salles. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 55 : Détail de la porte au centre du mur de refend longitudinal. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 57 : Escalier d'accès à la cave du deuxième sous-sol. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 58 : La salle occidentale vue du sud et sa baie en lancette. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 59 : La baie en lancette de la salle occidentale vue du nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 60 : Chaînage d'angle des murs nord et ouest de la salle occidentale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

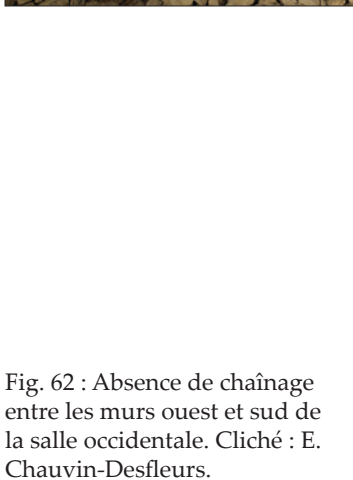


Fig. 62 : Absence de chaînage entre les murs ouest et sud de la salle occidentale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 61 : Détail du parement du mur ouest : blocs bruts ou grossièrement équarris de calcaire et de tuf, alternance d'une assise haute et deux à quatre assises basses. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 63 : Chaînage et correspondances d'assises entre les murs sud et est de la salle occidentale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

trous de boulin marquent la naissance de la voûte sur les deux murs est et ouest. Les trous de boulin sont assez grossièrement façonnés et écartés de 1,40 m en moyenne ; larges de 15 à 20 cm et hauts de 10 cm en moyenne, leur profondeur varie de 10 à 27 cm. Ils ont vraisemblablement servi à la stabilisation du cintre en bois utilisé pour la construction de la voûte, cintre dont la charge devait malgré tout être supportée par des poteaux montant de fond, les boulins étant vraisemblablement trop faibles pour supporter à eux seuls le poids de la voûte.

Malgré l'apparente homogénéité de cette salle, plusieurs observations peuvent être formulées quant à la chronologie de sa construction. En premier lieu, les murs ouest et nord utilisent dans les parements à la fois des blocs bruts ou grossièrement équarris de calcaire, mais aussi de tuf, matériau absent des autres maçonneries voisines. Dans ces deux murs et jusqu'à la naissance de la voûte, les blocs et moellons sont disposés en assises réglées, avec un chaînage net entre les deux parements au niveau de l'angle nord-ouest de la salle (**fig. 60**). Une alternance bien marquée entre deux à trois assises de 17 à 20 cm de hauteur et une assise en gros moellons de 30 cm de hauteur est observable au nord comme à l'ouest, mais pas sur les autres murs (**fig. 61**). En revanche, si elles sont différentes de celles des murs nord et ouest, les assises des murs sud et est, composées d'assises réglées de blocs bruts ou grossièrement équarris de calcaire, se correspondent entre elles et sont chaînées à l'angle sud-est de la salle (**fig. 62 et 63**). Sur le mur oriental, les assises de construction du pilastre sont elles aussi en correspondance avec celles du parement et aucune rupture n'est visible, suggérant leur contemporanéité (**fig. 64**). Sur le mur nord, autour de la baie en lancette, une reprise correspondant à la construction de la baie est bien observable également par le parement en moyen appareil de moellons soigneusement équarris à face dressée de calcaire, qui tranche avec le reste de l'appareil à assises réglées en calcaire et tuf (**fig. 65**). En partie haute du mur, la reconstruction du parement a fait disparaître un aménagement marqué par un alignement vertical de 4 moellons de tuf soigneusement équarris, qui peuvent correspondre au piédroit ouest d'une ancienne baie (**fig. 66**). Cette reprise en pierres de taille de calcaire englobe par ailleurs l'aménagement du pilastre en calcaire qui reçoit la grande arcade séparant les deux salles ; le parement en moyen appareil de calcaire encadrant la baie en lancette est parfaitement chaîné avec les assises du pilastre et du mur oriental. Néanmoins, quelques problèmes d'assemblage ont dû surgir au moment de la construction, comme le montre la voûte qui vient masquer en partie l'arrière-voûture de la lancette, sans que cet indice ne soit véritablement caractéristique d'une chronologie différente à notre sens, mais plutôt de problèmes constructifs.

Enfin, deux sondages réalisés dans les années 1980 par l'Architecte des Bâtiments de France de Savoie, Edmond Brocard, livre quelques informations complémentaires. La première concerne l'épaisseur du mur oriental, qui avoisine 0,80 m au niveau de l'angle sud-est de la salle ; le mur n'est parementé que sur sa face visible, tandis qu'il chemise des couches de sédiments et de blocs à l'arrière (**fig. 67**), sans que l'on puisse définir précisément leur origine anthropique ou naturelle à ce stade, mais qui évoque une formation détritique de type moraine. Un sondage au sol au niveau du pilastre sud montre en outre que le parement du pilastre se poursuit plus bas et que seule est observable sur au moins 1,10 m de profondeur une couche de remblai anthropique, formé de sédiments argilo-sableux bruns, de petits blocs inférieurs à 10 cm de côté et de nodules de mortier désagrégé (**fig. 68**).

2.2.4 La cave (R-2)

Le deuxième sous-sol est formé par une petite cave voûtée de 6,90 m de longueur est/ouest pour 4,90 m de largeur nord/sud, dont l'emplacement correspond à l'angle des courtines nord et ouest (**planches 2, 3, 4 et 5**).

L'accès à cette salle, que nous avons déjà mentionné, a lieu par un escalier droit situé dans la grande salle orientale. Le mur d'échiffre sud de cet escalier correspond au mur de refend qui recoupe la salle



Fig. 64 : Correspondance des assises entre le pilastre sud et le mur est de la salle occidentale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 65 : Reconstruction en moyen appareil de calcaire autour de la baie en lancette du mur nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 66 : Détail du vestige de piédroit ouest d'un ancien aménagement en tuf dans le mur nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 67 : Couche de sédiments et blocs à l'arrière du mur est de la salle occidentale (sondage années 1980). Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 68 : Couche uniforme de sédiments, petits blocs et nodules de mortier désagrégé visible en stratigraphie au droit du pilastre sud (sondage années 1980). Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 69 : Escalier et porte d'accès à la cave en deuxième sous-sol. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 70 : Vue générale de la cave depuis l'ouest.
Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 71 : Mur ouest de la cave, parement en blocs bruts ou grossièrement équarris de calcaire, assises réglées. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 72 : Murs sud et est de la cave, noyés dans le mortier. Cliché : L. D'Agostino.

orientale dans le sens est/ouest (**fig. 69**), tandis que la porte de la cave du deuxième sous-sol est aménagée dans le mur de refend construit en sous-œuvre de la grande arcade séparant les deux salles. Le mur d'échiffre nord de l'escalier est quant à lui situé environ 1,15 m en avant de la courtine nord. La porte en elle-même est construite en pierres de taille de calcaire et mesure 1,35 m de largeur et 1,93 m de hauteur ; dénuée de décor, une simple feuillure marque l'emplacement du vantail et un arc de décharge couvre son linteau droit qui évoque une construction utilitaire de la fin du XVIIIe ou du XIXe siècle.

La cave en elle-même est couverte d'une voûte en berceau surbaissé (**fig. 70**), avec une hauteur maximum de 2,25 m, tandis que le sol est en terre battue à la cote 274,50 m. Les murs périphériques montrent deux constructions différentes. Au nord et à l'ouest (**fig. 71**), correspondant aux courtines, les parements sont constitués d'assises réglées de blocs bruts et moellons grossièrement équarris de calcaire, avec quelques petits blocs et galets pour le réglage des assises ; les deux murs sont en outre chaînés sur les quelques assises visibles. Au sud et à l'est, les murs sont constitués d'un *opus incertum* noyé d'un enduit très couvrant à pierres vues (**fig. 72**) ; à la jonction entre le mur ouest et le mur sud, aucun chaînage n'est visible et les deux murs sud et est de la cave sont bien postérieurs aux courtines. Ce point est confirmé par la présence dans l'angle nord-est de la cave de la base du pilastre observé sur le mur nord à l'étage supérieur (**fig. 73**). À cet endroit, le pilastre vient clairement s'appuyer contre la courtine nord à sa base et lui est donc postérieur. Le pilastre est en revanche antérieur au mur est de la cave, qui s'appuie contre lui.

En outre, il est à noter que la partie basse du pilastre est assez grossière sur les trois premières assises (**fig. 74**), avant l'apparition d'un parement plus soigné à partir de la cote 275,47 m. Ce point semble indiquer que les trois premières assises correspondent aux fondations du pilastre, suggérant que le sol lié à sa construction se situait à une cote supérieure ou égale à 275,50 m. La fondation n'a sans doute été mise à nu qu'au moment de l'aménagement de la cave, qui semble être une excavation réalisée très tardivement dans l'histoire du château et contemporaine de l'édification des murs de refend dans la salle orientale.

La voûte concrète, noyée dans un abondant mortier, est quant à elle contemporaine de la construction des murs est et sud. Deux baies rectangulaires sont aménagées dans les murs nord et ouest. Toutes les deux sont percées dans les courtines, comme en témoignent les traces de reprise dans les parements environnants (**fig. 75 et 76**). En revanche, ces deux baies sont clairement antérieures à la construction des glacis nord et ouest, qui viennent soit masquer l'encadrement des baies au nord, soit la boucher en partie à l'ouest.

2.3 SYNTHÈSE

Les observations réalisées permettent de préciser largement la chronologie relative de l'aménagement des Salles basses, ainsi que leur relation aux courtines adjacentes du château. Cinq états successifs peuvent être restitués, même si certains points restent obscurs ou mal étayés (**planches 7 à 11**).

2.3.1 Etat 1 : construction des courtines (antérieur au début du XIVe siècle ?)

La première phase de construction identifiée est observée dans la salle occidentale et correspond sans véritable surprise aux courtines nord et ouest. Cet *Etat 1*, caractérisé par l'alternance d'une assise épaisse en gros blocs et moellons de calcaire et deux à quatre assises plus fines de blocs de calcaire et de tuf (**fig. 77**), est observable sur tout le parement du mur ouest sur 15 m de longueur nord/sud, l'angle nord-ouest et une partie du mur nord de la salle occidentale sur 5,50 m de longueur est/ouest.



Fig. 73 : Base du pilastre nord en appui sur le parement du mur nord et mur de la cave qui vient chemiser le pilastre. Cliché : L. D'Agostino.

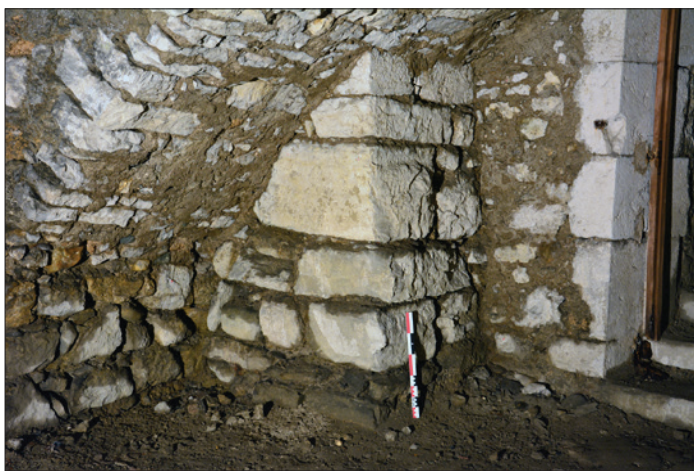


Fig. 74 : Détail du pilastre avec ressaut débordant à la troisième assise. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 75 : Soupirail percé dans le mur nord de la cave et contemporain de la voûte. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 76 : Soupirail percé dans le mur ouest de la cave ; le jour est bouché par le glacis construit sur sa face externe. Cliché : L. D'Agostino.



Un vestige de piédroit en tuf correspondant vraisemblablement à une ancienne ouverture ou à un aménagement intra mural (placard, latrines, cheminée...) est observable en partie haute du mur nord (**fig. 66**), sans qu'il soit possible d'associer les traces d'un niveau de sol à cette ouverture.

Dans la cave située au deuxième sous-sol (R-2), les parements des murs nord et ouest appartiennent sans doute à ce premier état, mais l'absence de tuf dans les parties basses pose question : s'agit-il de deux états différents ou cette variation trahit-elle un changement d'approvisionnement du chantier ou une différence architectonique (fondation en calcaire et parement avec alternance tuf/calcaire par exemple) ? À ce stade des recherches, aucun niveau de sol ne peut être associé à ces maçonneries.

Ces deux portions de courtines sont malgré tout les plus anciennes constructions du secteur et elles sont identifiées, au moins au nord, jusqu'à la cote supérieure de 283,72 m. D'un point de vue très général, à partir d'une observation succincte des modes de construction dans le château de Chambéry, il s'agit à notre connaissance de la seule occurrence de l'utilisation du tuf dans les parements et aucun autre vestige ne montre l'alternance caractéristique entre assises hautes et deux à quatre rangs d'assises plus fines. Du point de vue stratigraphique, ce mode de construction est manifestement antérieur aux constructions en moyen et grand appareil de calcaire, caractéristiques des édifices du Bas Moyen Âge au château de Chambéry. Il est très différent aussi des constructions en molasse observables dans l'aile nord-est par exemple et constitue vraisemblablement un marqueur chronologique qui sera à prendre en compte à l'avenir. En revanche, nous ne pouvons guère proposer de datation absolue pour ces courtines. Se fiant aux hypothèses jusqu'alors envisagées, ces structures appartiennent-elles à des constructions attestées au XIV^e siècle, comme cette fameuse « salle de l'Empereur » citée en 1365 mais mal localisée et dont les origines sont méconnues ? Rien ne le démontre clairement. À l'inverse, pour appartenir au château primitif, l'angle des courtines nord et ouest est sans doute trop loin de l'emplacement de la « poype » située à 140 m de là dans la partie sud-est des bâtiments de la Préfecture (**planche 1**). Dans son étude restée inédite, Philippe Raffaelli évoque malgré tout la possibilité de l'existence de deux mottes sur le site castral des XI^e-XII^e siècles, la première près de la tour du Carrefour, la seconde du côté de Maché³⁵ ; des courtines ou des bâtiments précoces pourraient avoir été bâtis dans ce secteur, mais sans certitude. Autre hypothèse, ces courtines peuvent tout à fait appartenir aux premiers agrandissements opérés au début du XIV^e siècle après l'achat du château par Amédée V de Savoie en 1295³⁶.

Il faudra approfondir les recherches sur l'ensemble du château pour espérer proposer des datations plus précises et fiables.

2.3.2 Etat 2 : aménagement des Salles basses (1315-1319 ?)

Le deuxième état identifié est marqué par une vaste campagne de construction qui a donné aux Salles basses une grande partie de leur architecture actuelle.

Dans la salle ouest, l'*État 2.1* est représenté par la destruction partielle et la reprise du parement du mur nord en moyen appareil de calcaire, qui a occasionné la disparition du parement initial sur le tiers oriental du mur (**fig. 77**). Sans que l'on ait pu réaliser d'observations approfondies sur le parement nord de la courtine, cette césure oblique est bien visible également sur le parement externe, depuis les parcelles voisines (**fig. 78**) : la partie centrale et inférieure du mur est marquée par des blocs relativement informes noyés dans un mortier beige, tandis que l'on identifie parfaitement la reprise oblique en moyen appareil de calcaire autour de la baie, dont les assises sont en parfaite correspondance avec celles du contrefort ouest et chaînées avec elles (**fig. 79**) ; le chaînage à l'angle des courtines nord et ouest semble également reconstruit en calcaire (**fig. 80**). La reprise du mur nord de la salle occidentale en moyen appareil de calcaire s'accompagne donc de l'aménagement de la baie en

35 Raffaelli 1999-2009, p. 3 : « le château vieux, XI^e – XIII^e siècle ».

36 AD Savoie, SA 15 ; Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 9-11.



Fig. 77 : Les courtines de l'État 1 dans la salle occidentale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs. DAO : L. D'Agostino.

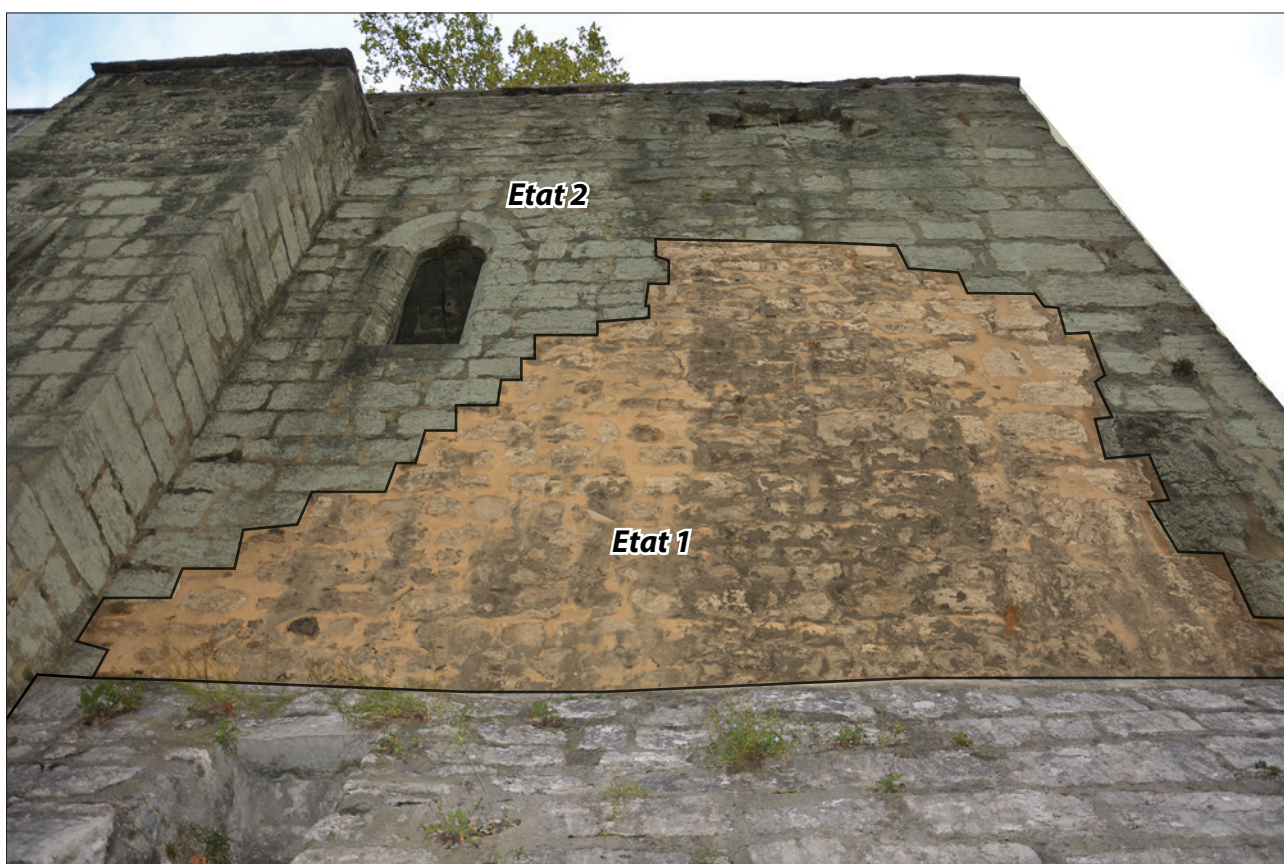


Fig. 78 : Les courtines de l'État 1 sur le parement nord et la reconstruction de l'État 2. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs. DAO : L. D'Agostino.



Fig. 79 : Les structures bâties dans les années 1310 sur le parement nord (contreforts, grande arcade et baies). Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 80 : Angle nord-ouest de l'enceinte castrale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

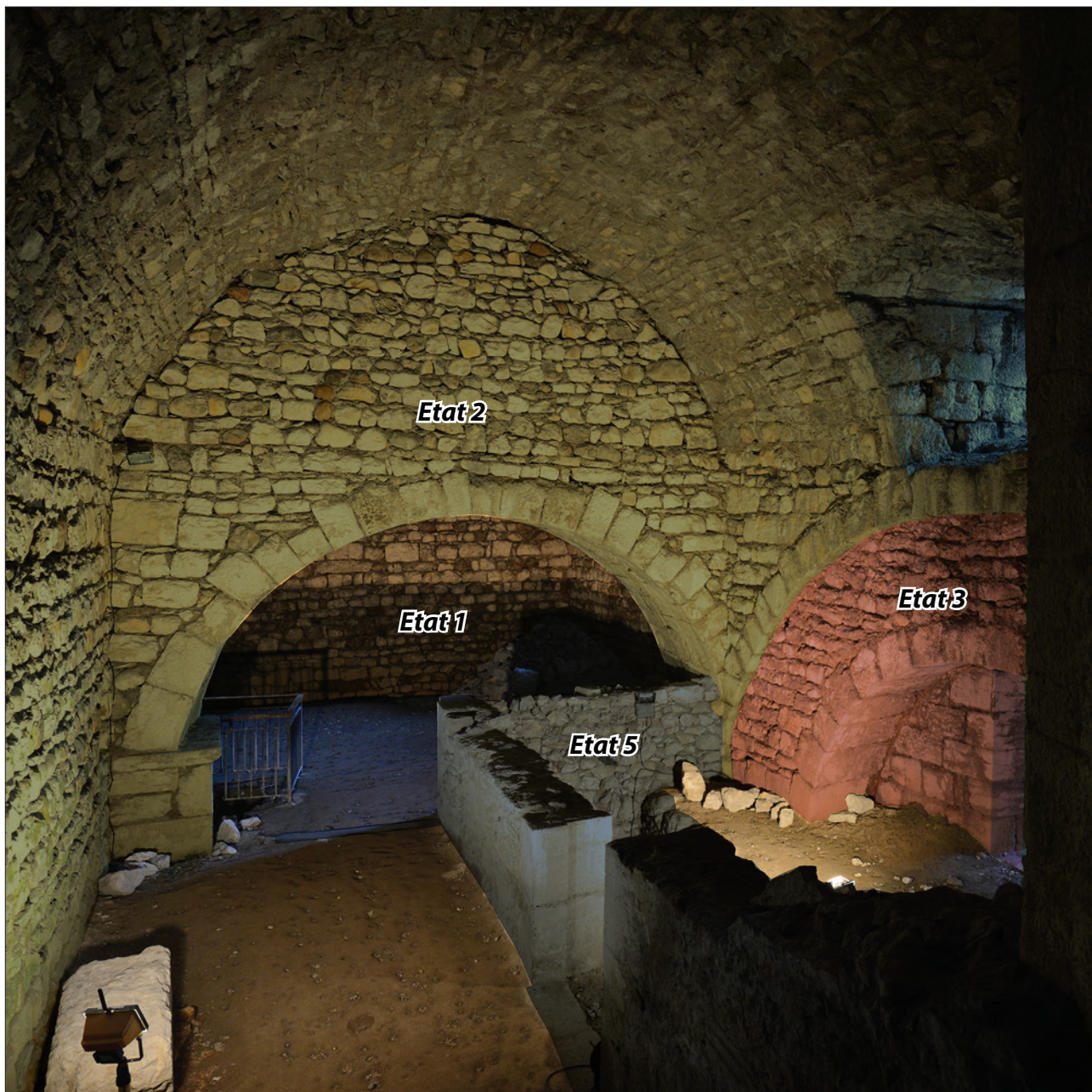


Fig. 81 : Les constructions des années 1310 dans la salle orientale (Etat 2 en vert). Cliché : E. Chauvin-Desfleurs. DAO : L. D'Agostino.

lancette, du pilastre nord et du contrefort extérieur nord.

À la jonction des deux salles, le pilastre nord supporte à la fois la retombée de la grande arcade aménagée dans le mur de séparation nord/sud et la grande arcade bandée entre les deux contreforts appuyant la courtine nord (**fig. 81**). Nous avons vu que le sommier des deux arcs était formé par une seule et même pierre de taille (**fig. 46**). Ces deux grandes arcades sont donc bâties lors d'une seule campagne, en même temps que les pilastres. Le pilastre sud est quant à lui contemporain du mur oriental de la salle ouest et du mur sud de la salle orientale, avec lesquels le pilastre est chaîné.

À l'ouest, la grande arcade ménageait un passage entre les deux salles et, à l'origine, le sol correspondant se trouvait probablement à une altitude voisine de 275,50 m, identifié dans la cave du deuxième sous-sol au niveau de la jonction entre la fondation et l'élévation du pilastre nord (**fig. 74**). Au nord, la deuxième grande arcade s'ouvrait en revanche dans la courtine et ménageait, nous l'avons vu, un passage large de 6,50 m environ entre les deux contreforts et 7,30 m au niveau du parement interne et haut d'environ 5 m, donnant directement à l'extérieur de l'enceinte du château. La visibilité de l'arc aussi bien sur le parement externe que sur le parement interne et l'absence de chaînage des maçonneries construites en sous-œuvre de cette grande arcade ne laisse pas de doute quant à sa fonction ; il s'agit bien d'ouvrir largement le mur vers l'extérieur.

Cette grande phase de travaux est enfin représentée par le mur sud de la salle ouest, qui est chaîné avec son mur oriental dont nous avons vu qu'il était contemporain du pilastre sud et, au-delà, du mur sud de la salle orientale. En revanche, le mur sud de la salle ouest vient s'appuyer sur son mur ouest et lui est bien postérieur. Dans la salle orientale, les chaînages avec le mur est qui accueille la porte sont moins nets dans l'angle sud-est, mais ils sont bien présents avec le mur nord au-dessus de la grande arcade nord. Les voûtes sont enfin parfaitement contemporaines de cet ensemble de maçonneries auxquelles elles s'insèrent bien, à l'exception des murs nord et ouest de la salle occidentale, dont nous avons vu qu'il sont plus anciens et ont été modifiés par cet aménagement.

Cette campagne de construction a donc mis à profit la courtine ouest et une partie de la courtine nord existant auparavant. L'ancienne courtine nord a été partiellement détruite entre 2,60 m et 5,70 m à l'est de l'angle interne des courtines pour permettre la construction d'une baie en lancette éclairant la salle ouest et de deux contreforts encadrant une grande arcade surmontée d'un oculus trilobé éclairant la salle est. Les deux salles sont aménagées conjointement, aboutissant à un plan en L relié par la grande arcade reposant sur les pilastres rectangulaires à impostes chanfreinées. Les deux salles sont voûtées en plein cintre, la liaison entre les deux voûtes étant assurée, là encore, par la grande arcade.

Bien que nous n'ayons pas eu la possibilité d'explorer en détail les sources d'archives dans le cadre de cette étude, plusieurs extraits des comptes de la châtellenie de Chambéry attirent l'attention et pourraient éclairer la construction et la datation des Salles basses. À la suite de l'acquisition du château, Amédée V fait entamer d'importants travaux sous la conduite de Jean de Saint-Oyen entre 1297 et 1319. Durant cette période où la guerre delphino-savoyarde est très active, les fortifications du château sont entièrement revues et améliorées, Chambéry étant un verrou à la jonction des routes de Grenoble au sud, de Genève au nord et du Bugey et Lyon au nord-ouest. Les premiers travaux portent sur le « gros mur » du côté de la ville, dès 1298-1300, puis sur la cuisine et les parties résidentielles (grande salle, chambres...) et la grande porte bâtie en 1303-1305. La poype, qui formait vraisemblablement l'essentiel du château primitif de Berlion, est entièrement rénovée et son environnement remodelé et fortifié entre 1308 et 1312³⁷. À partir de 1314-1315 sont entamés de gros travaux de construction de la grande salle du château, mal localisée. C'est à cette occasion, en 1315-1316, qu'apparaît la première mention d'une « *crota* », qui désigne une salle voûtée, une « grotte » ou une cave, dont l'importance doit être suffisante pour qu'elle soit toujours désignée par ce nom. À cette période sont réalisées en même temps les fondations des piliers de la grande salle (*magna sala*) et les fondations de la « *Crote* »³⁸. L'année suivante, 2159 journées de maçons sont payées pour des travaux à

37 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 7-12.

38 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 13-14 ; « *libravit Johanni de Sancto Eugendo, pro 260 vaissellis calcis... pro*

la grande salle, mais aussi pour « faire un mur du côté de la ville [donc au nord du château] jouxtant la « Crote » / salle voûtée, les piles et les fenêtres par lesquelles la salle voûtée est éclairée ; ce même mur est édifié sur un mur antérieur du côté de l'entrée de ladite salle voûtée jusqu'aux voussures des portes d'entrée de la dite salle voûtée et desdites fenêtres... »³⁹. En 1316-1317 à nouveau, Jean de Salins, maçon, est payé « pour élever les murs de la « Crote » du côté de la ville et à l'entrée de la dite salle voûtée au-dessus du mur prédit »⁴⁰, mais aussi pour « araser deux grands emfans (environ 40 cm) de la grande salle jusqu'à la chambre neuve du seigneur qui doit être faite au-dessus de la salle voûtée jusqu'à la cuisine et de même élevée jusqu'à l'entablement du toit qui a été fait sur la dite grande salle »⁴¹. L'année suivante les travaux se poursuivent, toujours sous la direction de Jean de Salins, qui est rémunéré « pour le mur fait dans la chambre neuve du seigneur à côté de la grande salle neuve depuis la porte de la dite chambre jusqu'à l'angle du mur d'enceinte derrière le château de la hauteur desdites enceintes qui sont à côté de la maison et chasement de Guillaume des Clefs autrefois, c'est-à-dire sur la voûte de la salle voûtée du seigneur »⁴². Ces différents comptes retracent ainsi avec quelques détails la construction d'une salle voûtée jouxtant les courtines du château du côté de la ville, près d'un angle de l'enceinte ; au-dessus de cette salle est bâtie la chambre neuve du seigneur, contiguë à la grande salle neuve, bâtiments que les travaux de Christian Guilleré tendent à placer le long de l'enceinte ouest (fig. 3). Cette construction neuve et réalisée en quelques années se situe à l'emplacement de murs plus anciens, dont la fonction n'est pas définie mais qui ont pu appartenir à une maison noble (une maison ayant appartenu à Guillaume des Clefs est mentionnée). En revanche, outre le qualificatif de « crota », salle voûtée et généralement souterraine, la mention des piles et des fenêtres qui éclairent cette salle sont cohérentes avec l'architecture observée ; bien que ces quelques extraits de textes doivent être interprétés avec prudence, il est tentant de voir là la description de la construction des Salles basses entre 1315 et 1318. Il faut malgré tout rester circonspect car Bernard Demotz signale l'utilisation de ce terme « crota » qu'il traduit comme « crypte pour conserver les archives » au X^{IV}e siècle⁴³ ; en 1335-1336, en effet des dépenses sont réalisées pour construire du mobilier dans la salle voûtée faite à neuf pour garder les comptes du seigneur⁴⁴.

Néanmoins, la première hypothèse semble encore renforcée avec la construction, en 1317-1318 (*Etat 2.2*), « d'un escalier de pierre bonne et ornée au ciseau, fait à neuf à partir de la porte de la « crote » sous la nouvelle chambre seigneuriale montant au-dessus jusqu'au niveau de terre de la cour du

pieysonibus pilorum magne sale et pieysonibus crotarum... 29 £ 6 s 8 d » (AST/SR/16/TGS/n° 4/ 15 juillet 1315 au 30 septembre 1316).

39 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 14-15 : « 2159 *lathomorum operantium in hedificiis castri Chamb. vid in faciendo murum a parte vi[ll]e iuxta crotam, pilas et fenestras per quas illuminatur crota et ipsum murum levando unacum muro anteriori a parte introitus dicte crote usque ad voczuras hostiis introitus dicte crote et dictarum fenestrarum... » (AST/SR/16/TGS/n° 5/ 1^{er} octobre 1316 au 9 juin 1317).*

40 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 15 : « *Libravit Johanni de Salino, lathomo, pro levandis muris crotarum a parte vie et a parte introitus dicte crote desuper muros predictos qui facti fuerant ad jaronatas domini usque ad altitudine altioris... 35 £ vien » (AST/SR/16/TGS/n° 5/ 1^{er} octobre 1316 au 9 juin 1317).*

41 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p.15 : « *Libravit eidem Johanni de Salino pro arasandis 2 espondis maioribus aule magne domini a camera domini nova que f... [fieri ?] debet supra crotas usque ad coquinam et ipsius levandis usque ad tablamentum tecti quod fit supra dictam aulam sibi datis in tachiam et dantur pro arasando muro predicto a parte castri 22 £ et pro alia pariete dicti muri a parte posteriori exceptis falsis turribus, 28 £ vien 50 £ vien curs » ; (AST/SR/16/TGS/n° 5/ 1^{er} octobre 1316 au 9 juin 1317).*

42 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 16 : « *Libravit Johanni de Salino, lathomo pro muro facto in camera domini nova iuxta magnam aulam novam ab hostio dicte camere usque ad angulare muri clausurarum castri retro de altitudine dictarum clausurarum que sunt iuxta domum et casale Guillermi de Cletis quondam, videlicet a votis supra crotam domini... 110 £ vien curs. » ; (AST/SR/16/TGS/n° 6/9 juin 1317 au 30 novembre 1318).*

43 Demotz 1987, p. 48

44 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 140 : « *libr. JOHANNI ARMEATORI in exhonerationem illorum... pro ferramentis hostii, fenestre, armayriorum crote noviter facte pro computis domini ibidem custodiendis... 15s gr tur. libr HUG. carpentatori pro postibus et paugnis emptis... et implicatis in dicta crota, ultra aliam fustam domini... 8s 7d gross tur. libravit eidem HUG. in exhonerationem stipendorum suorum et aliorum carpentator. qui armyria et alia hedificia dicet crote fecerunt.... 26s 11d gross. tur. » ; AST/SR/16/TGS/no11/03-11-1335-03-12-1336.*

château d'une toise de largeur et d'un mur fait des deux côtés desdits escaliers et une voûte (*crota*) de pierres de bonne taille au ciseau et ornée faite au-dessus dudit escalier »⁴⁵. Nous avons évoqué l'absence d'assemblage entre la porte orientale des Salles basses et la volée inférieure de l'escalier d'accès, qui peut tout à fait correspondre à cette description ; cette dissociation stratigraphique peut être expliquée par les quelques mois qui séparent la construction des Salles basses en elles-mêmes et celle de l'escalier. En revanche, elle n'explique pas l'absence de chanfrein sur l'arc de la porte, chanfrein présent sur les piédroits, à moins que l'arrêt de la construction et le changement de maçon (Guionnet Fabre pour cette dernière phase de travaux et non Jean de Salins) n'aient occasionné cette modification architecturale. Bien qu'elle reste encore une fois hypothétique, l'identification de cette mention avec la construction de la volée inférieure de l'escalier des Salles basses suggère que la cour du château se trouvait autour de la cote 282,40 m, correspondant à l'actuel palier intermédiaire. La même année, les travaux semblent s'achever avec des terrassements à l'intérieur de la salle voûtée, « pour égaliser la terre dans la salle voûtée du seigneur et apporter cette terre à l'extérieur »⁴⁶.

Une dernière mention dans le compte de 1318-1319, plus douteuse car elle n'est pas directement rattachée à la « *crota* », concerne toutefois la construction de « deux piles de maçonnerie hors du parement en pierres de taille fait de nouveau dans l'enceinte du château de Chambéry du côté de la ville par la main de maître Jean de Saint-Oyen... sans la couverture des piles au-dessus pour faire des tours ou des tourelles... 10 £ viennoises ; pour 6 toises 6 pieds de gros mur d'enceinte du dit château faits à l'entour des dites piles parce qu'autrement le gros mur ne pouvait être élevé ni ne pourrait être élevé correctement (4£ 10 sols)...30 £ 12 sols...15 £ 12 sols viennois ; pour 26 toises de mur faites de même à la main par Bestie, maçon pour la dite enceinte faite près des dites piles (4 £ 10 sols)...30 £ 12 sols...117 £ viennoises de cours ; plus 22 toises de mur d'enceinte du côté de la chambre neuve seigneuriale [faites] à la main par Guionnet, maçon ; et les dits Guionnet et Bestie niveler le mur de la dite enceinte excepté dans le court intervalle au flanc des dites deux piles où rien ne doit être maçonné 99 £ viennoises de cours »⁴⁷. Faut-il voir là la mention de la construction des deux contreforts extérieurs des Salles basses, en complément de l'édification des piles intérieures et des baies en 1316-1317 ? La portion de mur où rien ne doit être construit au droit des deux piles correspond-elle à l'ouverture observée entre les contreforts ? La localisation du côté de la ville indique bien la courtine nord, mais d'autres contreforts sont visibles notamment au niveau de la Sainte-Chapelle ; il faudrait une meilleure connaissance de ce secteur pour écarter cette autre hypothèse, mais le nombre de contreforts ne correspond pas et les traces de leur construction existent dans les archives à partir de 1408. Cette mention confirmerait en outre l'existence d'un système de défense en encorbellement au-

45 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 18 : « *in uno scalario de ruppe bene et ornate ciso, faciendo de novo ab hostio crote subtus cameram novam domini ascendendo superius paulatine usque ad livellum terre platee castri, de 1 taysia rapinali in latum et muro faciendo ab utraque latere dicti scalarii et crota de lapidibus ruppis bene cisis et ornate facienda desuper ipsum scalarium datis in tachiam Guioneto Fabri, lathomo... 140 £ vien curs* » ; (AST/SR/16/TGS/n° 6/ 9 juin 1317 au 30 novembre 1318).

46 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 18 : « *in stipendiis 979 tam terralyonum quam aliorum operariorum facientium pieysones glaciamentum poypie castri et reducentium terram iuxta dictas pieysones et portantium terram supra dictum glaciamentum circumcirca poypiam et equanentium terram in crota domini et ipsa terra exterius apportantium.... 65 £ 2 s 8 d vien ; in extrahenda terra de dicta maiori aula et aplananda usque ad rasum unius paline subtus bassas pilariorum, dat. in tachiam magistro Johannis de Lorengio... 45 £ vien* » ; (AST/SR/16/TGS/n° 6/ 9 juin 1317 au 30 novembre 1318).

47 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 20 : « *Op. Chamb. in maczoneria : in duabus pilis de muro ex lapidibus ruppis visis factis de novo in clausuris castri Chamb. a parte ville per manum magistri Johanni de Sancto Eugendo...ne ipsas pilas platellaret desuper pro turribus faciendis sive tornellis ibidem...100 £ vien ; in 6 teysiis 6 pedum grossi muri clausuram dicit castri factis circa dictas pilas quia aliter non poterant bene levari ni levaret grossus murus (4 £ 10 s)... 30 £ 12 s...15 £ 12 s vien ; in 26 teysis muri factis ibidem per manum Bestie, lathomi in dictis clausuris prope dictas pilas (4£ 10 s), 117 £ vien curs ; + 22 teys. muri earundem clausurarum a parte camere nove domini per manum Guioneti, lathomi...et debent dictus Guionetus et Bestie equare murum dictarum clausurarum excepto inquantum positant in latum dicte due pile ubi nihil debet murare [i ?] 99 £ vien curs.* » ; (AST/16/TGS/n° 7/ 30 novembre 1318 au 15 septembre 1319).



Fig. 82 : Vestiges de la courtine ouest de l'enceinte urbaine au droit de la courtine nord du château. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 83 : Chemisage du contrefort oriental par la courtine ouest de la ville au droit de la courtine nord du château. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

dessus de ce passage, sous la forme de deux tourelles sur contreforts encadrant un portail. Pourtant, comment expliquer le décalage de deux ans entre ces deux éléments situés de part et d'autre d'un même mur et contribuant à l'édification du même édifice ? Si une interruption provisoire du chantier et la mise en attente de certains parements n'est pas exclue, le montage des voûtes et des arcs en l'absence des contreforts extérieurs paraît très improbable. Néanmoins, la comptabilité peut différer légèrement des actions réellement réalisées sur le terrain et un retour au texte original ne serait pas superflu pour vérifier la mention avec un nouveau regard.

Si ces éléments de datation sont plausibles mais encore mal assurés, comment interpréter ce dispositif sur lequel les textes restent peu disert ? Il faut prendre un peu de recul pour envisager les interprétations possibles. En effet, l'emplacement des Salles basses et l'angle nord-ouest de l'enceinte du château sont situés à quelques dizaines de mètres au sud de la porte de Maché, la porte la plus occidentale de la ville. D'après les plans du château et de la ville au XVIII^e siècle, nommés « plans des canaux », nous avons vu que la porte de Maché était aménagée dans un bâtiment en forme de tour rectangulaire, avec un passage voûté dans l'axe de la rue longeant la courtine nord du château⁴⁸ (**fig. 6, 7 et 8**). À l'époque à laquelle ces plans sont dressés, un îlot bâti se développe déjà le long du rempart du château entre la porte de Maché et la tour Trésorerie. Deux bras de l'Albanne, dont le cours traversait la ville sous la forme de plusieurs canaux, se rejoignaient de part et d'autre de la porte de Maché pour s'écouler ensuite dans le faubourg. Un passage dans la courtine du château immédiatement à l'est du vieux pavillon est représenté sur les plans et donnait accès à un escalier aménagé au sommet de la courtine de la ville par lequel il était possible d'accéder au corps de garde de Maché. Un mur encore visible aujourd'hui, servant de limite de propriété au droit du contrefort oriental (**fig. 82**), correspond très clairement à la position de l'enceinte de la ville (**planches 12 et 13**). En superposant le plan actuel du château et des Salles basses, mais aussi le plan d'état des lieux du Vieux Pavillon en 1775 (**fig. 14, planche 13**), il apparaît que la salle occidentale correspond au quart nord-ouest du rez-de-chaussée du Pavillon, tandis que la salle orientale ne représente que la moitié du quart nord-est du rez-de-chaussée du Pavillon. L'accès actuel aux Salles basses se trouve en revanche en dehors de l'emprise du rez-de-chaussée du Pavillon, mais correspond à un petit édicule rectangulaire représenté sur le plan de 1775 le long de la courtine nord. Entre le Pavillon et cet édicule, le plan de 1775 montre en outre une porte ouverte dans la courtine nord, dont l'emplacement correspond exactement à celle du supposé mur de la ville, confirmant sans équivoque son identification, ainsi que l'hypothèse d'une circulation entre l'esplanade du château et la porte de Maché par le chemin de ronde de l'enceinte urbaine.

En revanche, il apparaît que la courtine de la ville, telle que nous avons pu l'observer, vient partiellement chemiser le contrefort oriental qui encadre la grande ouverture aménagée dans la salle est (**fig. 83**) ; elle lui est donc postérieure. De fait, nous ne connaissons presque rien de la structure et de l'évolution de l'enceinte urbaine de Chambéry dans ce secteur et de plus amples recherches seraient nécessaires. Mais il est très net que, au moment de l'aménagement des Salles basses et de cette imposante ouverture dans la salle orientale, l'ouverture donnait non seulement en dehors de l'enceinte du château, mais également en dehors de l'enceinte urbaine. En revanche, la dénivellation entre le niveau de sol supposé de l'ouverture (vers 275,50 m) et le niveau actuel de la rue (269,80 m environ) atteint presque 6 m. Au Moyen Âge, elle devait être encore plus importante jusqu'au cours de l'Albanne. Nous ne pouvons donc vraisemblablement pas envisager une réelle circulation par ce passage entre le château et la rue. Cette circulation aurait nécessité un escalier important et sans doute monumental au regard de la taille de l'ouverture (6,30 m de largeur et vraisemblablement autour de 7 m de hauteur), mais aurait surtout introduit une réelle faille dans la défense du château. Cette circulation aurait dans tous les cas été défendue de manière très active et, dans ce cas, comment comprendre le sens de la porte d'accès principale aménagée dans le mur oriental, qui se verrouillait du côté de l'intérieur des salles et non du côté de la cour du château ? Elle ne servait à rien dans la défense du château. Peut-on dès lors envisager que cette imposant ouverture ait eu pour vocation

48 AD Savoie, 1FiC118 et 1FiC120.



Fig. 84 : La tour Trésorerie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 85 : Les glacis de la tour Trésorerie et de la courtine nord entre la tour et la Sainte-Chapelle. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

l'acheminement de matériaux ou de marchandises dans le château, par l'intermédiaire d'un système de levage (grue mobile par exemple ou potence) permettant de s'affranchir de la dénivellation avec le sol extérieur ? La présence d'un bras de l'Albanne à proximité a pu favoriser ce projet, permettant à la fois de renforcer la défense de ce secteur tout en autorisant l'approche d'embarcations à proximité de ce qui pourrait avoir été une forme de quai surélevé ? Sans être un cas totalement similaire, mais proche dans le principe, le château de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut possédait au XIV^e siècle, outre son accès principal, une « porte d'eau » large de 5,30 m et haute d'environ 6 m ouvrant sur la rivière Escaut et donnant accès à un petit port à l'intérieur du château, à vocation de contrôle de la rivière mais aussi d'approvisionnement du château⁴⁹ ; la porte était fermée par une grille et défendue par une grosse tour et une bretèche en surplomb sur la porte. À Château-Thierry dans l'Aisne, une grande arcade en plein cintre de 3,50 m de largeur s'ouvrait dans une courtine séparant deux tours et servait de passage à un grand collecteur d'eaux usées ; mais dans ce cas, le collecteur était dissimulé et défendu par une fausse braie⁵⁰. Dans le cas de Chambéry, cette dernière hypothèse ne peut être retenue, en premier lieu du fait de l'organisation des lieux avec ses deux salles contiguës, de la situation des Salles basses sur un point haut du site et de l'absence de système de récupération des eaux connu aux alentours. Les deux contreforts constituent en revanche des marqueurs architecturaux et architectoniques de la présence de l'ouverture dans la courtine nord et pouvaient soutenir des tourelles et un système défensif en encorbellement, tels des mâchicoulis comme il en subsiste les traces à la tour Trésorerie toute proche (**fig. 84**) ou au portail du château d'Annecy, lui aussi encadré de deux contreforts. Dans les Salles basses, il ne s'agit pas d'une ouverture dissimulée, mais elle était au contraire bien visible dans l'enceinte.

2.3.3 Etat 3 : bouchage de la grande arcade nord (milieu du XIV^e siècle ?)

Sans que l'on puisse physiquement établir un lien chronologique avec la volée inférieure de l'escalier, un autre état est représenté par la construction de la baie inférieure de la salle orientale. La grande arcade nord qui prenait place entre les contreforts est en effet bouchée, sans que la cause de cette modification soit connue. Toujours est-il qu'un pan de maçonnerie et un deuxième arc plus petit est bâti en sous-œuvre dans l'emprise de la grande arcade nord, ménageant la niche dans laquelle prend place la baie inférieure (*Etat 3*). Celle-ci, constituée d'un petit jour trilobé avec ébrasement externe chanfreiné et ébrasement interne triangulaire à arrière-voussure surbaissée, est d'un point de vue stylistique très proche des autres baies des Salles basses et ne doit pas être séparé de ces dernières d'une longue période. Elle est en tout cas postérieure à la grande phase d'aménagement des Salles basses, datable du premier tiers du XIV^e siècle, et antérieure aux premières manifestations du gothique flamboyant à la Sainte-Chapelle, commencée en 1408⁵¹.

Une seule mention, que nous devons encore une fois considérer avec circonspection, peut être rattachée à ces travaux. En effet, entre 1346 et 1351, sous le règne d'Amédée VI, des réparations sont entamées aux murs de courtines du château situés près de la salle basse (*crota* ou *cava*), qui menaçaient ruine⁵². Doit-on la rattacher au bouchage de la grande arcade nord et à la construction de la baie

49 Droin, Léman 2014, p. 222-224.

50 Blary 2014, p. 202-204.

51 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 62-67.

52 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24-25 :

« En 1346-1351, des réparations ont lieu au mur du château près de la salle basse ou « *crote* » ; 200 vaissels de chaux sont employés pour maçonner la courtine effondrée à proximité de la cave [déjà] réparée du château ... Payé au dit Guillaume Vilard .. pour avoir commencé à piser et à reboucher le vieux mur qui faisait ventre et qui avait déjà commencé à se ruiner, le 2 juillet 1351 :

« *opera muri castris Chamb. prope crotam. Libravit pro emptione 200 vayss.calcis...pro muro curtinarum castris Chamb. dirrupto iuxta cavam refficiendo (2 d gross.) 34 s gr tur.*

« *Libr.dicto Guillermo Vilardi ...pro pisonibus incipiendis et muro veteri demorando qui ruinam minabatur et qui*

inférieure de la salle orientale ? Le style de la baie ne contredit pas cette hypothèse, mais l'argument reste faible.

2.3.4 Etat 4 : agrandissement de l'escalier (vers 1726)

Le palier intermédiaire et la volée supérieure de l'escalier d'accès sont, nous l'avons vu, le fruit d'une campagne de construction bien différente de la volée inférieure. L'accès aux Salles basses est donc une nouvelle fois remanié : l'emplacement d'une probable porte au débouché de la volée d'escalier inférieur est démoli, pour permettre la création du palier voûté en plein cintre et d'un retour en direction de l'ouest. Cette modification est peut-être liée à des travaux de remblaiement dans le secteur de la tour Trésorerie : en 1726, l'accès aux niveaux inférieurs de la tour est condamné par un apport considérable de remblais (130 toises cube) ; parallèlement, « un nouvel escalier avec rampe voûtée et pavée est construit pour desservir les Salles basses du Vieux Pavillon »⁵³. Toujours est-il que la forme de l'accès actuel existe en 1775, date à laquelle il figure sur le plan d'aménagement du Vieux et du Nouveau Pavillon⁵⁴ (fig. 14). À cette date, le remblaiement de la cour semble donc avoir porté le niveau du sol autour de la cote 285,40 m, voisine du sol actuel. Une calade est encore observable au niveau du palier, même si l'escalier supérieur a été entièrement refait dans les années 1980.

Par ailleurs, sensiblement à la même période, Philippe Raffaelli signale la restauration du mur d'enceinte sous le Vieux Pavillon en 1738⁵⁵. Cette mention correspond-elle à la construction du glacis ? Le glacis actuel vient clairement chemiser la base de l'ancienne courtine (fig. 79 et 80) et sa pente est également bien plus faible que celle des talus observables à proximité de la tour Trésorerie et sous la Sainte-Chapelle (fig. 85). Toutefois, il est encore délicat de déterminer si un talus plus pentu a pu exister au niveau de l'angle nord-ouest du château.

2.3.5 Etat 5 : la transformation en caves (début XIXe siècle ?)

Le Vieux Pavillon, ainsi que le Nouveau, sont détruits par les flammes en 1798, dans un violent incendie qui touche également la tour mi-ronde⁵⁶. L'aile ouest du château est démantelée à cette occasion et ne sera jamais reconstruite. Seules les Salles basses semblent subsister et être louées à partir de 1804 comme caves⁵⁷.

C'est probablement durant cette période que sont construits les deux murs de refend qui recoupent la salle orientale en deux parties sensiblement égales et la séparent de la Salle occidentale. Deux portes larges de 1,35 m sont aménagées au milieu du refend longitudinal et à l'extrémité sud du refend construit en sous-œuvre de la grande arcade ouest. Le creusement de la cave du deuxième sous-sol, qui met au jour les fondations du pilastre nord, est contemporain de la construction de ces deux refends. Les deux murs sud et est de cette cave, ainsi que les parties supérieures des refends, viennent s'appuyer sur toutes les structures alentour et sont sans doute le dernier aménagement réalisé dans les Salles basses. Par la suite, les deux refends sont en partie démolis ou se sont effondrés, et les déblais sont restés stockés sur place où ils sont encore visibles.

Par la suite, les Salles basses semblent progressivement abandonnées et leur accès est comblé. Il faudra

jam inceptus fuerat diruere...ut 2 julii 1351...50 £ vien esc, ...3 fl.bp » (AST/SR/16/TGS/n° 13/06-08-1346 au 02-07-1349) ».

53 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 70. La source n'est pas identifiée.

54 ASTo, Palazzi Reali, Chambéry, n° 011-002924.

55 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 71.

56 Guilleré, Palluel-Guillard 2001, p. 135.

57 Panneau de communication des Salles basses ; la source n'a pas été déterminée.

attendre 1935 pour que l'accès soit déblayé⁵⁸. Au début des années 1980, quelques sondages sont réalisés à l'initiative d'Edmond Brocard, ainsi que des travaux limités d'aménagement (installation de l'éclairage et réfection de l'escalier supérieur).

58 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 131.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Bien qu'elle n'ait concerné qu'une partie très restreinte du château des ducs de Savoie, l'étude archéologique engagée sur les Salles basses du Vieux Pavillon ouvre de nouvelles perspectives quant à l'interprétation de l'évolution du site et, nous le souhaitons, aura précisé un tant soit peu l'origine de ces salles, leur construction et leur évolution. La datation a été envisagée, même si la confrontation des actes d'archives et du terrain reste toujours sujette à caution et ne lève pas toutes les incertitudes. Il faudrait à n'en pas douter de plus amples recherches pour vérifier les hypothèses, obtenir dans la mesure du possible des échantillons à dater dans les maçonneries ou, peut-être, envisager des sondages au sol qui pourraient livrer du mobilier ou des échantillons datables en stratigraphie. Une vision plus large de ce secteur du château serait sans doute bénéfique.

En premier lieu, l'identification de deux murs de courtine antérieurs à l'aménagement des Salles basses, avec un mode de construction très différent et bien caractéristique, pose la question de la nature et de la datation des édifices de ce secteur avant 1315-1319. S'agit-il d'un zone aménagée précocement, dès le XII^e ou le XIII^e siècle et, dans ce cas, cela conforte-t-il l'hypothèse d'un site castral organisé autour de deux points hauts, la Poype au sud-est et Maché au nord-ouest⁵⁹ ?

En deuxième lieu, la superposition des plans des Salles basses et des plans anciens du Vieux Pavillon suggère que les Salles basses ne couvraient pas la totalité de la surface du Vieux Pavillon dans son état de 1775, mais qu'elles correspondent en partie à la partition interne de l'édifice par des murs de refend. Ces murs de refend sont-ils révélateurs d'une évolution du Pavillon dans le temps, que nous ne percevons pas par les archives ? Une partie du Pavillon, débordant au sud des Salles basses, correspond-elle à l'*aula nova* construite en même temps que la chambre neuve, à proximité et au-dessus des Salles basses selon les archives des années 1315-1319 ? Malgré les difficultés de mise en œuvre, une prospection géophysique ou des sondages au sol dans le parc au sud des Salles basses seraient sans doute porteurs d'informations inédites sur cet édifice largement méconnu mais qui semble appartenir au château comtal initié par Amédée V juste après l'achat du château en 1295.

En troisième lieu, l'observation du parement externe de la courtine nord sur une plus grande longueur serait sans doute riche d'enseignements pour mettre en évidence la relation physique et chronologique entre les Salles basses et la tour Trésorerie. Cette dernière, dont la construction est attribuée au dernier tiers du XIV^e ou au début du XV^e siècle⁶⁰, serait donc postérieure à celle des Salles basses si l'on retient une datation de 1315-1319 pour celles-ci. Il y a tout lieu de penser que les courtines nord du château, parmi les mieux conservées, peuvent encore receler des indices exploitables. Plus encore, la question de la circulation entre les Salles basses et la tour Trésorerie au Moyen Âge se pose de manière accrue, puisque nous pouvons envisager à la suite de cette étude que le niveau de la cour au XIV^e siècle se trouvait au niveau du pallier intermédiaire de l'escalier des Salles basses, soit 3,30 m plus bas qu'aujourd'hui, autour de la cote 282,40 m. Qu'en était-il au niveau de la tour Trésorerie ? Comment avait lieu l'accès à la chambre d'artillerie de la tour ?

À ce stade, les recherches ont toutefois mis en évidence quelques incohérences dans les hypothèses formulées jusqu'alors, en particulier celle d'une chapelle castrale primitive. Les deux baies gothiques ne sont pas à elles seules révélatrices d'une architecture religieuse et peuvent tout à fait appartenir à une architecture civile ; d'autre part, la disposition des lieux ne correspond en aucun cas à un édifice de culte, mais plutôt à un édifice utilitaire de type cave ou cellier, ce que semblent confirmer les textes qui décrivent la construction d'une « *crota* » au sens de salle voûtée. La présence d'une large ouverture monumentale d'environ 6,30 m de largeur et 5 m de hauteur donnant à l'extérieur du château sur la courtine, mais se situant en hauteur par rapport au sol extérieur pose plusieurs problèmes de compréhension. Le premier problème est notre méconnaissance des niveaux de sol

59 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 3.

60 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24.



Fig. 86 : Plan du château et de l'enceinte urbaine de Chambéry par Réjane Brondy. Brondy 1974, p. 4.

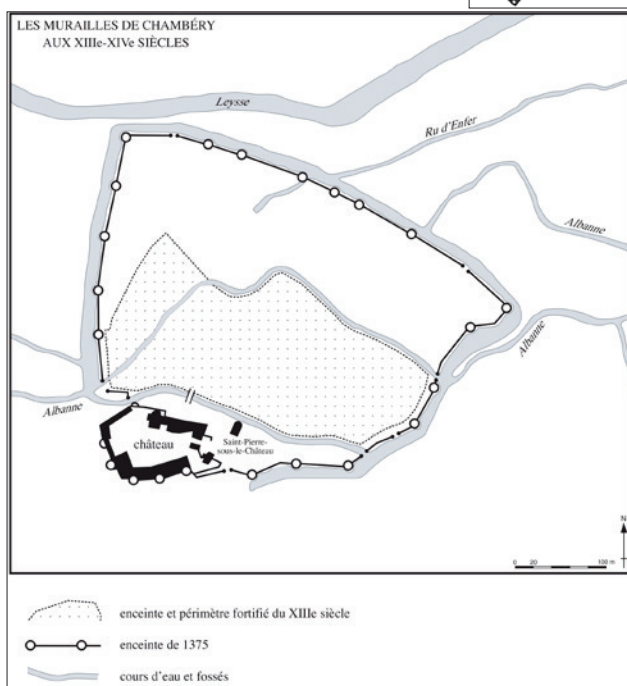
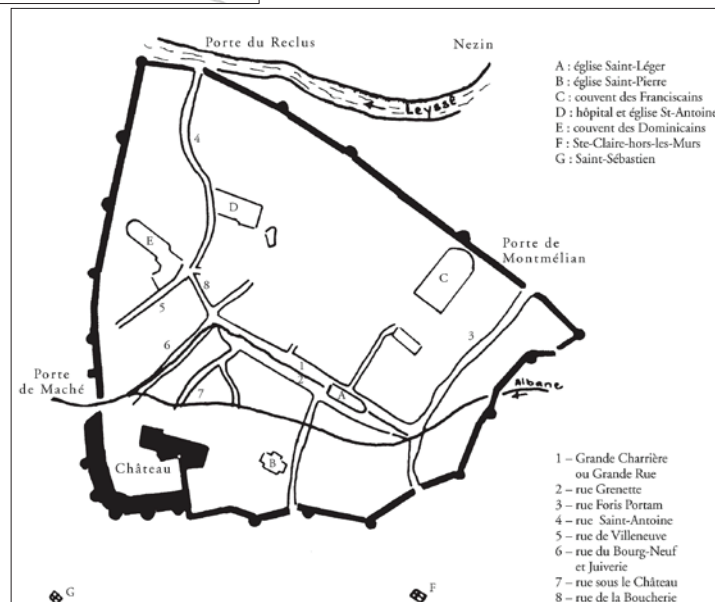


Fig. 87 : Plan du château et de l'enceinte urbaine de Chambéry par Jean-Pierre Leguay. Leguay 2003.

Fig. 88 : Plan du château et de l'enceinte urbaine de Chambéry par Christian Guilleré. Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 50.

médiévaux à l'extérieur du château dans le quartier de Maché au début du XIV^e siècle. Au XVIII^e siècle, deux bras de l'Albanne passent par là et, au moins à partir des années 1370, l'enceinte de la ville est maçonnée et la porte de Maché existe⁶¹. Mais il serait nécessaire d'approfondir les recherches pour tenter de restituer l'altitude des sols et, par conséquent, la différence d'altitude existant avec les Salles basses dont le niveau de circulation d'origine est tout aussi méconnu. Tout au plus peut-on le restituer de manière hypothétique autour de la cote 275,50 m contre 269,80 m pour la rue actuelle, soit une différence d'environ 5,70 m au moins. Les différents plans de Chambéry ne sont pas tous d'accord sur le tracé des remparts et leur relation avec l'enceinte du château est aussi mal définie (**fig. 86, 87 et 88**). Il y a tout lieu de penser que la grande arcade des Salles basses n'a jamais donné de plein pied avec l'extérieur de l'enceinte, mais faut-il envisager un système de circulation (de type escalier ou rampe) qui permettait d'accéder aux Salles basses depuis l'extérieur, peut-être pour la fourniture du château en biens et marchandises, ce qui corroborerait une fonction de cellier ou de cave ? Ou encore un système de grue mobile permettant ce type de fonction en ménageant un système défensif plus efficace ? Aucune mention textuelle ne permet de le démontrer, mais les faits sont là, cette ouverture a bien existé, même si des questions subsistent quant à sa morphologie et son utilité. La relation avec le cours de l'Albanne est aussi en question, sa présence ayant pu permettre l'acheminement de marchandises par le cours de la rivière.

Le lien entre le château et la fortification urbaine dans ce secteur est dans tous les cas évident et trouve peut-être ses origines dans l'architecture primitive des Salles basses. En effet, au XVIII^e siècle existent bel et bien une porte dans la courtine nord au droit de l'entrée des Salles basses et du Vieux Pavillon et une rampe ou un escalier permettant de gagner la porte de Maché par le chemin de ronde de l'enceinte urbaine. Cette relation est maintenant mieux démontrée et les vestiges conservés correspondent bien aux plans anciens. Toutefois, il serait utile de poursuivre les investigations par un repérage au moins en plan, voire dans les îlots bâtis au nord du château pour documenter ce système et, à terme, en proposer des restitutions graphiques sous forme d'axonométries par exemple.

Si les archives du château de Chambéry sont riches et éclairent son histoire, les bâtiments médiévaux et leur évolution restent encore largement mal compris et mal datés et une analyse comparée des sources historiques et archéologiques permettrait, à n'en pas douter, de mieux comprendre ce grand monument encore méconnu. Espérons que cette étude aura contribué à lever une petite partie du voile.

61 Voir Brondy 1974 ; Brondy 1976 ; Brondy 1988 ; Guilleré, Palluel-Guillard 2011.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Blary 2014 : BLARY François, « De la nécessité au confort ostentatoire : l'eau au château de Château-Thierry (Aisne, IXe-XVIe siècle) », GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé, *L'eau dans le château. Actes du colloque de Bellecroix (18-20 octobre 2013)*, Chagny, 2014, p. 183-207.

Brocard, Sirot 1995 : BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, rééd. Genève, 1995 (et plus particulièrement p. 146-154 : « Châteaux des ducs de Savoie (Préfecture) : évolution stratégique du système défensif du château de Chambéry »).

Brondy 1974 : BRONDY Réjane, « Population et structure sociale à Chambéry à la fin du XIVe siècle, d'après les documents fiscaux », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, tome 86, n°2, 1974, p. 323-343.

Brondy 1976 : BRONDY Réjane, « La construction des fortifications de Chambéry aux XIVe et XVe siècles, les conditions de travail des ouvriers », *Congrès des sociétés savantes de Savoie : Métiers et Industrie en Savoie, Mémoires de l'Académie salésienne*, t. LXXXVI, 1976, p. 65-80.

Brondy 1988 : BRONDY Réjane, *Chambéry, histoire d'une capitale*, Lyon et Paris, 1988.

Carassi 1989 : CARASSI Marco, « L'armoire de fer du château de Chambéry. La découverte des archives de l'ancien gouverneur de Savoie », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 91, 1989, p. 31-35.

Chalmin-Sirot 1996 : CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Age », *Palais royaux et princiers au Moyen Age*. Actes du VIe congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147.

Chalmin-Sirot 1998 : CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Âge, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998.

Champlot 1899 : CHAMPLLOT Nicolas, *Une évasion du château de Chambéry (1691)*, Chambéry, 1899.

Chapperon 1863 : CHAPPERON Théophile, *Chambéry à la fin du XIVe siècle*, Paris, 1863.

D'Agostino 2016 : D'AGOSTINO Laurent, « Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) », *Les vies de château*, catalogue d'exposition, Musée-château d'Annecy, Annecy, 2016, p. 269-275.

De La Corbière 2002 : DE LA CORBIÈRE Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, 2002.

Demotz 1981 : DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le comté de Savoie », *Soldats et armées en Savoie*, Montmélian, 1981, p. 119-134.

Demotz 1982 : DEMOTZ Bernard, *Châteaux forts en Savoie*, Histoire en Savoie, n° spécial, Chambéry, 1982.

Demotz 1987 : DEMOTZ Bernard, « L'État et le château au Moyen Âge : l'exemple savoyard », *Journal des Savants*, 1987, vol. 1, p. 27-64.

Demotz 2000 : DEMOTZ Bernard, *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, 2000.

Devillechaise 2011 : DEVILLECHAISE Aurélie, RFO de fouille préventive : « Chambéry, Château des ducs de Savoie - La Sainte-Chapelle, Savoie, Rhône-Alpes », dactyl., Archeodunum, 2011.

Droin, Leman 2014 : DROIN Lionel, LEMAN Victorien, « La gestion de l'eau au château de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut (Nord) du XIIIe au XVIIIe siècle », GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé,

L'eau dans le château. Actes du colloque de Bellecroix (18-20 octobre 2013), Chagny, 2014, p. 208-235.

Du Cange 1883-1887 : DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, 1883-1887. Consultable en ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr>.

Ducourthial 2000 : DUCOURTHIAL Cyril, *Châteaux, pouvoirs et peuplement dans les comtés de Belley, de Savoie et de Maurienne*, mémoire de DEA, Université Lyon 2, 2000 (dactyl.).

Duparc 1980 : DUPARC Pierre, « La naissance d'une capitale, Chambéry aux XIIe et XIIIe siècles », B.H.P., 1980, p. 39-70.

Ferber, Franc et alii 2002 : FERBER Emmanuel, FRANC Odile, RIGAUD Pierre, avec la collaboration de FEUILLET Marie-Pierre, *Château de Chambéry, Sondages archéologiques (cour du château et talus du parc du Vieux-Pavillon), rapport d'évaluation*, dactyl., INRAP, 2002.

Filliard 1974 : FILLIARD Jeannine, *Le château de Chambéry, 1798-1914*, Chambéry : Centre Universitaire de Savoie, T.E.R d'Histoire, dactyl., octobre 1974.

Filliard 1983 : FILLIARD Jeanine, « Le château de Chambéry au XIXe siècle », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 88, 1983.

Gauthier, Mouillebouche 2014 : GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé, *L'eau dans le château. Actes du colloque de Bellecroix (18-20 octobre 2013)*, Chagny, 2014.

Gillio 1946 : GILLIO J., « Chambéry, ses conditions géographiques et son développement », *Revue de Géographie Alpine*, t. XXIV, 1946, fasc. I et II.

Griot 1999 : GRIOT Dominique, *Le château de Chambéry au XVe siècle d'après les comptes de châtelainie (1400-1450)* », mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1999.

Guilleré à paraître : GUILLERÉ Christian, «Les comptabilités aux sources de l'histoire administrative et financière de la Savoie (milieu XIIIe - fin XIVe siècle)», *Les sources de l'histoire financière*, GEMMA, CTHS, à paraître.

Guilleré 2010a : GUILLERÉ Christian, «Le château de Chambéry et la Maison de Savoie (XIII-XIVe siècles)», dans *Mélanges François Bertrand*, Chambéry, 2010, vol. 2, p. 29-47.

Guilleré 2010b : GUILLERÉ Christian, «Dernières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards», *Mélanges en l'honneur d'Albert Rigaudière*, Paris, Presses de l'université Panthéon Sorbonne, 2010, p. 333-360.

Guilleré 2011 : GUILLERÉ Christian, «Les finances princières et la montagne : l'exemple de la Maison de Savoie (XIII-XIVe siècles)», dans *La montagne: pouvoirs et conflits de l'Antiquité au XXIe siècle*, Chambéry, 2011, (Coll. LLS, Sociétés, Religions, Politiques, n° 18), p. 83-110.

Guilleré, Gaulin 1992 : GUILLERÉ Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », dans *Etudes Savoisiennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.

Guilleré, Palluel-Guillard 2011 : GUILLERÉ Christian, PALLUEL-GUILLARD André et alii, *Le château des ducs de Savoie. 10 siècles d'histoire*, Chambéry, 2011.

Herme-Renault 1981 : HERME-RENAULT Marie, « Claude Chastillon et sa « Topographie française », *Bulletin Monumental*, t. 139, n° 3, 1981, p. 141-163.

Isler 2006 : ISLER François, *Le château des Ducs de Savoie. Chambéry (1295-1860)*, Evian-les-Bains, 2006.

Jolly 2008 : JOLLY Virginie, RFO de fouille préventive : « *Chambéry, Château des Ducs de Savoie* », dactyl., Archeodunum, 2008 [sur la Chambre des Comptes]

Kersuzan 2005 : KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre*

contre le Dauphiné (1282-1355), Lyon, 2005.

Kersuzan 2006 : KERSUZAN Alain, « La mesure standardisée des toises de construction dans les châteaux forts du comté de Savoie fin XIIIe – fin XVe siècle », *La Mesure : espaces, hommes et techniques. Actes de la journée d'étude du C.F.M.H. (Paris I, décembre 2006)*, *Cahiers de métrologie*, n° 24-25, 2006-2007, p. 21-28.

Lannoy de Bissy 1928 : LANNOY DE BISSY Cdt François Regnault de, *Le château de Chambéry*, syndicat d'initiative de la Savoie Chambéry, Chambéry, 1928.

Laperrière 1992 : LAPERRIÈRE N., *Les comptes de la trésorerie générale d'Amédée V de 1308 à 1314*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1992.

Léchenet 1994 : LÉCHENET Catherine, *Le château de Chambéry au XIVe siècle d'après les comptes de châtelainie (1297-1400)*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1994.

Leguay 2003 : LEGUAY Jean-Pierre, « Urbanisme et ordres mendiants : l'exemple de la Savoie et de Genève (XIIIe-début XVIe siècle) », *Religion et mentalités au Moyen Âge : Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin* [en ligne]. Rennes, 2003 (généré le 10 novembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/19803>>. ISBN : 9782753526013. DOI : 10.4000/books.pur.19803.

Leuheutre 1999 : LEUHEUTRE Marie-Caroline, *Le château de Chambéry du XVIIe siècle à nos jours, site défensif ou site d'apparat ?*, mémoire de maîtrise sous la dir. de M. VERGÉ-FRANCHESCHI, Université de Savoie, dactyl., 1999.

Lestien 1946 : LESTIEN Thérèse, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry et les anciennes chapelles de ce château*, Diplôme d'Etudes Supérieures, Faculté de Grenoble, dactyl., 1946.

Niemeyer 1953-1976 : NIERMEYER J. F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1953-1976.

Pérouse 1918 : PÉROUSE Gabriel, « Le château de Chambéry depuis Victor-Amédée II : description, histoire anecdotique », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 58, 1918, p. 211-417.

Pérouse 1954-1955 : PÉROUSE Gabriel, « Misère et splendeur de la Sainte-Chapelle du Château de Chambéry », *Revue de Savoie*, 1954-1955, p. 105-107.

Perret 1965 : PERRET André, « Le château et la Sainte-Chapelle de Chambéry », *Congrès archéologique de France, Savoie*, Paris, 1965, p. 9-20.

Perrin 1890 : PERRIN André, « Les comtes de Savoie et la ville de Chambéry face aux Grandes Compagnies, 1357-1392 », *Mémoires de l'Académie salésienne*, 4^e série, t. III, 1890, p. LXVII-LXXVI.

Perrin 1890 : PERRIN André, « Les Hospitaliers et la commanderie de Saint-Antoine de Chambéry », *Mémoire de l'Académie salésienne*, 4^e série, t. II, 1890, p. 117-256.

Perrin 1902 : PERRIN André, « Note sur la découverte du tombeau de Philiberte de Savoie, Duchesse de Nemours, dans la chapelle du château de Chambéry (au cours des restaurations de celle-ci) », *L'Académie de Savoie*, vol. 9, 1902.

Poisson 2003 : POISSON Jean-Michel, « Glossaire technique de la construction du bois », dans, POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge. Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997)*, Besançon, 2003, p. 437-445.

Raffaelli 1999-2009 (inédit) : RAFFAELLI Philippe, *Le château de Chambéry, documents et sources archivistiques. Base documentaire, projet de valorisation du château des ducs de Savoie 2003-2005* (le document est daté en fin de texte de 2005 à 2007), (dactyl.).

Revel 1856-1858 : REVEL J.-L., « Communication sur la démolition d'une tour du château de Chambéry », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 1-2, 1856-

1858, t. I, p. XXIV.

Thibaut 2009 : THIBAUT Jean-Pierre (dir.), *Petit traité des grands sites. Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Paris, 2009.

Comptes de châtelaneries aux Archives départementales de Savoie :

- Série SA 7669-7865 (204 cotes sur la période 1270-1585).
- 90 rouleaux numérisés en ligne aux archives (SA7669/SA7858 – 1270/1535 numérisation discontinue)
- 4 rouleaux numérisés en ligne sur www.castellanie.net (SA7669/SA7672 – 1270/1302)

Un inventaire détaillé des sources écrites, iconographiques et de la bibliographie est dressé par Philippe Raffaelli dans Raffaelli 1999-2009 (inédit) ; ce document recense également de nombreux extraits des comptes de châtelanerie.

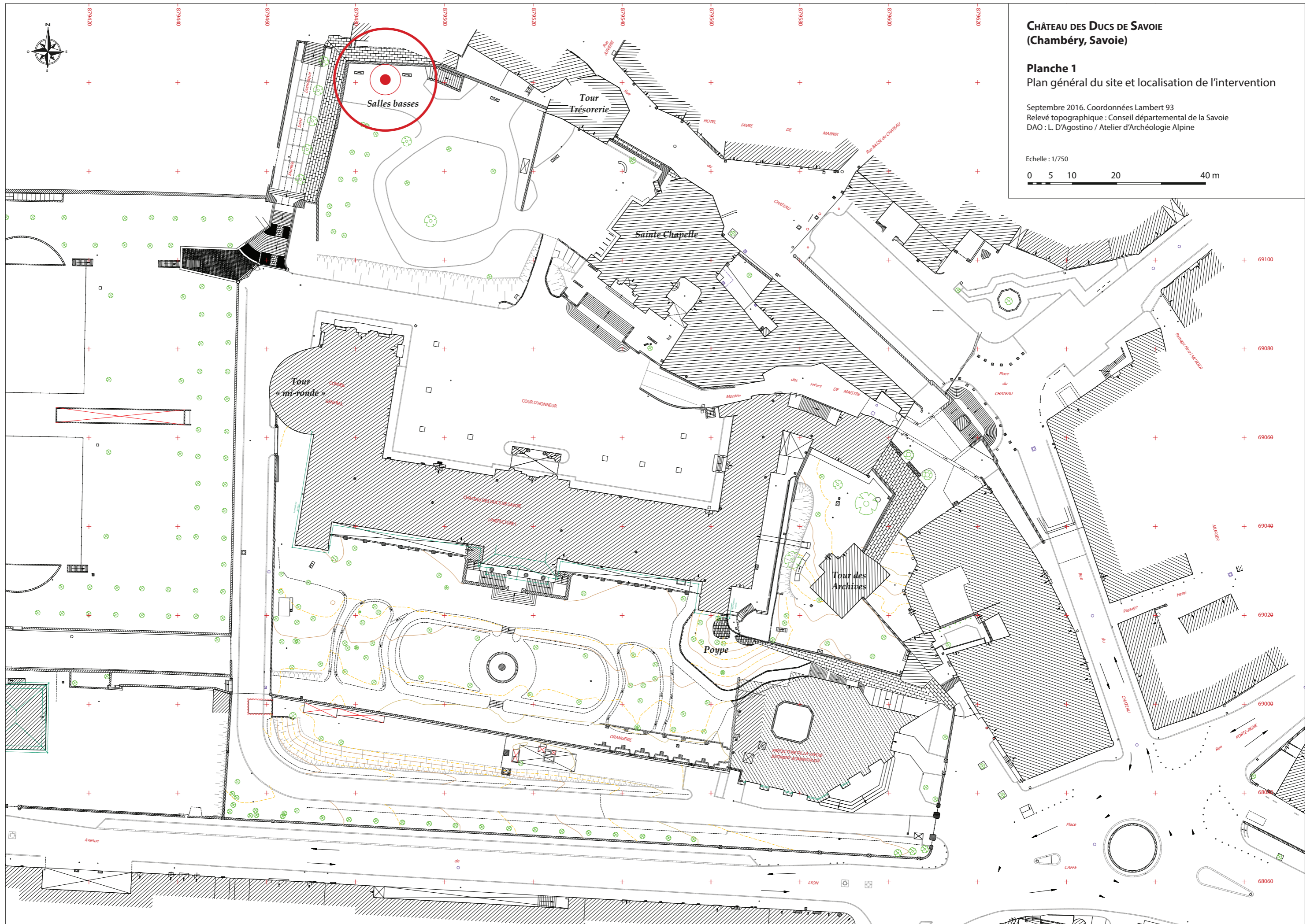
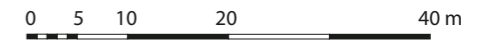
PLANCHES DE RELEVÉS

**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 1
Plan général du site et localisation de l'intervention

Septembre 2016. Coordonnées Lambert 93
Relevé topographique : Conseil départemental de la Savoie
DAO : L. D'Agostino / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/750



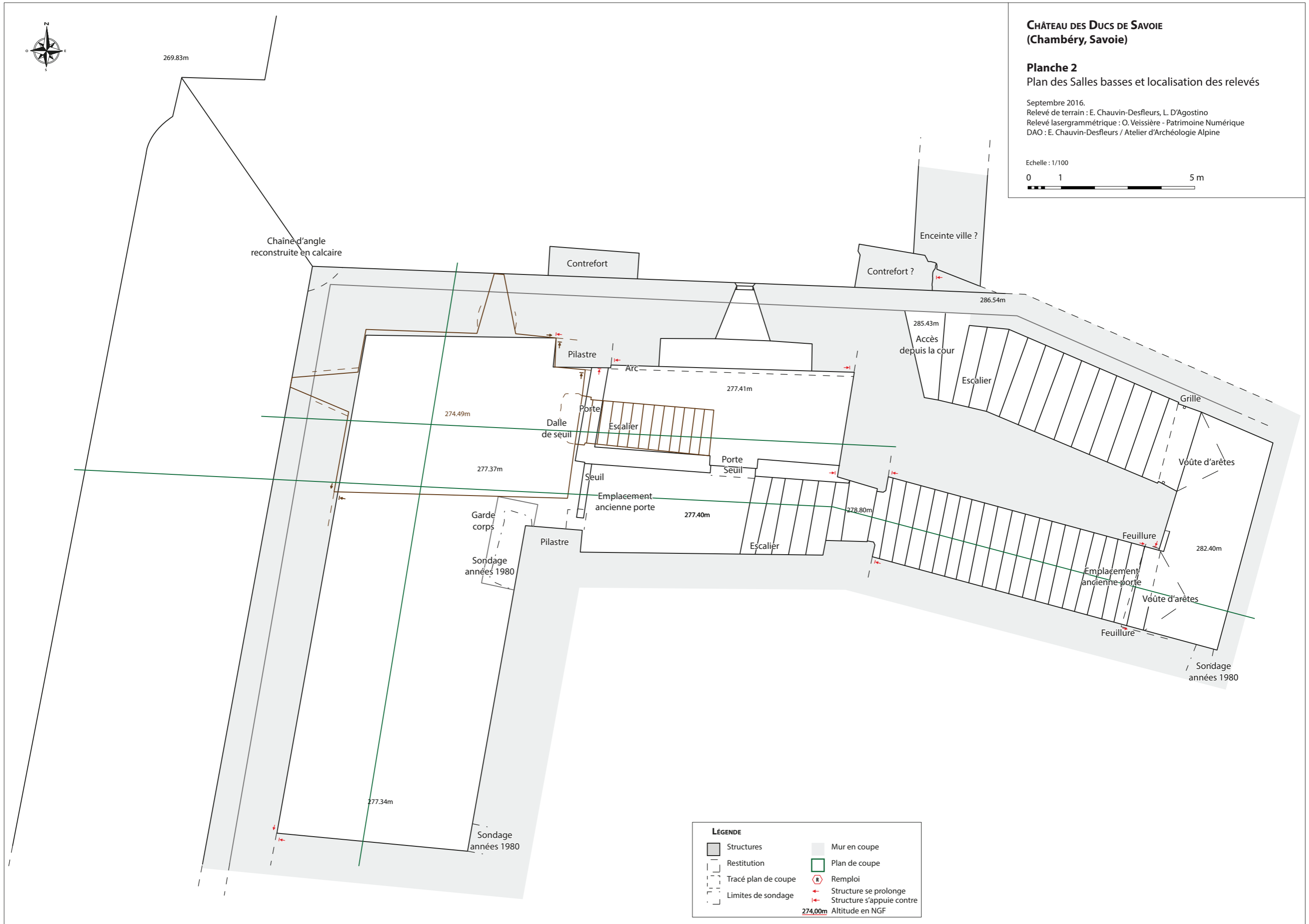
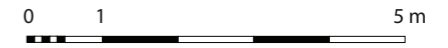


**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

**Planche 2
Plan des Salles basses et localisation des relevés**

Septembre 2016.
Relevé de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/100



LÉGENDE	
	Structures
	Restitution
	Tracé plan de coupe
	Limites de sondage
	Mur en coupe
	Plan de coupe
	Remploi
	Structure se prolonge
	Structure s'appuie contre
<u>274,00m</u>	Altitude en NGF

**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 4
Salles basses. Coupe et élévations nord / sud

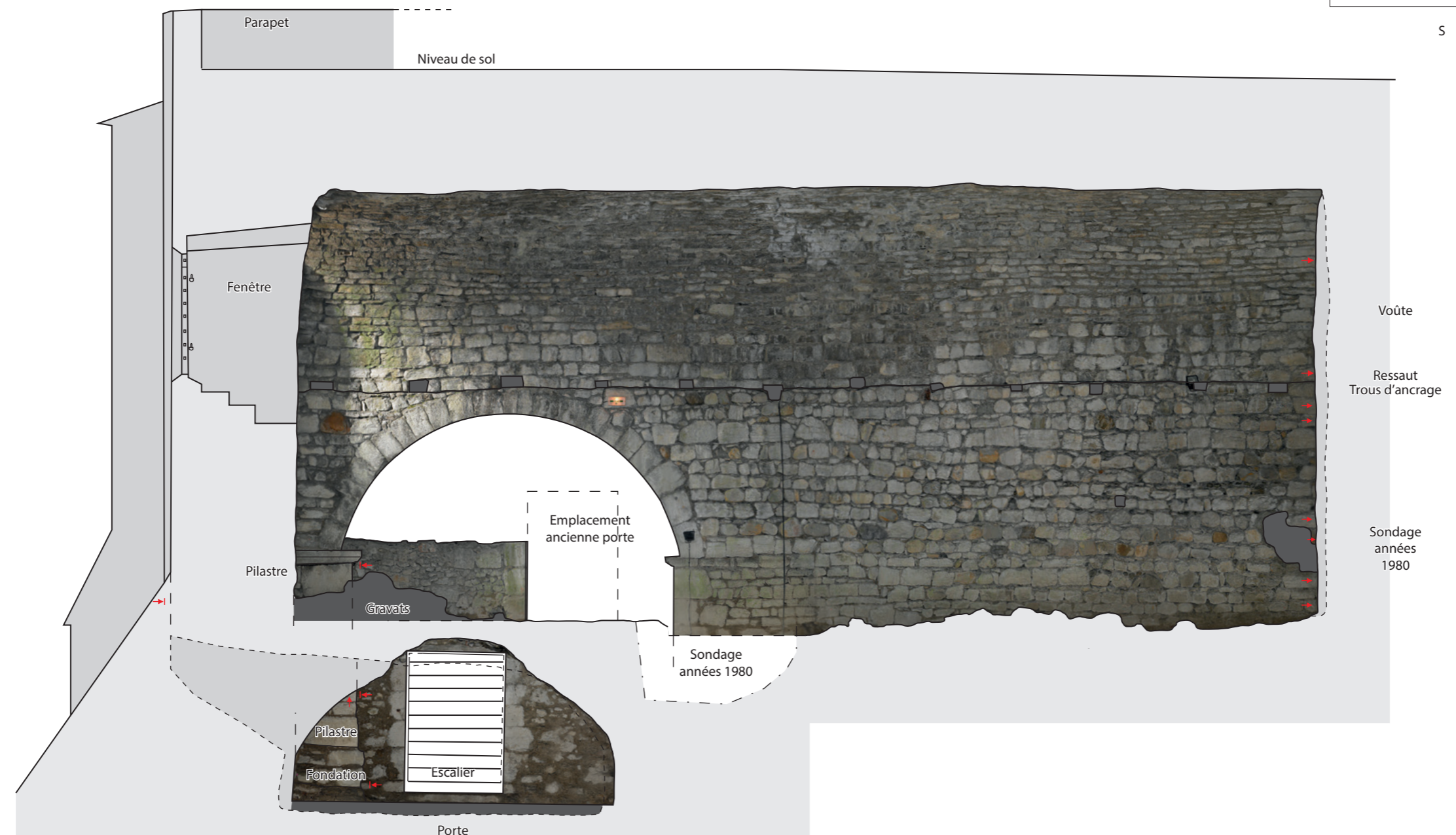
Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/75



N

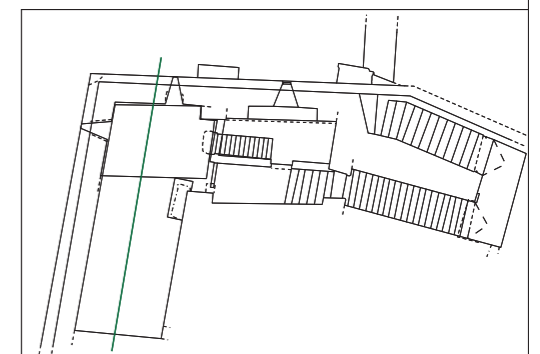
S



274.00m

LÉGENDE

	Structures		Mur en coupe
	Restitution		Plan de coupe
	Tracé plan de coupe		Remploi
	Limites de sondage		Structure se prolonge
			Structure s'appuie contre
			274,00m Altitude en NGF

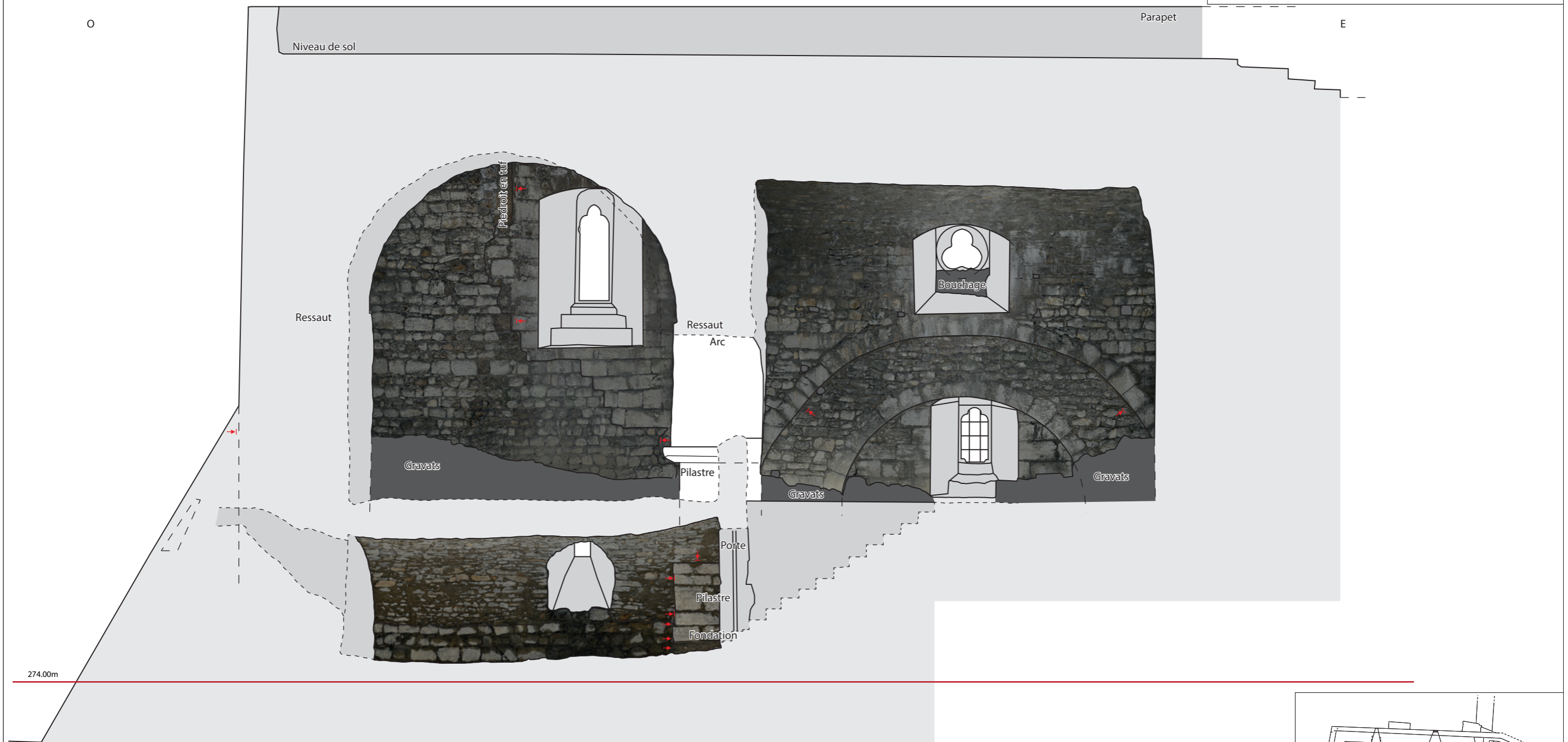


**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

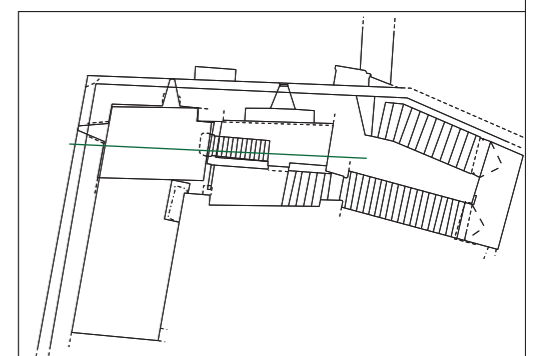
Planche 5
Salles basses. Coupe et élévations ouest / est

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/75



LÉGENDE			
	Structures		Mur en coupe
	Restitution		Plan de coupe
	Tracé plan de coupe		Remploi
	Limites de sondage		Structure se prolonge
			Structure s'appuie contre
		<u>274,00m</u>	Altitude en NGF



**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 6
Salles basses. Coupe et élévations ouest / est

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/75



Parapet

O

Niveau de sol

E

Changement
d'axe

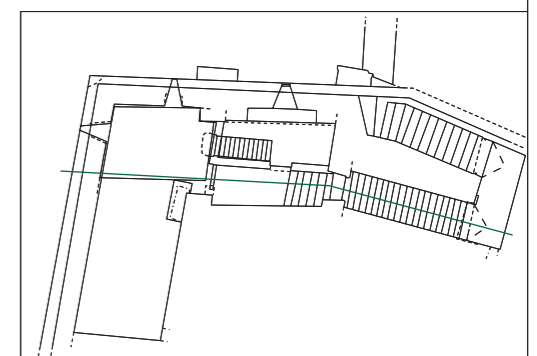
Emplacement
ancienne porte

Porte

274,00m

LÉGENDE

	Structures		Mur en coupe
	Restitution		Plan de coupe
	Tracé plan de coupe		Remploi
	Limites de sondage		Structure se prolonge
			Structure s'appuie contre
			274,00m Altitude en NGF





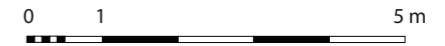
269.83m

CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE (Chambéry, Savoie)

Planche 7 Plan des Salles basses, phases de construction

Septembre 2016.
Relevé de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/100



Chaîne d'angle
reconstruite en calcaire

Contrefort

Contrefort ?

Enceinte ville ?

286.54m

285.43m
Accès
depuis la cour

Escalier

Grille

Arc

277.41m

Voûte d'arêtes

277.37m

Seuil

Porte

Seuil

Emplacement
ancienne porte

277.40m

278.80m

282.40m

Garde
corps

Sondage
années 1980

Pilastre

Escalier

Feuillure

Emplacement
ancienne porte

Voûte d'arêtes

Feuillure

Sondage
années 1980

277.34m

Sondage
années 1980

LÉGENDE		PHASES DE CONSTRUCTION	
	Structures		Etat 1 (avant 1315)
	Restitution		Etat 2.1 (1315-1319 ?)
	Tracé plan de coupe		Etat 3 (1346-1351 ?)
	Limites de sondage		Etat 4 (1726)
	Mur en coupe		Etat 2.2 (1317-1318 ?)
	Plan de coupe		Etat 5 (vers 1800)
	Remploi		
	Structure se prolonge		
	Structure s'appuie contre		
<p>274,00m</p>	Altitude en NGF		

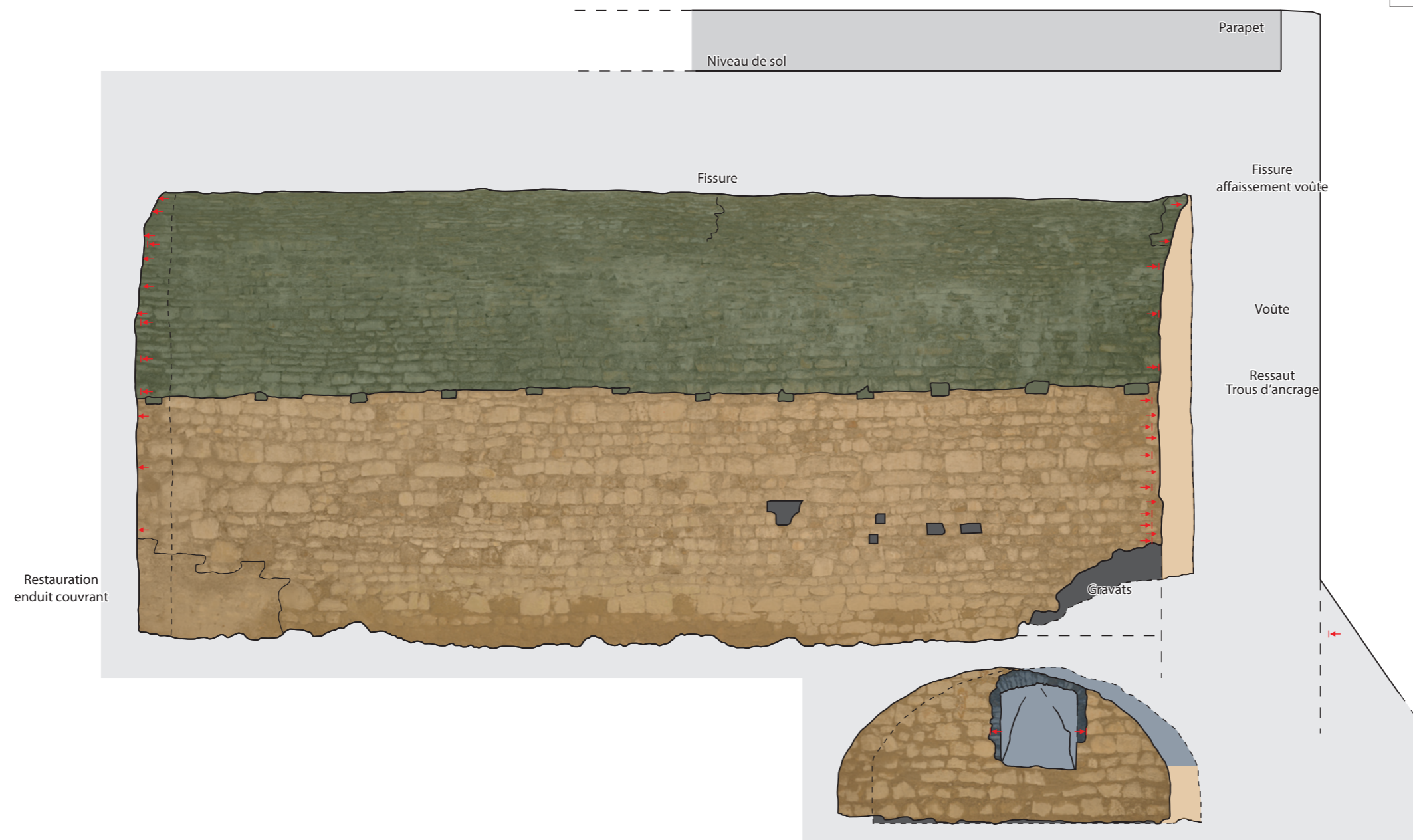
**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 8
Salles basses. Coupe et élévations sud / nord,
phases de construction

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine
Echelle : 1/75

0 1 5 m

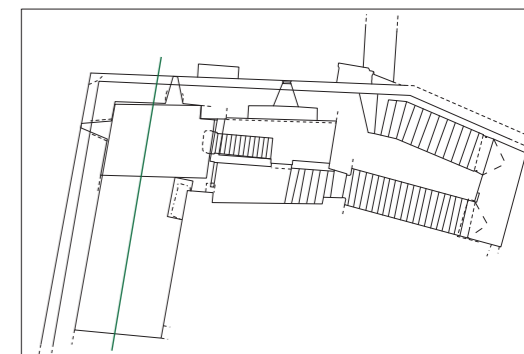
S



N

PHASES DE CONSTRUCTION	
Etat 1 (avant 1315)	Etat 3 (1346-1351 ?)
Etat 2.1 (1315-1319 ?)	Etat 4 (1726)
Etat 2.2 (1317-1318 ?)	Etat 5 (vers 1800)

LÉGENDE	
Structures	Mur en coupe
Restitution	Plan de coupe
Tracé plan de coupe	Remploi
Limites de sondage	Structure se prolonge
	Structure s'appuie contre



**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

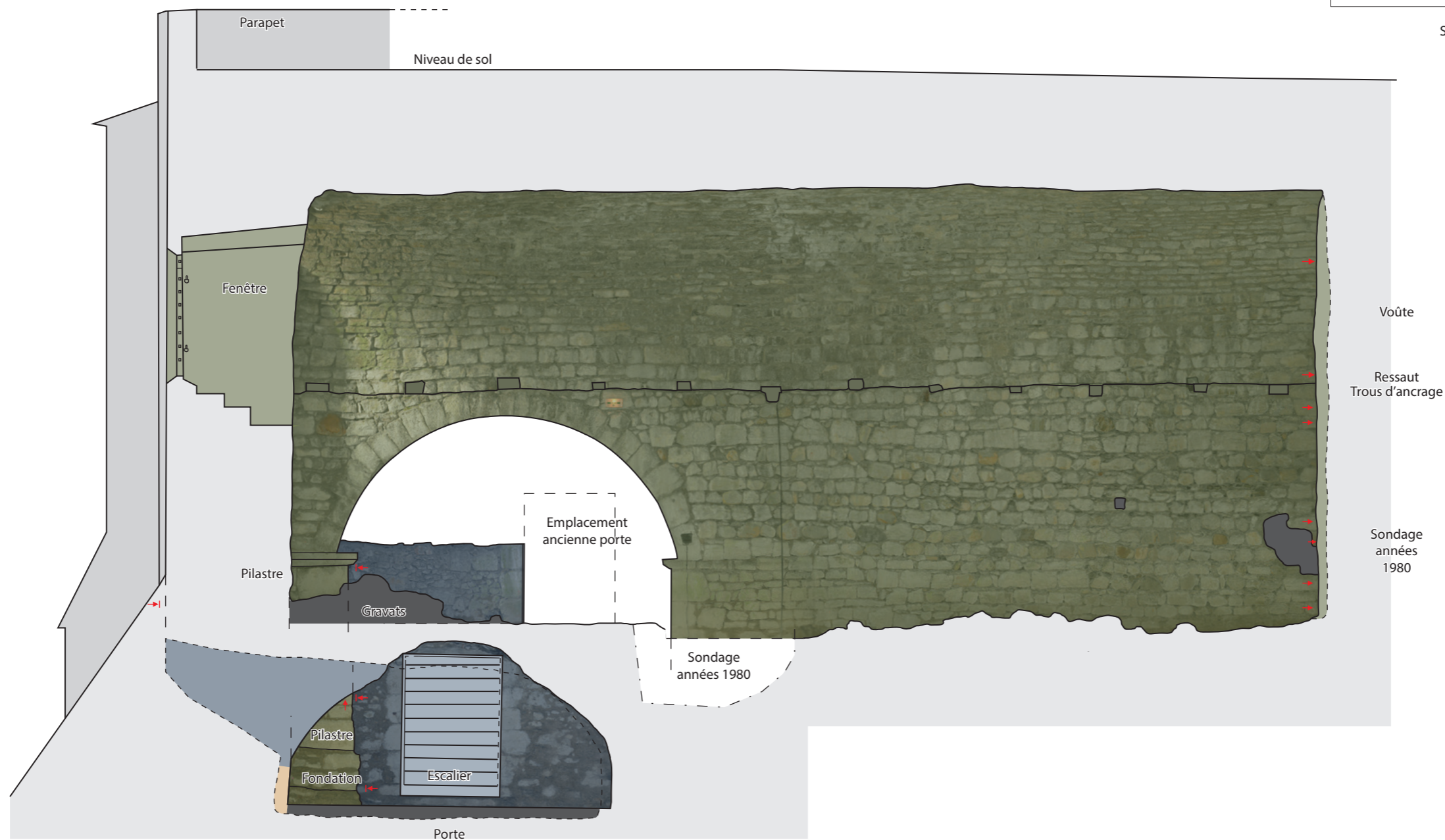
Planche 9
Salles basses. Coupe et élévations nord / sud,
phases de construction

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine
Echelle : 1/75

0 1 5 m

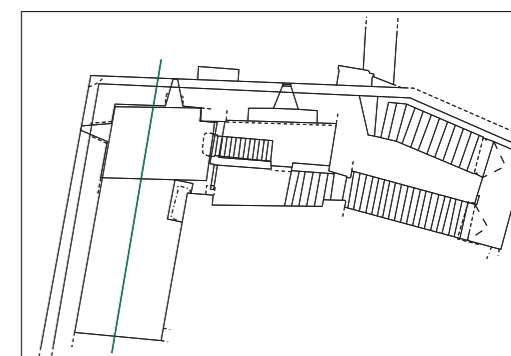
N

S



274.00m

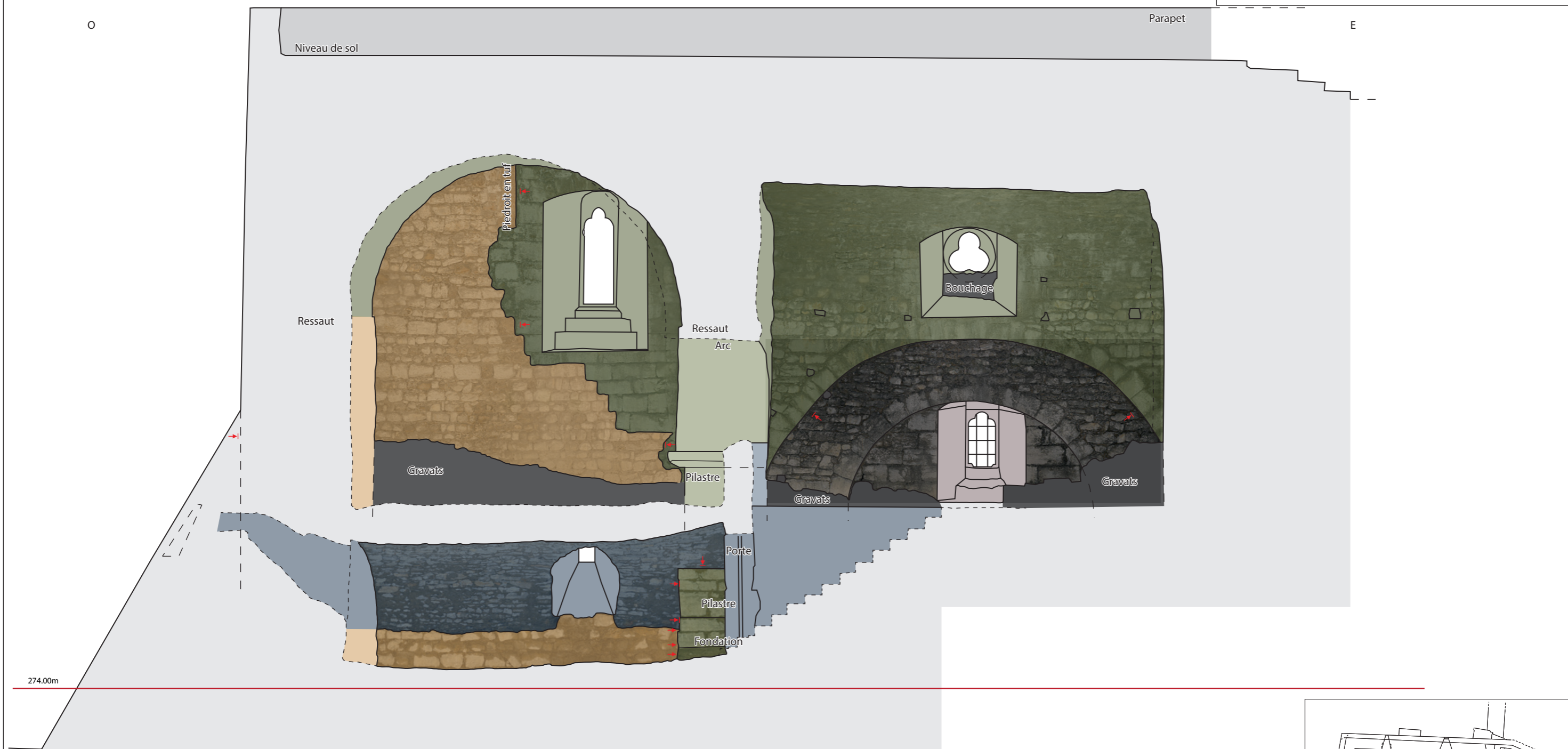
PHASES DE CONSTRUCTION		LÉGENDE	
 Etat 1 (avant 1315)	 Etat 3 (1346-1351 ?)	 Structures	 Mur en coupe
 Etat 2.1 (1315-1319 ?)	 Etat 4 (1726)	 Restitution	 Plan de coupe
 Etat 2.2 (1317-1318 ?)	 Etat 5 (vers 1800)	 Tracé plan de coupe	 Remploi
		 Limites de sondage	 Structure se prolonge
			 Structure s'appuie contre
			 Altitude en NGF



**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 10
Salles basses. Coupe et élévations ouest / est,
phases de construction

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine
Echelle : 1/75

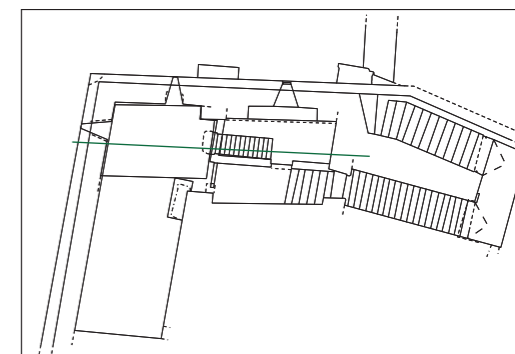


PHASES DE CONSTRUCTION

Etat 1 (avant 1315)	Etat 3 (1346-1351 ?)
Etat 2.1 (1315-1319 ?)	Etat 4 (1726)
Etat 2.2 (1317-1318 ?)	Etat 5 (vers 1800)

LÉGENDE

Structures	Mur en coupe
Restitution	Plan de coupe
Tracé plan de coupe	Remploi
Limites de sondage	Structure se prolonge
	Structure s'appuie contre
	Altitude en NGF



**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 11
Salles basses. Coupe et élévations ouest / est,
phases de construction

Septembre 2016.
Relevé photogrammétrique et de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino
Relevé lasergrammétrique : O. Veissière - Patrimoine Numérique
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine
Echelle : 1/75

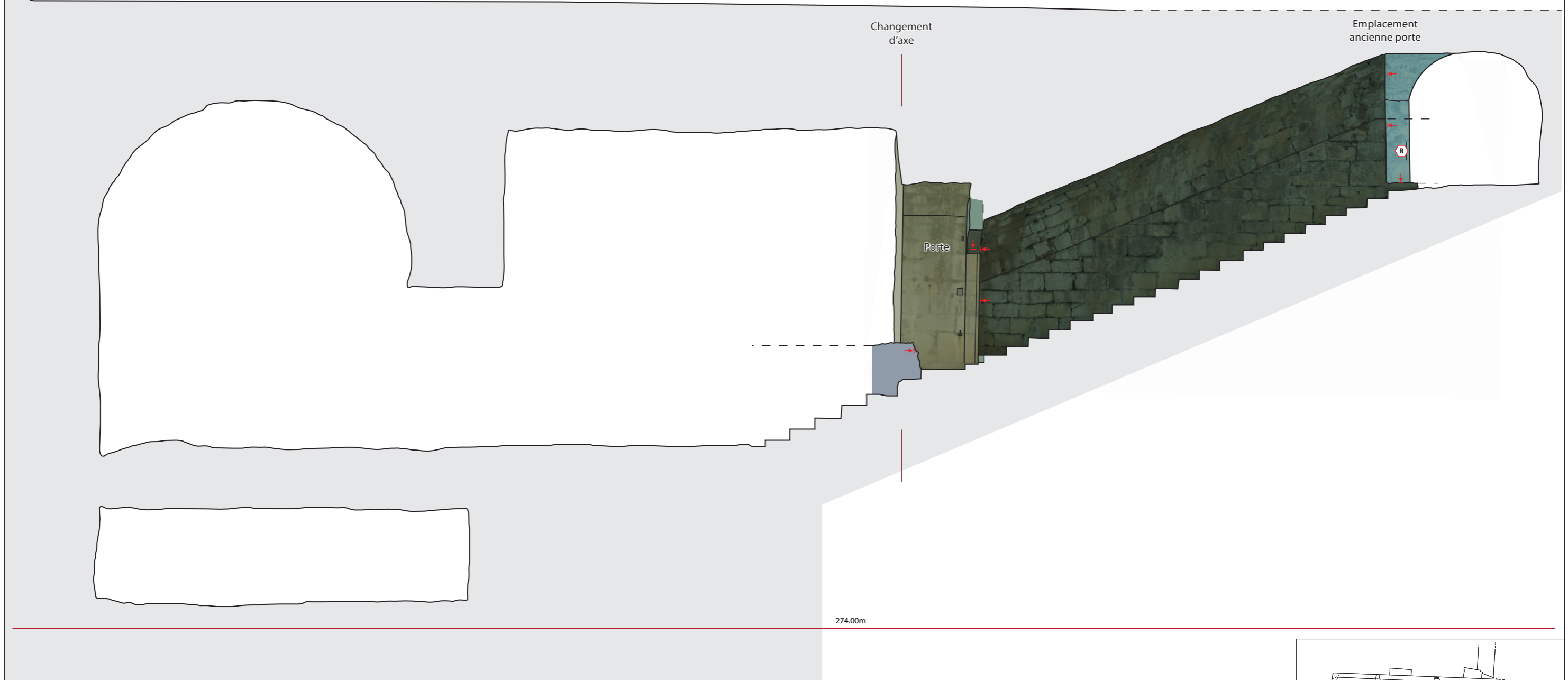


Parapet

O

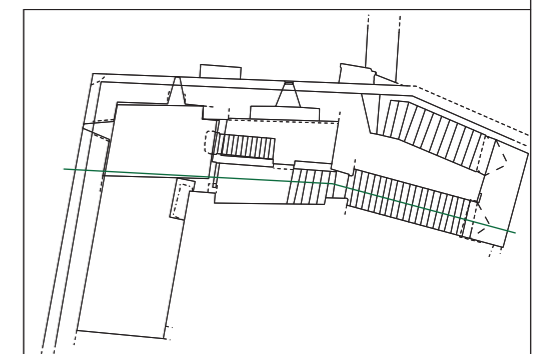
Niveau de sol

E



PHASES DE CONSTRUCTION	
Orange	Etat 1 (avant 1315)
Light Green	Etat 2.1 (1315-1319 ?)
Dark Green	Etat 2.2 (1317-1318 ?)
Light Blue	Etat 3 (1346-1351 ?)
Light Blue	Etat 4 (1726)
Dark Blue	Etat 5 (vers 1800)

LÉGENDE	
Grey square	Structures
Dashed line	Restitution
Dotted line	Tracé plan de coupe
Red dashed line	Limites de sondage
Light blue square	Mur en coupe
Green square	Plan de coupe
Red circle with 'R'	Remploi
Red arrow pointing right	Structure se prolonge
Red arrow pointing left	Structure s'appuie contre
Red line	274,00m Altitude en NGF



**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 12
Plan du secteur des Salles basses et restitution
de l'emprise du Vieux Pavillon en 1776

Septembre 2016. Coordonnées Lambert 93
Relevé topographique : Conseil départemental de la Savoie
Plan du Vieux Pavillon d'après ASTo, Pallazi Reali, n. 011 - 002924
DAO : L. D'Agostino / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/300

0 5 10 20 m



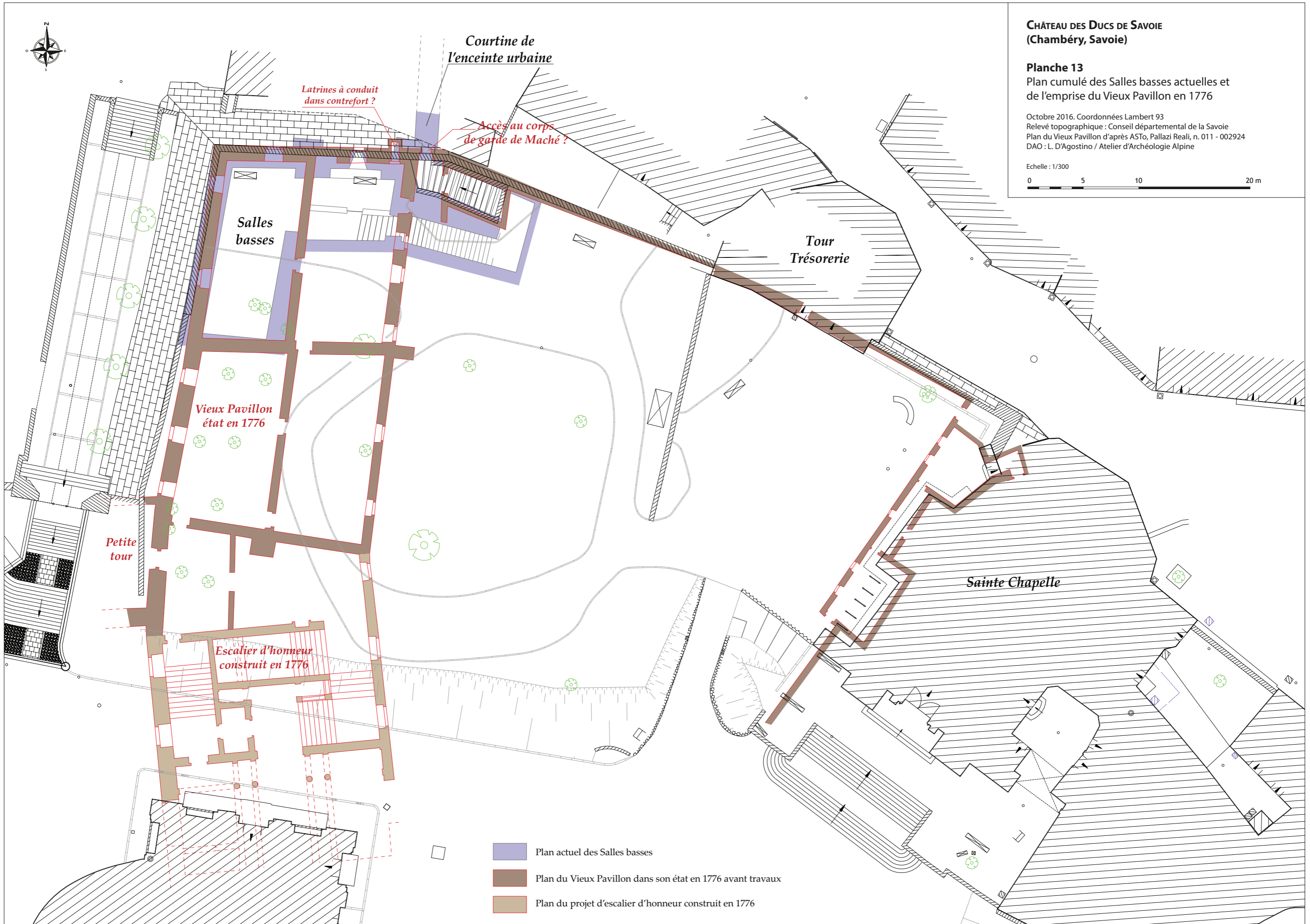
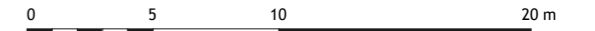


**CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
(Chambéry, Savoie)**

Planche 13
Plan cumulé des Salles basses actuelles et
de l'emprise du Vieux Pavillon en 1776

Octobre 2016. Coordonnées Lambert 93
Relevé topographique : Conseil départemental de la Savoie
Plan du Vieux Pavillon d'après ASTo, Pallazi Reali, n. 011 - 002924
DAO : L. D'Agostino / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/300



- Plan actuel des Salles basses
- Plan du Vieux Pavillon dans son état en 1776 avant travaux
- Plan du projet d'escalier d'honneur construit en 1776